

NF
QUOTIDIEN
 Tél. (027) 297 511
 Télécopie: (027) 297 565
 Abonnements: (027) 297 525-26
 télécopie: (027) 221 906
 Publicitas Sion: (027) 29 51 51
 Messageries: (027) 297 666

SCANIA

Garage Scarpam S.A.
 Route des Ateliers - SION
 Tél. (027) 31 31 58

VOTRE AGENCE
 Mercedes-Benz

GARAGE HEDLIGER
 CHARLES SION
 Tél. (027) 22 01 31

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

3,2 kilos d'héroïne saisis

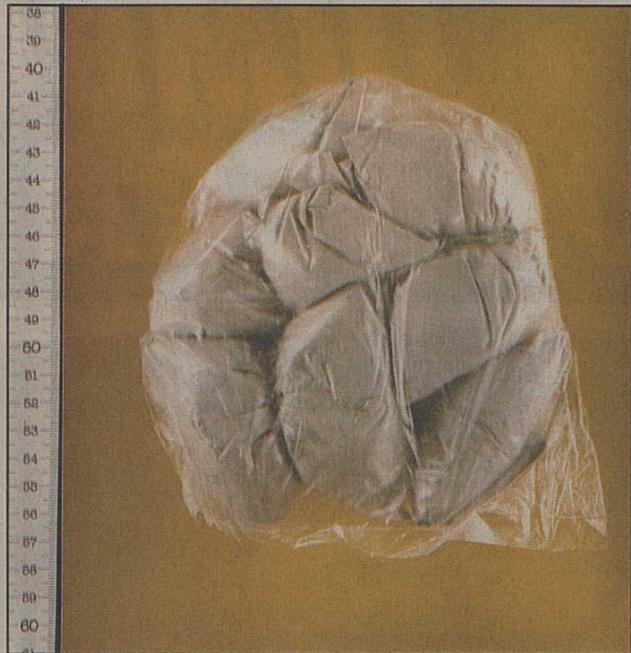
La drogue était cachée dans une chambre d'hôtel à Sion. Trois arrestations. La plus importante saisie en Valais.

La police cantonale a saisi 3,2 kilos d'héroïne dans une chambre d'hôtel à Sion. Trois personnes ont été arrêtées: un homme et une femme de nationalité turque ainsi qu'une Suissesse mariée à un Libanais. L'héroïne saisie est un stupéfiant de bonne qualité qui aurait permis de confectionner et d'écouler plus de

30000 doses. La valeur de cette marchandise dépasse 300000 francs. Il s'agit de la plus grosse saisie de drogue jamais effectuée en Valais. Cette opération a pu se dérouler mercredi dernier grâce à une information de la police zurichoise. En même temps que les 3,2 kilos d'héroïne, la police a saisi plusieurs dizaines

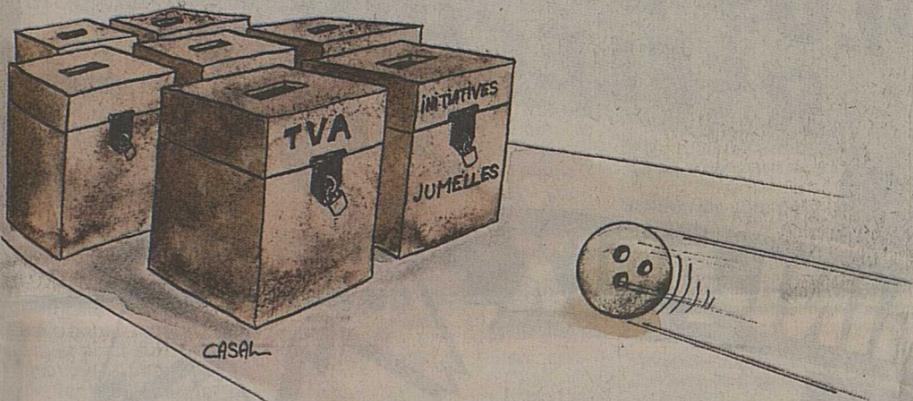
de milliers de francs, somme provenant certainement d'un trafic de stupéfiants. Elle précise que les deux femmes arrêtées avaient déjà fait toutes les démarches nécessaires pour louer un appartement en ville de Sion.

Voir page **12**



L'héroïne saisie aurait permis la confection de 30000 doses. ldd

Aux urnes, c'est important



Ce week-end, le peuple suisse est appelé à se prononcer sur un changement radical du régime financier de notre pays: le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires (Icha) par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'Icha, un impôt vieillot et discriminatoire, la TVA, un impôt moderne mais source de ponctions nouvelles. Si elle favorise incontestablement

l'industrie et l'investissement, la TVA représente une charge nouvelle pour le tourisme à travers la taxation des services. Entre ces deux conséquences, chacun doit faire son choix. Le NF s'abstient donc d'une suggestion de vote. En revanche il propose de voter non à des majorations de 0,3% et de 1% en faveur des finances fédérales

et de l'AVS. Aucune objection en revanche à approuver la quatrième question.

Quant aux initiatives jumelles, leur inefficacité prévisible et leurs conséquences économiques et sociales désastreuses nous amènent à formuler un double non catégorique. (nf)

Voir page **3**

Editorial

Quelle valeur accorder à l'effondrement des partis traditionnels en Italie? Entre les deux tours des élections municipales, les candidats encore en lice comptent leurs voix. Mais, d'ores et déjà, la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste figurent parmi les perdants. Ce qui ne suffit pas à les enterrer prématurément. Car à droite comme à gauche, il reste des ressources et les avertissements reçus ne resteront pas lettre morte. Laminé par des taxes et impôts de tous ordres, le peuple italien se sent corvéable à merci. De longues années, l'incurie de l'Etat a prévalu, pour déboucher sur une remise en question fondamentale. L'opération Mains propres a dévoilé des scandales mêlant le politique et la finance, éclaboussant des figures de dimension nationale. Les classes moyennes en ont assez de passer sans cesse à la caisse. Elles l'ont fait savoir dans le secret de l'isolement. Et les formations les moins marquées d'engranger les bénéfices de la colère des masses.

Colère à l'italienne

Par définition, des municipales permettent ce type de catalyse, les enjeux restant circonscrits au niveau régional. L'Italie aurait-elle procédé au même choix dans le cadre de législatives? On peut en douter car les Transalpins mieux que quiconque savent que les extrêmes ne peuvent gouverner. Sinon sous forme de dictature. Les gagnants de ce week-end n'émergent donc pas sur la base de leurs programmes, souvent frustes, plus réactifs que constructifs.

Eternels absents des leviers de commande dans le cas des néofascistes du Mouvement social italien (MSI), ayant eu le temps de se refaire une virginité dans celui des anciens communistes du Parti démocratique de la gauche (PDS), alors que, populiste, la Ligue lombarde joue sur les instincts plus que sur l'intelligence, les formations à la hausse la doivent surtout à leur qualité de minoritaires. Au pouvoir, elles n'auraient pas échappé à l'air du temps et aux tentations d'une vénalité qui doit tout aux hommes et rien aux idées. La DCI et le PS, dans ce contexte, conservent intactes leurs chances de revenir à moyen terme au premier plan. Car en définitive pour incarner les deux seuls pôles indispensables à toute vie sociale, ils ne pourront que dépasser ce qui, avec le temps, ne restera que comme un simple intermédiaire.

Antoine Gessler



Une semaine plus tard...

Il y a huit jours, la Suisse vivait un mercredi historique. Hier soir, le foot était à nouveau en lice. En Europe avec la ligue des champions et la coupe de l'UEFA; chez nous avec un match en retard de LNA.

Voir pages **21 22**

Egli: malheureux à Lugano, hier soir. Dimanche, il sera à Tourbillon. keystone

Patrouilleurs, à vos lattes

La sixième édition de la Patrouille des glaciers est programmée. Catégorie B: deux courses.

Les organisateurs de la Patrouille des glaciers ont levé le voile hier à Sion sur l'édition 1994 de ce grand rendez-vous. Cette fantastique épreuve sportive aura lieu les vendredi 22 et samedi 23 avril prochain.

Une nouveauté de taille est toutefois inscrite au programme de cette sixième édition: l'introduction d'une course supplémentaire destinée à la catégorie B (Arolla-Verbier), qui prendra son départ le jeudi 21 avril. Un choix rendu nécessaire par le formidable attrait qu'exerce la patrouille sur les sportifs.

Rappelons que l'an passé ce ne sont pas moins de 468 patrouilles qui sont parties à l'assaut des glaciers.

Voir page **9**



Les organisateurs de la Patrouille des glaciers: (de gauche à droite) le capitaine Camille Bournissen, le divisionnaire André Liaudat et le lieutenant-colonel EMG Marius Robyr. nf

Orthographe, et de cinq!

La cinquième édition du championnat romand d'orthographe est lancée. Dès aujourd'hui, le «Nouvelliste», qui a porté cette épreuve ludique sur les fonts baptismaux, publie les tests qualificatifs qui permettront aux amateurs de grammaires et de dictionnaires d'évaluer leurs connaissances.

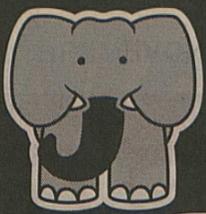
Deux demi-finales seront organisées à Fribourg et Sion et la finale se déroulera en mai prochain au Salon du livre de Genève. A vos dicos, vous avez deux mois pour rendre vos épreuves.

Voir page **6**

RÉOUVERTURE
 DU
BAR LA PRESSE
 au
13 Etoiles
 SION - G. Luyet
 Tél. (027) 222 002

★ MONDE
 ★ VALAIS
 ★ SPORT
 ★ MAGAZINE

Enfants criminels **8**
 L'école s'ouvre à l'Europe **9**
 Yves Brigueat au sommet **26**
 Recettes valaisannes **29**



JUMBO

Hypermarchés Brico-bâti-centres

Semaine 47

JUMBO tout près de chez vous :

Hypermarchés :

Dietlikon
Heimberg
Schönbühl
Villars-sur-Glâne
La Chaux-de-Fonds
Vernier
Lugano

Brico-bâti-centres :

Zürich
Bachenbülach
Frauenfeld
Schaffhouse
Arbon
Schänis
Hâag
Baden
Schafisheim
Oftringen

Soleure
Emmen
Viège
Conthey
Monthey
Meyrin
Chavannes-de-Bogis
La Chaux-de-Fonds
Ecublens
Bussigny

Vevey
Yverdon
Peseux
Bulle
Delémont
S. Antonino
Grancia

JUMBO VOUS ÉTONNERA TOUJOURS !



Perceuse frappeuse

BLACK & DECKER BD 561

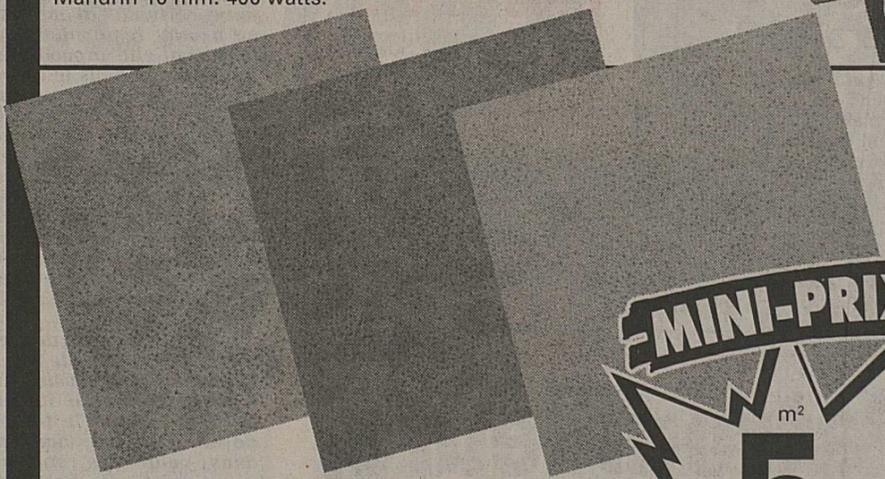
Poignée pratique. Commutateur perçage simple.
Mandrin 10 mm. 400 watts.

À CE PRIX, PLUS BESOIN DE RÉFLÉCHIR !

MINI-PRIX

29.-

au lieu de 49.-



Moquette JUMBO HIT

100 % polyamide. Résistante, convient pour les surfaces chauffées par le sol. Idéale pour le salon et la chambre à coucher. Largeur originale 400 cm. Divers coloris.

MINI-PRIX

5.-

au lieu de 8.-



Service à fondue bourguignonne

28 pièces

seulement

49.-

au lieu de 79.-

Carrousel mobile. Avec réchaud, caquelon, couvercle anti-éclaboussures, brûleur, 6 saucières, 6 assiettes, 6 fourchettes et 6 cuillères à sauce.



Jeu d'outils de professionnels

100 pièces

En acier au chrome-vanadium trempé.
Avec cliquet réversible.
Dans boîte plastique pratique.

seulement

49.-

au lieu de 79.-

VÉRITABLE PORCELAINES CHINOISE !

SWEET LILY, SAPHIRE, SUMMERLAND, ANNIE, MONA ou OLIVIA

45 pièces

Excellente qualité, résistant au lave-vaisselle.
Set comprenant :
8 assiettes, 8 assiettes à soupe, 8 assiettes à dessert, 8 tasses, 8 sous-tasses, 1 plat, 1 sucrier avec couvercle, 1 crémiera, 1 plat à légumes ovale.

MINI-PRIX

59.-

au lieu de 99.-

L'emploi fait polémiquer

Plainte annoncée contre l'émission « A bon entendeur ».

SION. - Attaqué sur ses offres d'emploi à l'étranger par l'émission de la Télévision suisse romande « A bon entendeur », le journal « Marché de l'emploi » qui est imprimé à Sion mais distribué dans tous les kiosques de Suisse (voir NF de mardi), a annoncé hier matin qu'il déposerait plainte.

Contacté hier, le directeur de la publication attaquée, M. Krum, a expliqué: « Nous n'avons jamais été contactés par la télévision, ce qui est tout de même incroyable. On nous accuse de piquer ici et là des annonces pour des emplois à l'étranger alors que nous avons signé un contrat de licence avec une agence américaine spécialisée dans le marché international et qui s'appelle International Career Employment Opportunities. Il est normal que nous publions des annonces mentionnant qu'il faut parler arabe, tché-

que ou japonais dans notre pays où bien des étrangers cherchent aussi des places de cadres. Il y a des colonies étrangères importantes en Suisse et je reçois souvent des téléphones d'Américains ou de gens ayant la double nationalité suisse et américaine par exemple. Quant au témoignage de l'étudiante sur les propos que nous aurions tenus, je le réfute complètement car nos téléphonistes reçoivent des consignes tout à fait contraires. Notre journal vient d'être lancé et c'est pourquoi le dossier pour les emplois à l'étranger a encore croisé durant quelque temps les annonces qui se trouvaient déjà dans le journal. » Affaire à suivre...

On notera cependant que le « Marché de l'emploi » publie surtout des offres pour des places en Suisse. (vp)

La guerre des golfs...

Le bras de fer entre WWF et Valais se poursuit.

SION. - Le WWF Suisse commentait hier à Berne une brochure intitulée « Pour des golfs respectueuse de la nature ». Le WWF a présenté le Valais comme un mauvais élève. Selon l'ATS, notre canton est accusé par le WWF de ne pas avoir procédé à une planification de ses golfs.

L'accusation est pour le moins injuste si l'on songe que le Tribunal fédéral, dans son dernier arrêt sur le golf de Sion, renvoie - pour la question de la planification des « greens » - aux principes de la fiche traitant des zones de golfs dans le plan directeur du canton du Valais (fiche datant de février 1991).

D'autre part, le Conseil d'Etat a pris le 23 juin 1993 la décision complémentaire de limiter à huit le nombre de nouveaux golfs de dix-huit trous qui pourront être réalisés en Valais durant les deux prochaines législatures quadriennales (trois golfs dans le Haut-Valais, trois dans le Centre et deux dans le Bas). On ne peut donc parler d'absence de planification en Valais.

Cité par l'ATS, M. Hulmann, du WWF, déclarait à la conférence de presse d'hier: « Cette situation a abouti, dans le Valais central à cinq projets sans relation avec les besoins réels de cette région. » Selon lui, il est quasi certain qu'un seul, voire aucun de ces projets ne verra le jour. Encore

une curieuse affirmation si l'on considère le fait que le Conseil d'Etat, en fixant à trois le nombre de futurs golfs dans le Valais central jusqu'à l'an 2000, a nommé confirmé dans le même document la classification en zone golf des projets de Grimisuat et de Sion... D'autre part, seuls trois projet de golfs (à dix-huit trous) se trouvent dans une procédure assez avancée dans le Valais central.

La saga des petits ducs

M. Hulmann a d'autre part profité de cette conférence de presse pour relancer la guerre contre le golf de Grimisuat. A croire que le but du WWF est de faire pression sur le Conseil fédéral alors qu'on parle d'un retrait prochain du recours déposé par le Département fédéral de l'intérieur contre le golf de Grimisuat. De plus, il court ces jours-ci une curieuse rumeur selon laquelle les experts n'arriveraient plus à trouver de hiboux petits ducs nichant sur le territoire de la commune de Grimisuat... La raison en est simple: lesdits petits ducs nichent sur le territoire de la commune d'Ayent, à une altitude nettement supérieure à celle du golf, comme ont pu le constater des ornithologues. (vp)



Le hibou petit duc n'a pas fini de surprendre... keystone

VOTATIONS DU 28 NOVEMBRE - LE NF SUGGÈRE

TVA, mais pas plus

TVA
6,2%

CONFÉDÉRATION SUISSE
SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT

Bulletin de vote pour la votation populaire du 28 novembre 1993
Stimmzettel für die Volksabstimmung vom 28. November 1993

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 18 juin 1993 sur le régime financier?	Réponse Antwort
Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 18. Juni 1993 über die Finanzordnung annehmen?	

La TVA est un impôt moderne, le seul qui permette de rajeunir notre vieil Icha dépassé par l'évolution économique. La logique fiscale veut donc que l'on doive y passer, pour favoriser notre industrie d'exportation et encourager l'investissement. La TVA concourt à créer des conditions-cadres stimulantes pour l'économie.

Pendant, telle que proposée, la TVA constitue une charge supplémentaire incontestable pour les régions moins industrialisées: les prestations de services, qui

n'étaient pas touchées par l'Icha, seront frappées par la TVA.

Le tourisme, donc le Valais, se trouve en première ligne.

Il y a donc lieu, pour chacun, de peser ses intérêts et ses responsabilités. Accepter la TVA pour collaborer à une mise à jour d'un système fiscal désuet et miser sur des finances fédérales saines, ou refuser en fonction des intérêts du secteur touristique, pour montrer la nécessité d'un taux favorable pour les prestations touristiques.

TVA
6,5%

CONFÉDÉRATION SUISSE
SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT

Bulletin de vote pour la votation populaire du 28 novembre 1993
Stimmzettel für die Volksabstimmung vom 28. November 1993

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 18 juin 1993 concernant la contribution à l'assainissement des finances fédérales?	Réponse Antwort
Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 18. Juni 1993 über einen Beitrag zur Gesundung der Bundesfinanzen annehmen?	

Non à la question 2, qui propose de passer à 6,5% pour améliorer l'état des finances fédérales.

Outre le fait que cette majoration de 0,3 point ne remédie

pas à une situation catastrophique (7 milliards de déficit), nous n'avons pas vu dans la réforme le début d'une volonté ferme de revoir l'impôt fédéral direct.

TVA
+ 1% AVS

CONFÉDÉRATION SUISSE
SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT

Bulletin de vote pour la votation populaire du 28 novembre 1993
Stimmzettel für die Volksabstimmung vom 28. November 1993

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 18 juin 1993 prévoyant des mesures garantissant le maintien de la sécurité sociale?	Réponse Antwort
Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 18. Juni 1993 über Massnahmen zur Erhaltung der Sozialversicherung annehmen?	

Non à la question 3, qui demande de prévoir pour cent supplémentaire pour prévenir d'éventuelles difficultés de financement de l'AVS.

Notre prévoyance sociale

doit être soutenue, certes, mais pour elle-même, et non servir de levier facile à la ponction fiscale.

Il sera temps d'y revenir.

IMPÔTS
SPÉCIAUX

CONFÉDÉRATION SUISSE
SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT

Bulletin de vote pour la votation populaire du 28 novembre 1993
Stimmzettel für die Volksabstimmung vom 28. November 1993

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 18 juin 1993 sur les impôts de consommation spéciaux?	Réponse Antwort
Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 18. Juni 1993 über besondere Verbrauchssteuern annehmen?	

Oui à la quatrième question qui n'entraîne que des changements techniques en transformant les droits d'entrée sur les voitures et sur les carburants en impôts de consommation. Il s'agit de simple conformité avec nos voisins et partenaires, sans introduction de taxes supplémentaires.

Entre-temps, la situation s'est quelque peu débloquée avec la construction de parcs proches de la gare par le Crédit Suisse et la Migros.

Jumelles abusives

INITIATIVE
ALCOOL

NON

CONFÉDÉRATION SUISSE
SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT

Bulletin de vote pour la votation populaire du 28 novembre 1993
Stimmzettel für die Volksabstimmung vom 28. November 1993

Acceptez-vous l'initiative populaire « pour la prévention des problèmes liés à l'alcool »?	Réponse Antwort
Wollen Sie die Volksinitiative « zur Verminderung der Alkoholprobleme » annehmen?	

INITIATIVE
TABAC

NON

CONFÉDÉRATION SUISSE
SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT

Bulletin de vote pour la votation populaire du 28 novembre 1993
Stimmzettel für die Volksabstimmung vom 28. November 1993

Acceptez-vous l'initiative populaire « pour la prévention des problèmes liés au tabac »?	Réponse Antwort
Wollen Sie die Volksinitiative « zur Verminderung der Tabakprobleme » annehmen?	

C'est un double non catégorique aux deux initiatives jumelles intitulées « pour la prévention des problèmes liés à l'alcool et au tabac » que nous proposons de déposer dans l'urne.

Ces deux initiatives exigent ni plus ni moins d'interdire toute publicité en faveur de l'alcool et du tabac, afin, principalement, « de protéger la jeunesse contre l'alcoolisme et le tabagisme ».

Si la mesure proposée devait réellement avoir pour conséquence une protection efficace contre ces deux fléaux, nous n'hésiterions pas à entrer dans le jeu des comités d'initiative. Cependant,

au-delà de l'aspect important de l'atteinte aux libertés individuelles, il est avéré qu'un interdit massif n'entraînerait aucunement les effets annoncés, ainsi que le prouvent les pays qui ont déjà tenté de telles expériences. Les seules mesures réellement efficaces passent par de vastes campagnes de prévention sur des groupes de population ciblés.

De plus, cette double interdiction inefficace est disproportionnée puisqu'elle causerait des préjudices économiques et sociaux d'une ampleur considérable, sans contrepartie positive sur la santé de la population.

Les Genevois aux urnes

Six mois après: encore le droit de vote aux étrangers!

En juin dernier, le corps électoral genevois avait dit un « non » sec (71%) à une initiative lancée par la gauche visant à accorder aux étrangers ayant dix ans de résidence en Suisse le droit de vote et d'éligibilité. Sans faire aucune démarche pour acquérir la nationalité suisse.

Mais il semble toujours impossible d'obtenir l'autorisation d'agrandir le parc sous-lacustre, entièrement financé par des fonds privés. Au prochain gouvernement d'agir.

Communes pourvoyeuses de logements

Enfin, dans la foulée de l'initiative sur le droit au logement, acceptée par 57% des votants l'année dernière, le Rassemblement pour une politique sociale du logement veut faire inscrire dans la Constitution l'obligation pour les communes de construire des logements bon marché, d'acquérir des terrains pour la construction en droit de superficie, etc.

Les mêmes initiants « remettent ça », mais en version douce, en ne proposant que le droit de vote. L'argumentation de la gauche est de relever le fait que les étrangers domiciliés à Neuchâtel ou dans le Jura ont le droit de vote; mais elle oublie de préciser que c'est seulement en matière communale.

Des places de stationnement

Autre sujet fleuve, celui de la place de l'automobile! Les libéraux ont lancé, il y a quatre ans, une initiative « pour la construction de 10 000 places de stationnement ». Ils cherchaient à contourner les blocages qui ont empêché pendant vingt ans la construction du parc de Saint-Antoine pendant vingt ans, par exemple.

Le Rassemblement est fâché, car les partis radical et démocrate-chrétiens l'ont lâché et recommandé le non à un gonflement inutile de l'arsenal législatif sur le logement, qui éclate déjà. Les investisseurs se découragent des blocages de la politique immobilière genevoise et préfèrent la Suisse allemande. Là encore, les partis majoritaires espèrent alléger certaines dispositions législatives au cours des quatre prochaines années.

P.-E. Dentan

VALEURS

Tâches prioritaires de l'Etat

Formation, recherche, développement: des exigences pour l'avenir.

Les finances fédérales profiteront du redressement conjoncturel qui devrait s'engager grâce au raffermissement de la stagnation économique, mais l'important déficit budgétaire exige que l'on traite maintenant les problèmes de fond.

Il convient d'examiner si certaines tâches confiées à l'Etat depuis longtemps ont toujours la même importance ou si d'autres, orientées vers l'avenir, ne jouent pas un plus grand rôle justifiant des ressources accrues tant sur le plan financier que sur celui du personnel.

Etant donné la concurrence plus vive et les progrès techniques toujours plus rapides, il faut donner la priorité aux dépenses destinées à la formation, à la recherche et au développement. Cela vaut également pour les relations avec nos partenaires commerciaux à l'étranger. La Suisse doit d'une part tenir compte des changements politiques dans le monde, et d'autre part créer les conditions-cadres adéquates pour les secteurs axés sur les exportations. A plus forte raison depuis le refus de l'EEE qui a rendu plus difficile l'ouverture vers l'extérieur.

La mission de l'Etat doit être de planifier et d'agir en

prévision de l'avenir. La prévoyance sociale, la défense nationale et une partie des transports sont aussi du ressort de l'Etat. Mais il faut adapter ces secteurs aux exigences de notre époque en procédant à des réductions de prestations et à des privatisations. En ce qui concerne l'agriculture, le premier pas a été franchi en abandonnant la politique de la rémunération à la production. Toutefois il est également nécessaire de réexaminer les différentes étapes allant de la transformation à la vente des produits agricoles. En outre, le système de la péréquation financière de la Confédération qui s'est constitué au fil des années doit être reconsidéré.

Autant que possible, les taxes devraient couvrir les dépenses liées aux tâches de l'Etat. Cela permettrait de renforcer le principe de l'utilisateur-payeur. Par ailleurs, si le secteur privé parvient à effectuer certaines tâches de façon plus efficace, il faudrait les lui confier. Cela implique une analyse approfondie des différentes missions de l'Etat, de leurs bases juridiques, des coûts en personnel et des frais matériels relatifs aux différentes prestations fournies. C'est seulement ainsi que l'on pourra lâcher du lest et mettre à profit les énergies libérées pour se tourner vers l'avenir. Alexander Zeller

Les Suisses de l'«Euro Top 500»

Vingt-neuf sociétés helvétiques parmi les meilleurs chiffres d'affaires du continent.

ZURICH. - Les grandes entreprises suisses continuent à faire bonne figure en comparaison internationale. Selon l'«Euro Top 500» établi par l'hebdomadaire «Handelszeitung», 29 sociétés ayant leur siège en Suisse figurent parmi les 500 plus grandes d'Europe en terme de chiffre d'affaires. Nestlé conserve sa 13e place et occupe le 10e rang pour le bénéfice. Marc Rich, ABB et Metro reculent. Ascom et Adia font leur entrée dans ce gacha.

Etabli sur la base des résultats 1992, l'«Euro Top 500» couronne, comme l'an passé, le groupe anglo-hollandais

Royal Dutch Shell, avec un chiffre d'affaires de 75,029 milliards d'ECU (plus de 136 milliards de francs au cours moyen 1992). La deuxième place reste occupée par le holding italien I.R.I. S.p.A., (53,34 milliards d'ECU). En revanche, la médaille de bronze a changé de titulaire.

Daimler-Benz passe devant BP

Quatrième en 1991, le constructeur automobile allemand Daimler-Benz (48,84 milliards d'ECU) supprime le groupe pétrolier britannique British Petroleum (BP) (45,33 mil-

liards). Volkswagen se maintient au cinquième rang (42,33 milliards).

Nestlé, premier groupe suisse, arrive comme l'année précédente en 13e position, avec un chiffre d'affaires de 30,03 milliards d'ECU en 1992. Au classement des plus gros bénéficiaires, la multinationale de Vevey fait mieux, en prenant la dixième place, note la «Handelszeitung» dans son étude à paraître aujourd'hui.

Ascom et Adia entrent

Marc Rich & Co. Holding (24,79 milliards d'ECU), domicilié à Zoug, perd cinq rangs et se retrouve à la 21e place. En 24e position, Asea Brown Boveri (ABB) a rétrogradé de quatre places. Quant au holding allemand Metro

International, dont le siège est à Baar (ZG), il perd deux places et arrive en 39e position.

Deux sociétés suisses font cette année leur entrée dans l'«Euro Top 500»: Ascom et Adia. La société bernoise de télécommunications réalise le plus grand bond en avant pour se hisser à la 476e place, tandis que l'entreprise lausannoise de travail temporaire parvient au 498e rang.

Au classement des quarante plus grandes banques européennes, l'UBS arrive 12e, la SBS 18e et le Crédit Suisse 24e. Les assurances helvétiques font mieux: la Zurich est 6e, la Suisse de réassurances 7e. Au total, parmi les 500 premières sociétés européennes, 300 ont affiché l'an dernier des augmentations de chiffre d'affaires. (ats)

Forum économique Suisse-Roumanie

En 1989 la Roumanie connaissait un bouleversement politique sans précédent. Quatre ans plus tard, qu'en est-il de l'ouverture de ce pays à l'Occident et à l'économie de marché?

C'est à ces questions que les étudiants de 3e année de l'ES-CEA de Saint-Maurice tenteront de répondre par le biais d'un voyage d'études en Roumanie, prévu pour avril 1994. Conscients du fait qu'un tel projet nécessite une intense préparation, ils organiseront un forum économique le 3 décembre prochain à la salle communale de Martigny.

Les futurs cadres de l'ES-CEA ont décidé d'ouvrir leur projet au public et de permettre à toutes les personnes ou entreprises désireuses d'en apprendre plus de participer à cette manifestation. Des orateurs tels que l'ambassadeur

de Roumanie en Suisse, le directeur d'Hoffmann-La Roche à Bucarest, un membre de la Chambre du commerce Suisse-Roumanie, pour n'en citer que quelques-uns, nous parleront de la situation actuelle de la Roumanie et des ses rapports avec la Suisse. Ils nous renseigneront sur les divers processus de transformation des entreprises roumaines et nous feront partager leurs diverses expériences économiques et commerciales.

En cette période de conjoncture difficile, voilà une opportunité de développement à ne pas manquer! Le secrétariat de l'ESCEA de Saint-Maurice (025) 653286 se tiendra à la disposition de tous les intéressés, jusqu'au 29 novembre 1993, pour prendre les inscriptions ou dispenser un complément d'information.

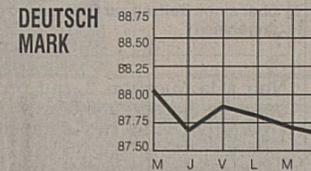
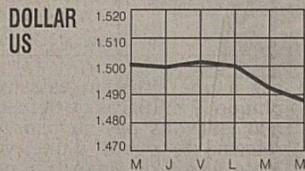
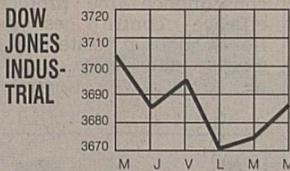
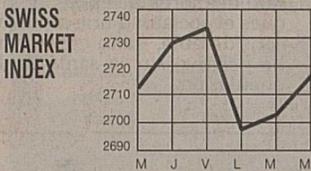
Deux banques au banc des accusés

LAUSANNE. - La publicité des banques pour le petit crédit ne respecte pas la législation. La Fédération romande des consommatrices et la Fédération suisse des consommateurs avaient déposé plainte en 1990 contre les banques Procrédit, Finalba et la Banque Cantonale Vaudoise. Cette dernière ayant accepté d'adapter sa publicité, seuls les représentants des deux premières se sont retrouvés hier sur les bancs du Tribunal de district de Lausanne. En matière de petit crédit, le consommateur ne dispose de presque aucune protection légale, si ce n'est l'article 3 de la loi sur la concurrence déloyale, entrée en

vigueur en 1988. Celui-ci prévoit que toute publicité pour le petit crédit doit donner des indications précises en particulier sur le taux d'intérêt (en francs et en pour cent), le montant du crédit et la somme globale remboursable.

Or tant sur les affiches que dans la presse, les publicités de ces banques spécialisées dans le crédit à la consommation ne mentionnent pas ces éléments. Dans un premier temps, les organisations de consommateurs avaient tenté de négocier avec l'Association suisse des banques de crédit. Finalement, sans réponse, elles déposèrent plainte. Le jugement est attendu pour vendredi. (ats)

Bour\$e\$ et va£eur\$



Indices table with columns for SPI, CS Général, S & P 500, Toronto, Nikkei, Financ. Times, DAX, CSBS-Gesamt, Hong Kong, Sydney-Gesamt, MIB, CAC 40 and values for 23.11 and 24.11.

Bourse suisse

Table of Swiss stock market data with columns for Titres cotés en permanence and other titles, and values for 23.11 and 24.11.

AUTRES TITRES

Table of other stock market titles including Adia, Ares Sero, BCV, BK Vision, Bobst, Bucher Holding, Buehrle, Cementia, Crossair, Fischer, Fotolabo, Galenica, Gen. Bern, Hero, Hilti, Immuno, Interdiscount, Jelmolli, Landis & Gyr, Leu Holding, Lindt Sprngli, Logitech, Mercure, Michelin, Merck, Motor Col., Mövenpick, Pirelli, Publicitas, Richemont, Saurer Holding, Schindler, SIG, Sika, Sika A, Sika B, Surveillance, Von Roll.

AVANT-BOURSE

Table of pre-market stock data for Agie, Astra, Danzas, Feldschlössli.

Métaux précieux

Table of precious metals prices for Or, Argent, Platine, Vrenell Fr., Napoléon, Krüger Rand.

Devises

Table of exchange rates for USA, Angleterre, Allemagne, France, Belgique, Hollande, Italie, Autriche, Portugal, Espagne, Canada, Japon, ECU.

Billets

Table of banknotes for various countries including USA, Angleterre, Allemagne, France, Belgique, Hollande, Italie, Autriche, Portugal, Espagne, Canada, Japon, Grèce.

Taux d'intérêt suisses

Table of Swiss interest rates for CRÉDIT SUISSE, Comptes à terme, Obligations, Banque Nationale Suisse, Rendement moyen, Taux Lombard.

Mazout: prix indicatif

Table of Mazout prices for Valais central, Prix par 100 l, 3001 à 4500 l.

Fonds de placements

Table of investment funds including CS C. 2000 FS, CS C. 2000 DM, CS C. 2000 ECU, CS C. 2000 FF, CS Bd Valor FS, CS Bd Valor DM, CS ECU Bond b, CS Gulden b, CS Hispano b, CS MMF Bef, CS MMF CS, CS MMF DM, CS MMF Ecu, CS MMF Fih, CS MMF FF, CS MMF Lit, CS MMF Psta, CS NAM \$, CS Oeko-Pr DM, CS Pf Inc Sfr, CS Pf Inc US\$, CS Pf Bid DM, CS Pf Bid Sfr, CS Pf Bid US\$, CS Pf. Grwth Sfr, CS Pf. Grwth DM, CS Pf. Grwth US\$, CS Prime B.b, CS STB \$, CS STB DM, CS UK £ b, CS F.F. b, CS Germ. F. b, CS It. F. b, CS Ned. F. b, CS Tiger F FS, CS Jap Mt FS, CS Eur. Bond B, CS Act. Suisses, CS E. Blue-Ch. b, CS Eq Fd C. USA, CS Eq Fd Em. M., CS Euroreal DM, BPS B Fd-\$ A, BPS B Fd-\$ B, BPS B Fd-ECU A, BPS B Fd-ECU B, BPS B Fd-DM A, BPS B Fd-DM B, BPS B Fd-FF B, BPS B Fd-£ B, BPS B Fd-HFL B, BPS B Fd-CS B, BPS B Fd-AUS A, BPS B Fd-YEN B, BPS MMF FS, BPS MMF \$, BPS MMF ECU, BPS P.Inc. Sfr, BPS P.Inc. Sfr, BPS P.G. Sfr, BPS P.G. Sfr, BPS P.G. DM, BPS P.G. DM, BPS Sh T.F.DM.

Bourses étrangères

Table of foreign stock exchanges including PARIS, LONDRES, AMSTERDAM, FRANCFORT, TOKYO, and various international indices.

Taux d'intérêt de l'Euromarché

Table of Euro market interest rates for CHF/SFR, USD/US\$, DEM/DM, GBP/£, NLG/HLG, JPY/YEN, CAD/CS\$, XEU/ECU, 3 mois, 6 mois, 12 mois.

CS-Actualité advertisement: Epargnez avec méthode, vous épargnez plus! Demandez le prospectus CS-Plan épargne «plus». Maintenant disponible dans toutes nos succursales valaisannes. Pour tout renseignement: CS-Sion, 027/299 242 CS-Martigny, 026/211 150

TELEKURS advertisement: Transmis par Orysta SA, Lausanne (Cours sans garantie) et avec la collaboration du Crédit Suisse

Championnat romand d'orthographe

A vos dictionnaires!

La cinquième édition du championnat romand d'orthographe est lancée, principalement grâce au soutien encourageant de la Société de Banque Suisse.

Tenues à bout de bras, durant trois ans, par le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais», ces joutes orthographiques ont connu un nouvel essor romand dès 1991 avec la participation de l'«Illustré». Et, dès cette année, élan plus fort encore puisque la «Liberté» de Fribourg a rejoint le camp des «dicosaires». Selon les professeurs Francis Klotz et Michel Rothen, sans lesquels ce concours ne serait pas, les dicosaires seraient tout simplement des amoureux de la langue française qui mettent un point d'honneur à la parler et à l'écrire correctement.

Deux catégories

Voici les grandes lignes de l'édition 1993-1994.

Le championnat romand est ouvert à deux catégories de concurrents:

- les juniors, nés entre le 7 mai 1976 et le 6 mai 1981;
- les seniors, amateurs et professionnels, nés avant le 7 mai 1976.

Première épreuve qualificative: il suffit de remplir les tests juniors ou seniors présentés dans cette page. A l'aide d'un dictionnaire, il ne devrait pas être sorcier de découvrir agréablement quelques subtilités de la langue française.

Demi-finales à Sion et à Fribourg

Concurrentes et concurrents qui auront franchi avec succès ce premier cap seront con-

voqués pour la demi-finale, sous forme de dictée, qui se déroulera en deux lieux distincts et à des dates différentes, en fonction de leur domicile. Il va de soi que les épreuves seront distinctes, elles aussi.

La première demi-finale aura lieu le samedi 26 mars 1994 à l'Université de Fribourg et réunira les concurrents des cantons de Neuchâtel, Jura et Fribourg.

La deuxième demi-finale se déroulera le samedi 16 avril 1994 à Sion, dans la grande salle rénovée de la Matze, et réunira les concurrents des cantons de Genève, Vaud et Valais.

Finale au Salon du livre

Les cent meilleurs demi-finalistes se retrouveront en finale, dictée évidemment, le samedi 7 mai 1994 en un lieu symbolique à souhait, le Salon du livre, à Genève, en présence d'invités de marque.

Tous les finalistes recevront un dictionnaire offert par les Editions Le Robert et les meilleurs de chaque catégorie seront récompensés par de magnifiques prix comme peuvent en témoigner les lauréats des précédents concours.

La prise en charge de tous les frais d'organisation et les prix sont offerts généreusement par la douzaine de partenaires qui ont accepté de soutenir cette cinquième épreuve ludique romande consacrée à la langue française.

Le délai pour l'envoi des tests est fixé au samedi 29 janvier.

Le corrigé des tests paraîtra dans le courant de février.

A vos grammaires et dictionnaires! (rp)

Tests qualificatifs seniors

1. Marquez d'une croix les mots correctement orthographiés

bâteau	<input type="checkbox"/>	râture	<input type="checkbox"/>	râdeau	<input type="checkbox"/>
flânerie	<input type="checkbox"/>	gâteau	<input type="checkbox"/>	châtiment	<input type="checkbox"/>
château	<input type="checkbox"/>	gâchette	<input type="checkbox"/>	châlet	<input type="checkbox"/>
hâchis	<input type="checkbox"/>	fâné	<input type="checkbox"/>	châle	<input type="checkbox"/>

2. Marquez d'une croix les phrases qui ne comportent aucune erreur

- Il craignait que la sonnerie intempestive du réveille-matin ne le fit sursauter.
- Tonton nous rabattait les oreilles avec le récit de son odyssée.
- Le séisme avait enseveli tous les points de repaire.
- Sur ces entrefaits, surgirent, hilares, les pandores.
- Les cheveux de la manucure frisotaient d'étrange manière.

3. Vrai ou faux? (V ou F)

- Pêcheresse est le féminin de pêcheur.
- Maligne est le féminin de malin.
- Devineresses est le féminin de devin.
- Vengeuresse est le féminin de vengeur.

4. Complétez s'il y a lieu

- Grâce à cet entraîneur, j'acquies de bonnes habitudes.
- Il serait souhaitable que vous conclu ez dans le même sens.
- Faut-il que vous soy ez distraits!
- Je vous appelle pour que vous fuy ez à temps.
- Voici le contrat que nous avons conclu .
- Que nous le revoy ons ensemble ne serait pas superflu.

5. Complétez par un homonyme du mot «sang»

- Le mandrin est allé barguigner.
- Au récit de cette vilénie, son n'a fait qu'un tour, mais il a bien dû accommoder.
- Charles-Alexandre fait des vers même apercevoir.
- Bon ne saurait mentir.
- tirerait-il une égratignure?

6. Ajoutez les traits d'union s'il y a lieu

Délirons un peu et imaginons, réunis au siège de la Croix Rouge à Tel Aviv, Charles Quint et Sainte Beuve face au chef d'état major du Roi Soleil.

7. Complétez s'il y a lieu

le quinquai <input type="checkbox"/> er	le fusil <input type="checkbox"/> er
le joai <input type="checkbox"/> er	le vanill <input type="checkbox"/> er
le châtaign <input type="checkbox"/> er	le groseill <input type="checkbox"/> er
le barill <input type="checkbox"/> et	le mill <input type="checkbox"/> et

8. Accordez les participes passés s'il y a lieu

- Ces deux partenaires se sont involontairement nui .
- Nous ne nous sommes pas souvent téléphoné .
- Sabine s'est fait confectionner une blouse à Bangkok.
- Combien de nuits ai-je travaillé ?
- Oublié , les cent kilos que j'ai pesé avant mon régime!
- Les médecins se sont aisément rendu compte de la supercherie.

9. Cocher les réponses exactes

- Une haute-contre est:
- une voix d'homme.
 - une échelle de grande taille.
 - une prise de karaté.

- Un grand duc est:
- un titre de noblesse.
 - un rabot de grande dimension.
 - un rapace.

- Un chassepot est: Un gnomon est:
- un outil de jardinier. un homme de petite taille.
 - un fusil. un arbuste épineux.
 - un outil de tanneur. un cadran solaire.

Tests qualificatifs juniors

1. Complétez, s'il y a lieu, ces verbes conjugués au futur

je m'assi <input type="checkbox"/> rai	nous essu <input type="checkbox"/> erons
tu parcour <input type="checkbox"/> as	vous ni <input type="checkbox"/> rez
il conclu <input type="checkbox"/> a	ils cueill <input type="checkbox"/> ront

2. Rajoutez le trait d'union s'il y a lieu

- Nous avons tout fait nous mêmes.
- Au bout d'un moment, le dompteur est venu lui même.
- Les pauvres mêmes paieraient pour applaudir la diva.
- Il a construit sa villa là même où l'accident avait eu lieu.
- Où as-tu ta chambre? - Ici même.
- Deux millions pour ce taudis! dites-vous. - C'est cela même.

3. Faites les éventuels accords

- Ces deux gredins s'en sont mis plein les poches.
- Passé 10 heures, le concierge ne répond plus.
- Vu les circonstances, je vous absous, petite canaille!
- Pour son bien, veuillez donner le plus de devoirs possible à mon chérubin.
- Tous les ennuis possible , voilà ce qu'il a eu!
- Sa sœur et sa mère excepté , aucun membre de sa famille n'a assisté à sa petite réception.

4. «Ce qui l'» ou «ce qu'il?»

- Dormir, boire et manger, voilà tout intéresse.
- Cet exploit est extraordinaire! est moins, c'est la réaction des spectateurs.
- étonne, c'est l'accoutrement de sa sœur.
- horrible, ce sont les discours emphatiques de son directeur.
- amassé dans sa mansarde? Des vieilleries!
- anime dans ces moments-là, c'est une volonté farouche.

5. Conjuguez les verbes à la deuxième personne du singulier de l'impératif

- Va et découvre ta planète.
- Ne répand pas sans cesse de fausses nouvelles.
- Fein de t'intéresser aux fadaises qu'il raconte.
- Avoue franchement que tu n'y comprends mot.
- Résou d'abord tes problèmes, ma chère.
- Sache t'enthousiasmer.

6. Marquez d'une croix les mots correctement orthographiés au pluriel

des bonhommes	<input type="checkbox"/>	des soupiraux	<input type="checkbox"/>
des pneux	<input type="checkbox"/>	des landaus	<input type="checkbox"/>
des ventaux	<input type="checkbox"/>	des festivals	<input type="checkbox"/>
des clous	<input type="checkbox"/>	des grigous	<input type="checkbox"/>
des régals	<input type="checkbox"/>	des coraux	<input type="checkbox"/>
des joujous	<input type="checkbox"/>	des chouchous	<input type="checkbox"/>

Tests élaborés par Francis Klotz et Michel Rothen.

Bulletin d'inscription

Nom: _____

Prénom: _____ Date naissance: _____

Rue: _____

NP _____ Localité: _____

Profession: _____

(Pour les retraités, indiquez l'ancienne profession.)

Catégorie juniors seniors
(cochez la case correspondante)

Visa du jury: _____

A retourner jusqu'au 29 janvier 1994 à: «Nouvelliste»,
Championnat d'orthographe, case postale 680, 1951 Sion.

PARRAINAGE



Société de Banque Suisse

NOUS SOUTENONS LES BONNES IDÉES

L'illustré

La Romandie, vraiment!

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

LA LIBERTÉ

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE GENÈVE

LES DICTIONNAIRES LE ROBERT

PROVINS VALAIS

CHAMPAGNE MÉRCIER

LATHION-VOYAGES ET TRANSPORTS S.A. - SION

PAYOT

Valais AU ROYAUME DES VIGNERES

Faute de munitions, la démolition!

BERNE. - La fabrique fédérale de munitions d'Altdorf (FMA) et la société Derendinger AG à Dietlikon (ZH) vont créer une entreprise commune d'élimination de vieilles voitures, a annoncé le DMF hier. L'implantation de cette entreprise dénommée SAWEG à Altdorf fournira dès 1996 du travail à une cinquantaine de personnes.

Cette entreprise se vouera à l'élimination de vieilles voitures dans le respect de l'environnement et à la commercialisation de pièces détachées. Elle utilisera pour cela de nouvelles méthodes conformes aux prescriptions les plus sévères en la matière.

L'entreprise Derendinger se charge de recyclage industriel depuis sa fondation en 1930. La fabrique fédérale de muni-

tions d'Altdorf a aussi de l'expérience dans ce domaine, puisqu'elle élimine des réfrigérateurs et des appareils électroniques. Les deux partenaires travaillent au projet SAWEG depuis deux ans. Grâce au soutien des autorités uranaises, il pourra être réalisé immédiatement.

La SAWEG devrait occuper environ 50 personnes à partir de 1996. Ce personnel sera principalement recruté au sein de l'effectif de la FMA. Comme les cinq autres entreprises d'armement de la Confédération, cette dernière doit réduire son personnel en raison du recul des commandes militaires. Environ 200 emplois y ont déjà été supprimés (20%), mais la FMA reste un des principaux employeurs du canton d'Uri. (ats)

Hunter hors la loi

Risque «minime» de collision dans le ciel bernois.

BERNE. - Trois avions militaires ont pénétré mardi sans autorisation dans l'espace aérien de l'aéroport de Berne-Belp, où deux avions civils se trouvaient en phase d'atterrissage. Selon le DMF, le risque de collision était minime. Les pilotes seront néanmoins punis.

L'incident s'est produit mardi vers 16 heures, a indiqué le Département militaire fédéral (DMF) hier. Il a été provoqué par trois avions de combat Hunter aux commandes desquels se trouvaient des pilotes de milice en cours de répétition. Après un vol d'entraînement dans la région du pied du Jura, la formation se dirigeait, à une altitude de 1400 mètres, du lac de Biene vers l'Emmental.

Sans que les pilotes aient demandé l'autorisation de la sécurité aérienne de l'aéroport de Belp, les trois appareils ont traversé l'espace aérien contrôlé, croisant les deux avions civils qui s'apprêtaient à atterrir. Le premier a passé à environ 200 mètres en dessous de la formation militaire, le second à une plus grande distance, selon le DMF.

Comme les conditions atmosphériques permettaient le vol à vue, le risque de collision pouvait être qualifié de minime, aux yeux du DMF. Les pilotes ont tout de même contrevenu à des prescriptions claires de sécurité de vol. Une procédure disciplinaire a donc été engagée contre eux. (ats)

L'auto-index au 111

BERNE. - Bientôt, les PTT donneront l'identité et l'adresse des propriétaires de véhicules. Il suffira de fournir le numéro d'immatriculation et l'opératrice du 111 ou le Videotex répondront. La régie et l'Association des services des automobiles (ASA) ont accepté un contrat-cadre. Selon un porte-parole des PTT, tous les détails ne sont pas encore connus, tels la date d'entrée en service et les cantons concernés.

La Principauté du Liechtenstein a décidé de s'associer à ce projet. Selon le président

de l'ASA, Viktor Erni, il ne sera pas forcément possible d'obtenir les noms et adresses de conducteurs de certains cantons, compte tenu des législations sur la protection des données. Odilo Guntern, préposé fédéral à la protection des données, a rappelé que l'article 104 de la loi sur les transports routiers permet aux cantons de publier l'identité des détenteurs de véhicules.

D'ores et déjà, il est prévu qu'il ne sera possible de demander qu'un seul renseignement par appel. (ats)

Il joue avec un revolver

Adolescent grièvement blessé.

SAIGNELÉGIER. - Un adolescent de 15 ans s'est grièvement blessé à la tête en manipulant le revolver de son père. Le drame s'est produit mardi soir dans une localité près de Saignelégier, dans les Franches-Montagnes. L'adolescent se trouve dans un état critique, a indiqué hier la police cantonale jurassienne. Elle ne révèle pas le nom de la localité où l'accident s'est passé afin que les parents ne soient pas importunés, a précisé le porte-parole de la police.

Le drame s'est produit vers 21 h 30. Alors que leurs parents étaient absents de la maison, deux garçons de 13 et

15 ans jouaient tout en regardant la télévision. L'ainé a découvert le revolver de son père dans une chambre voisine. L'arme n'étant pas chargée, il s'est mis en quête de munitions. Il est parvenu à ses fins et l'a chargée. Le cadet a alors entendu une déflagration dans une chambre voisine. Il a découvert son frère grièvement blessé à la tête et a alerté les voisins.

L'adolescent a été conduit à l'hôpital de Saignelégier. Vu la gravité de ses blessures, il a été fait appel à la REGA qui l'a transporté par hélicoptère dans un hôpital de Berne. (ap)

Une grande première... le Michelin suisse

GISVIEZ. - Pour la première fois, un guide Michelin des hôtels et des restaurants est consacré à la Suisse et au Liechtenstein.

Pour cette première édition, les inspecteurs du manufacturier français de pneus ont testé et sélectionné durant trois ans 1954 établissements, dont 1153 hôtels et 801 restaurants. Il s'agira d'un guide annuel. Originalité propre à ce

volume: le prix du plat du jour y figure.

Un seul trois-étoiles de bonne table a été décerné à Fredy Girardet à Crissier. Le guide sera mis en vente le 2 décembre, a fait savoir hier la filiale suisse de Michelin à Givisiez (FR). Entre 1908 et 1931, un premier guide Michelin des hôtels suisses avait été édité. (ats)

En bref

Pas assez lent le statisticien!

BERNE. - Le compte routier fait des remous jusque dans l'Office fédéral de la statistique (OFS). Son directeur, Carlo Malaguerra, a sévèrement critiqué hier l'un de ses collaborateurs qui s'était publiquement risqué à faire des prévisions sur les résultats du compte routier de cette année.

L'office a une éthique qui interdit ce genre de pures prévisions, a ajouté le patron de l'OFS pour qui l'affaire ne restera pas sans conséquences graves pour le collaborateur concerné.

Il est absolument impossible de faire de telles déclarations pour les années 1991 à 1993 dont les résultats ne sont pas encore connus. Carlo Malaguerra a affirmé que son démenti ne reposait pas sur des motifs politiques et a promis qu'à l'avenir les résultats du compte routier ne seraient plus publiés avec des années de retard... (ap)

TVA: Vaduz prêt à suivre

VADUZ. - Une éventuelle acceptation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par le peuple suisse le 28 novembre aurait des répercussions au Liechtenstein. Un groupe de travail a été créé afin de déterminer sous quelle forme la Principauté pourrait aussi remplacer son Icha par une TVA. (ats)

Vandales

ZURICH. - Des inconnus ont brisé devantures et vitrines de 11 entreprises dans la nuit de mardi à mercredi à Zurich. Les dégâts sont estimés à une centaine de milliers de francs. Ces déprédations commises chaque fois par deux à trois personnes semblent être en rapport avec l'évacuation du squat du Wohlroth. (ap)

SÉANCE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Sus à l'arc-en-ciel!

Cette truite est la victime principale du nouveau règlement sur la pêche...

BERNE. - Protection renforcée des espèces indigènes, conditions plus sévères pour l'importation d'espèces étrangères, nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons: ce sont les grandes lignes de la nouvelle ordonnance relative à la loi fédérale sur la pêche qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

Tel est pris qui croyait prendre, se dit-on en lisant le communiqué publié hier par le Département fédéral de l'intérieur (DFI), qui réussit l'exploit de transformer un acte simple - une canne, un fil, une amorce - en loisir «high tech», nécessitant un bagage digne des hautes écoles!

Ainsi, celui qui entend pêcher l'an prochain «devra respecter le principe de conservation piscicole à long terme et tenir compte de la protection et de la diversité des espèces». Mieux: «Les dispositions de protection prévues dans la nouvelle ordonnance définissent, pour chaque espèce indigène, un statut de menace, ce qui confère un caractère officiel à la liste rouge des poissons.»

Mais oui, on en est là: les humains peuvent tranquillement s'étriper, sous surveillance psychiatrique, bien sûr, des assassins se baladent en toute liberté dans les rues, toujours sous bénédiction psychiatrique, des milliers de jeunes étiques s'enfoncent des seringues dans les veines, tandis que des dizaines de fonctionnaires, calfeutrés dans leur fauteuil, se penchent sur une liste rouge des poissons. Voilà sans doute le triomphe du XXe siècle finissant!

Revenons au poisson pour ajouter que, selon le DFI, «le maintien et l'amélioration de

son habitat constitue un élément central de l'ordonnance. Pour cela, la Confédération prévoit des aides financières.» Et pendant ce temps, des ouvriers, par exemple, continueront à loger dans des baraques infâmes et, s'ils ont la malchance d'être étrangers, l'Etat leur interdira tout regroupement familial: bravo...

D'après le communiqué du DFI, «la répartition des tâches entre cantons et Confédération a été revue». Bigre, la planète chancelle! Car «Berne se focalise désormais sur la protection des espèces et les cantons sont responsables pour l'exploitation piscicole de leurs eaux». Plus fort: «La nouvelle réglementation permet ainsi de respecter nos engagements internationaux en matière de protection des espèces.» Gageons que nos chômeurs n'en attendaient pas moins!

Le fonctionnaire censé renseigner le public sur la nouvelle ordonnance, Erich Staub, chef de la section pêche, division protection des eaux et pêche de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage - excusez du peu - était naturellement inatteignable hier: aussi est-ce sans filet que l'auteur de ces lignes doit écrire que «la truite arc-en-ciel est la victime principale de la nouvelle réglementation relative à l'importation et à l'introduction de poissons étrangers au pays ou à la région».

A l'égard de ce poisson originaire des Etats-Unis et introduit chez nous au tournant du siècle, le communiqué du DFI n'est pas vraiment transparent. Reste qu'il faut savoir que «le Conseil fédéral a tranché et s'est rangé au côté des cantons qui souhaitent limiter l'introduction de l'espèce ou

qui ont déjà décrété une introduction». Dont acte... (bos)

Le Conseil fédéral en bref

Par ailleurs, le Conseil fédéral a notamment pris les décisions suivantes:

Bruit des trains: il a chargé trois départements d'élaborer un programme de mesures pour la réduction du bruit des lignes ferroviaires, programme qui devra être sur le papier d'ici à deux ans. Il faudrait dépenser environ 3 milliards de francs pour la lutte contre le bruit, mais le financement n'est pas encore garanti.

Protection des eaux: il a adopté un message proposant de ratifier la Convention internationale de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux. Cette convention ne va pas au-delà des engagements pris par la Suisse dans des accords avec les pays voisins.

Financement de l'asile: il a modifié l'ordonnance sur le financement en matière d'asile. Dès le 1er janvier 1994, les cantons recevront un forfait journalier de 18 francs par demandeur pour leurs prestations d'assistance. La Confédération financera en outre 1367 postes d'encadrement.

Affaire Refonda: il a décidé d'ouvrir des discussions avec les autorités portugaises au sujet des scories d'aluminium de l'entreprise Refonda. Il souligne que cette décision ne signifie pas que la Suisse admette une responsabilité dans cette affaire.

Aptitude au service: il a adopté une nouvelle ordonnance réglant l'examen médical d'aptitude au service militaire. Elle correspond aux normes légales régissant la réforme Armée 95 et tient compte du respect de la sphère privée.

Sécurité: il a augmenté les contributions versées au canton de Genève et à la ville de Berne pour les tâches de protection extraordinaires. Ces contributions, en particulier pour la protection de personnalités étrangères, passent de 3 millions à 5 millions pour Genève et à 4 millions pour Berne.

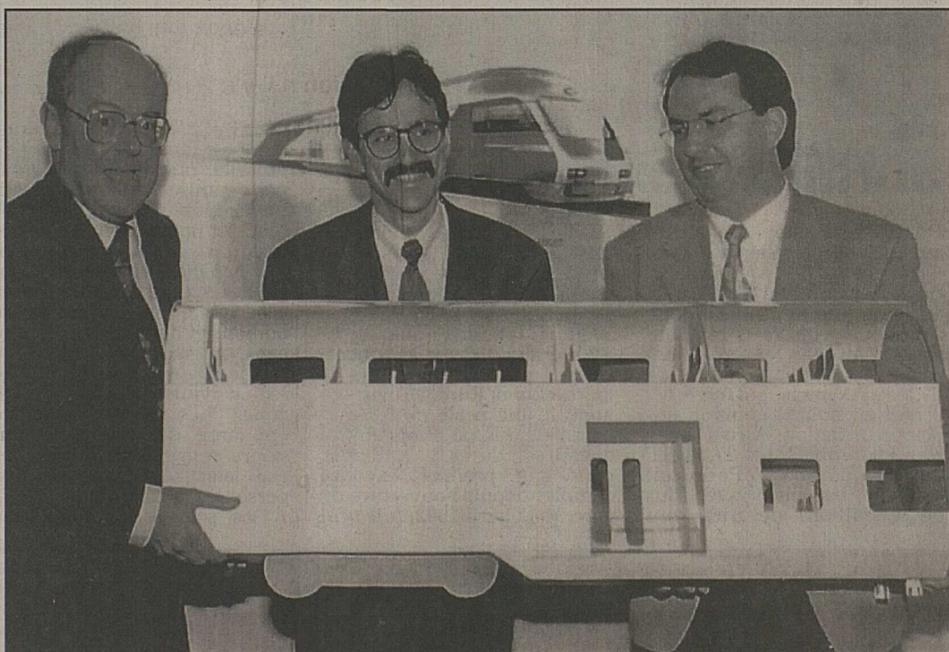
Les verts sur les roses: il a refusé d'entrer en matière sur les demandes d'accès à des dossiers formulées par deux organisations antinucléaires. Les requêtes concernaient des documents relatifs à la décision du Conseil fédéral d'autoriser l'augmentation de puissance de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Affaire Blocher: il a pris acte du refus de l'UDC zurichoise de revenir sur sa campagne d'annonces dans la presse. Il a donc renoncé définitivement à se faire représenter à la réunion annuelle de ce parti cantonal, présidé par Christoph Blocher, à l'Albisgüetli.

Démission: il a pris acte de la démission pour raisons de santé du professeur Lutz Krauskopf de son poste de directeur de l'Office fédéral de la police. Agé de 56 ans, M. Krauskopf a été victime d'un infarctus cet été. (ats)

Intercity: des wagons suisses

Les CFF ont choisi leurs nouvelles voitures à deux étages.



L'architecture des futurs wagons a été expliquée par (de gauche à droite), Theo Weiss, directeur d'exploitation des CFF, Paul Blumenthal, directeur du trafic voyageurs, et Pierre-Alain Urech, délégué à Rail 2000.

BERNE. - Les voitures à deux étages des trains intercity seront suisses. Le conseil d'administration des CFF en a confié la fabrication au consortium IC2000, dirigé par Schindler Waggon, a fait savoir hier la régie. Une première série de 58 voitures sera commandée. Elle seront mises en service dès 1997. Un crédit de 157 millions de francs a été alloué pour cette réalisation. Au total 250 voitures de ce type devraient être construites pour les CFF.

Le consortium IC2000 a été choisi car il bénéficie d'une grande pratique dans la fabrication de voitures modernes à deux niveaux, comme celles équipant le réseau express régional (RER) de Zurich. Outre Schindler Waggon AG, à Pratteln (BL), la SIG à Neuhausen

(SH) et ABB Zurich font partie du consortium suisse. GEC-Alsthom, qui a construit les rames du TGV, Alusuisse-Lonza Railtec S.A. et Vevey Technologies collaboreront également à ce projet.

Dès 1997, pour leurs 150 ans, les CFF veulent faire circuler des trains à deux étages sur les lignes intercity très fréquentées. Un appel d'offres international avait été lancé en vue de la fabrication d'une première série de voitures à impériale, correspondant aux exigences de la première étape de Rail 2000.

Par comparaison aux véhicules classiques, les nouvelles voitures permettent 17% d'économie de coûts. Elles seront climatisées et équipées d'un système de toilettes à circuit fermé. (ats)

P



L'HIVER BIEN EN MAIN.

DUNLOP SP WINTER

En bref

Difficultés

LE CAIRE. - L'OLP a demandé à l'Égypte d'intervenir pour faire avancer les pourparlers israélo-palestiniens sur l'autonomie dans les territoires occupés, a-t-on appris de sources palestiniennes et égyptiennes. Des négociations ont repris hier au Caire et à El Arich sur ces questions. Yasser Arafat, reçu presque comme un chef d'État à Athènes, a fait état de sérieuses difficultés entre Palestiniens et Israéliens. (ats/afp/reuter)

Scandaleux?

PARIS. - Comme l'Allemagne, la France utilise des cadavres d'adultes pour simuler concrètement les effets des accidents de la circulation, mais tant les constructeurs que le corps médical assurent que ces expériences se déroulent dans le respect de la loi et que seuls les corps donnés à la science sont utilisés.

Le recours à des cadavres d'enfants, comme cela se pratique en Allemagne, demeure l'exception.

Pourtant admise depuis longtemps, l'utilisation de cadavres pour la recherche soulève de sérieux problèmes d'éthique médicale et implique des garanties les plus strictes. Leur utilité cependant ne fait aucun doute. En France, des représentants du corps médical ont qualifié hier ces essais d'indispensables.

«Prévenir les accidents de la route, en limiter les effets, améliorer les ceintures de sécurité est un objectif que tout le monde doit rechercher. Ce qui serait scandaleux serait de ne pas le faire», a affirmé hier, sur France 2, le professeur Claude Got, chef de service de l'hôpital Ambroise-Paré (Boulogne). (ap)

Optimisme

BRUXELLES. - Après des mois de dispute, la CEE et les États-Unis ont commencé à trouver un terrain d'entente pour la conclusion, avant le 15 décembre, des négociations du Gatt, a-t-on affirmé hier de source européenne.

Revenu hier de deux jours de discussions à Washington avec le représentant américain du commerce Mickey Kantor, le commissaire européen sir Leon Brittan a affirmé que «des progrès ont été faits», même si de nombreux obstacles subsistent.

Un collaborateur de sir Leon a même été plus loin. Ces intenses négociations ont permis «de rendre clair le fait que, pour la première fois, ils envisagent un accord», a-t-il dit sous couvert d'anonymat. (ap)

Cassé

PARIS. - Le Conseil constitutionnel a invalidé hier l'élection du député UDF de Paris Jean-Pierre Pierre-Bloch pour dépassement de son compte de campagne et l'a déclaré «inéligible pendant un an à partir du 28 mars 1993 et démissionnaire d'office». (ap)

Licenciements

NEW YORK. - Philip Morris, premier groupe agro-alimentaire mondial, a annoncé hier qu'il allait procéder à 14000 suppressions d'emplois sur les trois prochaines années, selon un plan prévoyant la fermeture ou la réduction des activités d'une quarantaine de ses entreprises. Philip Morris a expliqué que cette restructuration qui concerne toute la compagnie est destinée à réduire les coûts et restaurer la compétitivité. Ce plan prévoit un nombre indéterminé de licenciements et entre dans le cadre de la stratégie d'économies lancée en 1989. Des départs à la retraite et des retraites anticipées font également partie du projet. Craig Fuller, vice-président de Philip Morris, n'a pas voulu préciser où ces compressions auront lieu ni quelles usines seront touchées. (ap)

Meurtriers de 11 ans...

Les tueurs du petit James condamnés à la détention pour un «temps illimité».

PRESTON. - Les deux enfants de 11 ans, jugés pour le meurtre du petit James Bulger, ont été condamnés hier à la détention «pour un temps illimité». Ils ont été reconnus, à l'unanimité, coupables du meurtre du jeune garçon de 2 ans. C'est la charge la plus grave qui pesait contre eux. Les meurtriers ont aussi été inculpés de l'enlèvement de James, le 12 février 1993 à Bootle près de Liverpool.

«Cela signifie que vous serez détenus pour beaucoup, beaucoup d'années, jusqu'à ce que le ministre de l'Intérieur décide que vous ne représentez plus aucun danger.» C'est ce qu'a expliqué le juge, Michael Morland, aux deux meurtriers, après la délibération du jury. Il a qualifié le meurtre d'acte de brutalité diabolique jamais égalé dans l'horreur.

Noms donnés

Le juge a aussi décidé que les deux enfants, désignés par les

lettres A et B pour les besoins de l'instruction, pouvaient maintenant être identifiés. L'enfant A se nomme Robert Thompson et l'enfant B, Jon Venables. Pour la troisième accusation, tentative d'enlèvement d'un autre jeune enfant, le jury populaire, composé de neuf hommes et trois femmes, n'est pas parvenu à une décision à l'unanimité. Raison pour laquelle le juge les a déchargés de cette question, qui sera tranchée devant un autre jury.

Le jury a délibéré pendant cinq heures et demie pour rendre sa décision au dix-septième jour du procès de Preston, au nord de Liverpool. Les parents du petit James étaient présents dans la salle pour l'énoncé du verdict, entourés de toute leur famille. Les parents de Jon Venables étaient également présents.

Pétrifiée

Denise, la mère de James qui

est enceinte de huit mois, était pétrifiée et livide. Elle a quitté la salle dès l'énoncé du verdict, escortée par la police dont un représentant l'embrassée. C'est la première fois que cette jeune femme de 25 ans entrait au Tribunal de Preston depuis le début du procès il y a plus de trois semaines.

Emotion

De son côté, le père de Jon Venables a fondu en larmes en entendant le verdict. Sa mère a regardé fixement devant elle avant de s'effondrer sur l'épaule de son mari.

Les deux garçons, qui avaient 10 ans à l'époque des faits, ont été conduits hors de l'enceinte du tribunal. Robert Thompson était pâle. Jon Venables s'est pris la tête dans les mains à la lecture du verdict et a craqué nerveusement. La famille Bulger a également été conduite hors du tribunal. (ats/afp/reuter)



La mère du petit James, enceinte de huit mois, est venue hier pour la première fois au tribunal. (ats/afp/reuter)

Opération Gelo

Organisation de trafiquants de drogue démantelée en Italie.

MILAN - LA CHAUX-DE-FONDS. - La police italienne antimafia (DIA) a annoncé hier à Milan le démantèlement d'une organisation internationale de trafiquants de stupéfiants. L'opération Gelo a commencé à Milan il y a plus d'un an et s'est étendue en Argentine et en Suisse. Un Calabrais de 57 ans domicilié à La Chaux-de-Fonds a été arrêté. En été 1991, la police suisse avait saisi dix kilos de cocaïne dans le cadre de cette enquête.

L'Italien de La Chaux-de-Fonds impliqué dans ce trafic international de cocaïne et

d'héroïne a été arrêté le 11 novembre dernier.

L'opération Gelo a conduit à l'arrestation de douze personnes, notamment à Milan. Des perquisitions ont eu lieu dans toute l'Italie. La base de l'organisation se trouvait à Milan et était gérée par des Calabrais de la n'drangheta (mafia). La bande importait de la cocaïne de l'Amérique du Sud et de l'héroïne de Turquie. Outre celui de La Chaux-de-Fonds, deux autres Calabrais ont été arrêtés à l'étranger, un en Argentine et un autre en Slovaquie. (ats/ansa)

«Bambi» fait des sous...

LOS ANGELES. - Michael Jackson a conclu hier le contrat le plus juteux de l'histoire de l'édition musicale.

La société de la vedette, MJJ Enterprises, a annoncé la vente à EMI Music Publishing de sa filiale d'édition musicale

ATV Music pour une somme de plus de 200 millions de dollars (300 millions de francs). De source proche des négociations, on précise que Jackson lui-même empochera plus de 100 millions de dollars. (ats/reuter)

...«Mickey» en perd

PARIS. - Mickey, Donald et autre Goofy, les héros d'Euro Disneyland, le parc d'attractions de Marne-la-Vallée (est de Paris), ne font plus recette à la bourse de Paris ou Londres. Mercredi le titre a dégringolé respectivement de 18,5% et de plus de 15%.

Mal en point depuis la mi-octobre, l'action Euro Disney ne cotait plus que 27,20 FF (environ 7 francs) à Paris, soit son plus bas historique. Plus de 4 millions de titres ont

changé de mains mercredi, 2,4% du capital. Depuis le 1er janvier, cette action a abandonné près de 50%. Introduite en bourse à 72 FF, l'action avait par la suite doublé.

La chute du titre s'est accélérée il y a une quinzaine de jours quand Euro Disney annonçait une perte de 5,3 milliards de FF pour un chiffre d'affaires de 5,7 milliards, pour son premier exercice complet depuis l'ouverture du parc, le 12 avril 1992. (ats/afp)

L'aide arrive en Bosnie

SARAJEVO. - Pour la première fois depuis un mois, plusieurs convois d'aide humanitaire sont arrivés à destination hier en Bosnie, ont annoncé des responsables du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). En Croatie, un cessez-le-feu devait entrer en vigueur entre Croates et Serbes de la Krajina.

Le HCR a cependant précisé qu'il ne s'agissait encore que d'un progrès bien timide pour venir en aide aux 2,7 millions de civils bloqués par les combats dans l'ex-république yougoslave.

Deux convois ont atteint Zenica et Travnik et trois autres, partis de Belgrade, sont arrivés dans les enclaves musulmanes de Tuzla, Zepce et Srebrenica, a précisé Lyndall Sachs, porte-parole du HCR. «Nous faisons preuve d'un op-

timisme prudent mais le passage des convois aujourd'hui ne suffit pas», a-t-elle ajouté.

A Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, où la population est assiégée par les Serbes, 79 tonnes de farine ont été déchargées. Dans le nord, à Tuzla, la situation est «désespérée», a précisé Lyndall Sachs. 12% seulement des besoins alimentaires y ont été assurés ces vingt-cinq derniers jours.

Un convoi britannique de Tomislavgrad à Zenica est parvenu dans cette dernière ville, après avoir laissé dix camions à Vitez. Leur déchargement et la distribution de leur marchandise est prévue pour ce matin. Un second convoi, venant de Banja Luka, transportant 120 tonnes d'aliments, est en train de décharger à Travnik, en Bosnie centrale.

L'ONU avait interrompu

Les morts du froid

Quarante victimes en une semaine.

PARIS. - L'arrivée précoce de l'hiver dans une grande partie de l'Europe a provoqué la mort d'au moins quarante personnes en une semaine, selon un décompte effectué hier.

En France, onze personnes, dont neuf sans-logis, sont mortes depuis samedi à cause du froid.

A Moscou, dix personnes ont péri gelées. Pour le reste de la Russie, aucun chiffre n'est disponible. Cette fin de semaine, les températures dans la capitale et à Saint-Petersbourg devraient tourner autour de moins huit degrés dans la journée et moins 20 dans la nuit.

En Allemagne, une cinquième personne est décédée depuis le début des intempéries, a annoncé l'Association d'aide aux sans-logis.

En Roumanie, la vague de froid a fait six morts depuis dimanche dernier à Bucarest, dont un bébé dans une voiture.

En Suisse, bien qu'on n'annonce aucun mort, la vague de froid a aussi sévi. Les températures les plus froides de cette fin d'automne ont été atteintes dans la nuit de lundi à mardi. Le thermomètre est descendu à moins 26,8 degrés à La Brévine. (at/afp)

Les mineurs en colère

METZ. - Les violentes manifestations des mineurs des houillères du bassin de Lorraine ont fait hier matin 45 blessés parmi les forces de l'ordre, dont deux gravement atteints.

Environ 2000 manifestants, qui venaient de Forbach en Moselle, ont, par petits groupes organisés, attaqué les bâtiments publics de la ville de Metz, et notamment l'hôtel de région, siège du conseil régional présidé par Gérard Longuet, le ministre de l'Industrie. Les mineurs, armés de boulons et de manches de pioches, ont saccagé les vitres du rez-de-chaussée de l'hôtel de région qu'ils ont essayé d'occuper. Les forces de l'ordre ont lancé des assauts à plusieurs reprises, et utilisé les gaz lacrymogènes pour disperser les assaillants.

Des scènes semblables se

sont déroulées devant la mairie, la préfecture (où des pneus ont été brûlés), et l'hôtel de district. En fin de matinée, les mineurs sont rentrés à Forbach.

Selon le préfet de la Moselle, Georges Peyronne, qui donnait une conférence de presse en fin d'après-midi, «plus de 400 manches de pioches» ont été saisies à l'issue de cette manifestation d'une «extrême violence». Il a d'autre part jugé que la mobilisation des forces de l'ordre, 500 policiers et gendarmes, était adaptée à la menace.

Vers 6 heures du matin, les mineurs ont entamé leur journée d'action en se rendant au péage de Saint-Avold où, après des affrontements avec les gendarmes, ils ont laissé passer gratuitement les automobilistes pendant trois quarts d'heure environ. Les

Terroriste abattu à Gaza

JÉRUSALEM. - Le chef de la branche militaire du groupe intégriste Hamas dans les territoires occupés, opposé au processus de paix au Proche-Orient, a été abattu hier dans la ville de Gaza par des soldats israéliens, a annoncé l'armée.

Le communiqué de Tsahal décrit Imad Aqal, chef du Izzedin al-Kassem groupe armé de l'organisation extrémiste, comme «le plus dangereux fugitif dans la bande de Gaza».

Aqal a tenté de s'enfuir d'un véhicule arrêté à un barrage par une patrouille de la police paramilitaire, a rapporté la radio. Il a ouvert le feu sur les policiers et a été abattu au cours de la riposte.

Aqal avait revendiqué la responsabilité de l'assassinat de deux réservistes israéliens le mois dernier. Un ouvrage publié par Hamas cette semaine lui attribue l'espoir «d'aller au paradis en se faisant tuer par des soldats israéliens».

L'annonce de la mort du chef militaire a été suivie par des appels lancés depuis les haut-parleurs des mosquées en faveur de la grève générale dans les territoires.

Le Fatah de Yasser Arafat a exprimé sa colère après la mort d'Imad Aqal et a appelé à une grève de trois jours en signe de solidarité avec Hamas, a rapporté la Radio israélienne.

De son côté, le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Ehud Barak, a salué l'action de ses hommes et a jugé que cette mort constituait «une réussite importante dans la guerre contre la terreur».

Le mouvement intégriste est opposé à l'accord de paix israélo-palestinien accordant l'autonomie à la bande de Gaza et à la ville de Jéricho en Cisjordanie. (ap)

Grèves en Belgique

Les mesures d'austérité du gouvernement paralysent le pays.

BRUXELLES. - Les transports ferroviaires et aériens, les écoles, les services postaux, les commerces et les banques ont notamment été affectés hier en Belgique par une grève de vingt-quatre heures engagée contre les mesures d'austérité du gouvernement.

Swissair n'a connu qu'un problème en début de matinée. Un vol pour Bruxelles a été détourné sur Maasricht. Il est revenu avec une heure de retard, avec un petit nombre de passagers. La compagnie belge Sabena a annulé de nombreux vols au départ de Bruxelles (dont deux vers la Suisse) le matin en raison d'une grève des contrôleurs aériens. Mais les vols avaient repris normalement en début

d'après-midi bien qu'il y ait eu quelques retards, a déclaré un porte-parole de la compagnie nationale.

Quant aux transports par rail, les CFF ont indiqué que les trains au départ de la Suisse sont partis normalement, mais se sont arrêtés à Luxembourg. De là, les voyageurs se rendant à Bruxelles ont été contraints de se débrouiller. A l'intérieur du pays, les services ferroviaires ont été durement touchés.

Il s'agit du deuxième mouvement de grève de la semaine contre le plan de redressement économique, qui prévoit un gel des salaires, une hausse des impôts indirects et des économies dans le budget social. (ats/reuter)

Nouvelliste

VALAIS

MARTIGNY
SION
SION
SIERRE
CHABLAIS

Bagnes dans tous ses états	10
Grosse saisie de drogue	12
Au nom du Saint-Siège	12
Vingt-cinq nouveaux emplois	14
Ceinture pour les vétérans	20

REPRESENTATION
EXCLUSIVE
de Steinway & Sons.
Hug Musique
Rue de Conthey 15, 1950 Sion
Téléphone 027/22 10 63

A l'assaut des glaciers

Lever de rideau hier à Sion sur l'édition 1994 de la Patrouille des glaciers, qui se déroulera le vendredi 22 et le samedi 23 avril prochain. Cette 6e édition sera enrichie d'une course supplémentaire pour la catégorie B (Arolla - Verbier), dont le départ est prévu le jeudi 21 avril. Cette nouvelle formule devrait permettre d'absorber le surplus d'inscriptions.

Par Danièle Fauchère

SION. - La Patrouille des glaciers version 1994 a été présentée hier à la presse par le divisionnaire André Liaudat, commandant de la division de montagne 10 organisatrice de la course, par le lieutenant-colonel EMG Marius Robyr, commandant de la course, ainsi que par le capitaine Camille Bournissen, chef technique. Les dés sont désormais jetés: cette fantastique compétition sportive aura lieu les vendredi 22 et samedi 23 avril

prochain ou les 23 et 24 avril si les conditions atmosphériques l'exigent. Les inscriptions provisoires seront acceptées dès le 10 janvier 1994 et jusqu'au 1er mars dernier délai, jusqu'à concurrence des places disponibles. Quant au règlement de la course, il peut d'ores et déjà être obtenu auprès du commandement de la division de montagne 10, 1890 Saint-Maurice, tél. (025) 659268, du lundi au vendredi entre 15 et 17 heures.

Course supplémentaire

Une nouveauté de taille a été introduite dans le cadre de cette sixième édition de la Patrouille des glaciers: une course supplémentaire pour la catégorie B (Arolla - Verbier) a en effet été programmée, avec un départ prévu le jeudi 21 avril (ou le vendredi 22). Un choix dicté par le nombre sans cesse croissant de participants qui forçait les organisateurs à refuser des patrouilles. En 1992, 165 patrouilles ont été dans ce cas contre 84 en 1990. En introduisant cette nouvelle formule, les organisateurs espèrent donc absor-

ber le surplus d'inscriptions. A titre indicatif, signalons qu'en 1984, 190 patrouilles ont pris le départ de la course, contre 410 en 1990 et 468 en 1992. Un très beau succès.

Un véritable défi

Exercice sportif hors du commun, la Patrouille des glaciers, divisée en deux catégories, consiste à se rendre en équipe de trois patrouilleurs de Zermatt ou d'Arolla jusqu'à Verbier. Pour la catégorie A (Zermatt-Verbier), la dénivellation totale est de 8000 mètres (3494 mètres en montée et 4090 mètres en descente), soit 100 kilomètres-effort pour un parcours de 53 kilomètres, qui passe par la cabane de Schönbiel, Tête-Blanche (point culminant à 3650 mètres), le glacier du Mont-Miné, le col de Bertol, Arolla, le col de Riedmatten, l'alpage de la Barma, la Rosa-Blanche, le col de la Chaux et enfin Verbier. Pour la catégorie B (Arolla-Verbier), la dénivellation totale est de 4000 mètres (1881 mètres de montée et 2341 mètres de descente), soit 48 kilomètres-effort pour un parcours de 26 kilomètres.

fort pour un parcours de 26 kilomètres.

L'homme et la montagne

Courue avant tout par intérêt sportif, la Patrouille des glaciers donne l'occasion aux sportifs, civils ou militaires, de se mesurer à la matière et aux éléments. «En outre, cette course met en valeur les qualités de montagnard et l'esprit de camaraderie sans lequel la victoire n'est qu'utopie», a notamment précisé le divisionnaire André Liaudat. Cet esprit de camaraderie se retrouve dans le fait que cette épreuve est également ouverte aux étrangers, civils et militaires. A noter à ce propos que la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont d'ores et déjà inscrits pour la patrouille 1994. En attente: l'Allemagne, la Chine et l'Espagne.

Budget 1994

Le budget de la Patrouille des glaciers version 1994 est estimé à environ 800000 francs avec une perte prévisible de 30000 francs. Ce budget se

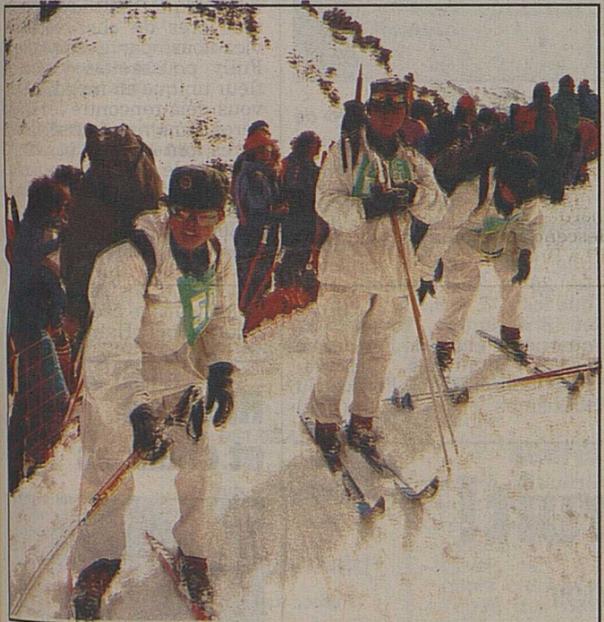


Sur la ligne de départ: les patrouilles s'élancent dans la nuit.

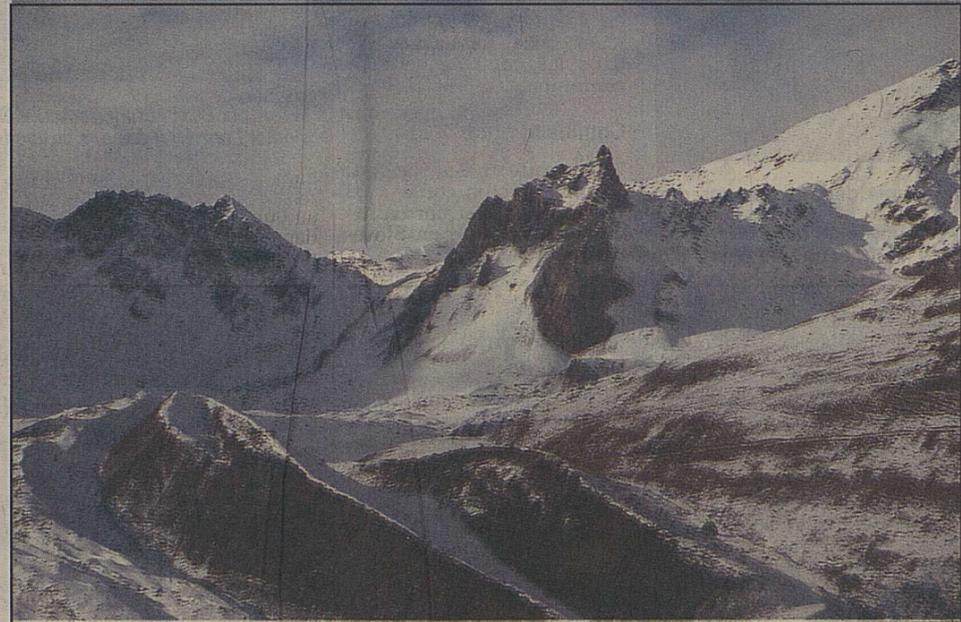
monterait toutefois à près de 1,5 million si l'armée (la division de montagne 10) ne mettait pas à disposition hommes et matériel. L'épreuve est financée à raison d'un tiers par les inscriptions, un deuxième tiers par la vente de calendriers couleurs en trois langues, ainsi que (dernier tiers) par une participation des communes et des offices du tourisme directement touchés par l'épreuve et par des dons particuliers. Signalons encore que l'état-major de la course, soit 138 hommes, œuvre depuis un an déjà à la préparation du rendez-vous 1994. □

La patrouille en histoire

L'idée de la Patrouille des glaciers germa durant la mobilisation (1939-1945) dans l'esprit de deux capitaines de la brigade de montagne 10, MM. Rodolphe Tissières et Roger Bonvin. Il s'agissait alors de tester l'endurance de leurs formations en instruction. La première Patrouille des glaciers fut courue en 1943. Dix-huit patrouilles partirent de la cabane de Schönbiel pour rallier Verbier. L'année suivante, 44 patrouilles prirent le départ. La troisième édition qui devait avoir lieu en 1945 fut annulée en raison de l'opposition de la population après toutes ces années au service de la patrie (mobilisation de 1939-1945). Ce n'est donc qu'en 1949 qu'eut lieu la troisième édition de la Patrouille des glaciers, au cours de laquelle trois hommes perdirent la vie dans une crevasse. L'épreuve fut alors interdite par le Département militaire fédéral. Cette interdiction dura plus de trente ans, jusqu'en 1983 où elle tomba à la demande du lieutenant-colonel Martin et du capitaine Bournissen. Le samedi 5 mai 1984 fut en quelque sorte courue la quatrième édition de la Patrouille des glaciers, mais la première ouverte au public.



Sur le parcours, une patrouille féminine chinoise.



Après Arolla, la montée au col de Riedmatten.

ÉDUCATION

L'école s'ouvre à l'Europe

Durant deux jours se tient à Saillon un important séminaire de l'Association des inspecteurs et directeurs d'écoles primaires de la Suisse romande et du Tessin, association présidée par M. Michel Pellaud. Le thème: l'Europe et l'école.

Par Jean-Marc Theytaz

Une rencontre primordiale à l'heure où l'école est soumise à une évolution constante, allant de mutation en mutation, réajustant ses objectifs, affinant ses projets.

La visée de ce séminaire est triple: elle se veut actualisée, éducative, prospective, en regard de l'Europe de l'éducation. L'après 6 décembre 1992 nécessite une actualisation des buts; la présentation de projets concrets concernant plusieurs secteurs de l'éducation, notamment l'école primaire, est à l'ordre du jour de même que les scénarios de demain, ceux élaborés par les cantons qui sont régulière-

ment en avance sur la Conférence.

La Romandie existe

Il faut savoir que la Romandie de l'éducation existe; elle offre une recherche importante coordonnée en réseaux romand, suisse, international, elle apporte une spécificité romande par la liaison d'activités de formation des enseignants, un lieu d'impulsion par création de sites variés d'innovation pédagogique, à Sierre par exemple, et offrant de multiples autres foyers de travail en commun et tournés vers l'ouverture que nous offre l'avenir, comme l'a précisé Jacques-André Tschoumy directeur de l'IRD.

Projet de Corome: formation à l'Europe

Corome, commission romande des moyens d'enseignement, va assurer la fiabilité d'une formation à l'Europe. La démarche entreprise à travers ce projet va privilégier la didactique, les supports, les thèmes.

La didactique utilisée favo-

risera la construction des connaissances par l'élève placé en situation de s'interroger plutôt que de transmission de savoir dans un enseignement frontal. Les supports mis en œuvre seront performants et les thèmes choisis devront permettre d'atteindre deux objectifs: ceux des programmes en vigueur dans les disciplines concernées et ceux de formation à l'Europe. L'histoire et la géographie seront ainsi prioritairement concernées. L'originalité de la didactique, la dimension pluridisciplinaire nous apprennent qu'il ne s'agit pas là d'une nouvelle discipline mais qu'il importe d'ouvrir des pistes de travail sur les voies existantes comme le précise Irène Cornali-Engel. Ariane Racine nous entretient sur la place de l'éducation dans le Traité de Maastricht, la dimension européenne de l'éducation, la citoyenneté, l'apprentissage des langues, la mobilité, la reconnaissance des diplômes.

Impulsion du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe, créé

en 1949, a depuis toujours mené des travaux de coopération entre les systèmes éducatifs européens. En 1991 un nouveau projet a été lancé avec les objectifs suivants: donner aux jeunes les connaissances, le savoir-faire et les attitudes dont ils auront besoin pour faire face aux défis européens, les préparer à des études supérieures, à la mobilité, dans une Europe multiculturelle et plurilingue; faire prendre conscience aux jeunes de leur héritage culturel et de leur avenir européen. L'enseignement secondaire en Europe et l'identité européenne constituent deux axes fondamentaux pour l'avancement de ce projet.

Une autre Europe

Gérard de Puymège nous parle pour sa part de la grande Europe, celle de la culture, et des citoyens, réalisée avec le Centre européen de la culture et de sa mission; la valeur clé en est la personne et son espace idéal de participation civique, la région, foyer de création et de communication; la démarche en est le fédéra-

lisme, la méthode Rougemont, l'Europe des citoyens et ses réseaux transnationaux. Le rôle de l'école consiste à former des Européens libres et responsables. Il faut leur apprendre à penser par problèmes et non par nations.

On le voit, le séminaire de Saillon est très riche et diversifié: quatre sessions d'une demi-journée, onze interventions spécialisées, trois temps

de réflexion, de débat et de mise en œuvre et six participations de France et d'Italie, de quoi nourrir une réflexion très étoffée.

A noter que l'ouverture du séminaire se fera par «Un cri d'espoir» de jeunes présenté par Mme Astrid Debons de Sion, pour une meilleure sensibilisation de l'école à l'Europe. □



Mme Ariane Racine, MM. Jacques-André Tschoumy et Michel Pellaud.

Bagnes dans tous ses états

Prophètes en leur pays, une vingtaine d'artistes et artisans bagnards ont peint, sculpté ou photographié leur commune. L'éclectisme à l'affiche.

BAGNES. - Jusqu'au 9 janvier prochain, le musée de Bagnes fait donc dans la diversité.

Logique, puisque ce sont plus d'une vingtaine de créateurs locaux qui occupent les magnifiques salles de l'ancienne cure du Châble.

Membres de Bagn'art, l'association des artistes et artisans de Bagnes, ils se sont inspirés de leur commune - ses habitants, ses paysages, sa vie - pour ensuite donner libre cours à leurs imaginations et leur talent.

Quatre artistes primés

Le Bagnes culturel se porte bien. Une visite à l'ancienne cure du Châble suffira à vous convaincre de la richesse de Bagn'art, cette association d'artistes et artisans locaux qui tient le haut de l'affiche jusqu'au 9 janvier prochain. Avec plus ou moins de bonheur. Il y a en effet à boire et à manger dans ce mariage des genres, cette union de sculptures sur bois et de peintures sur porcelaine, dans cette cohabitation de pyrogravures, d'aquarelles, de photographies, de sanguines, de poupées en costumes, de gouaches ou de collages papier de soie coloré. Un jury ad hoc y a en tout cas trouvé son bonheur. Il a en effet décidé de récompenser quatre artistes. Le premier prix est revenu à Edith Bruchez, le deuxième

à Judith Hulbert alors que Juliana Tuveri et Andrée-Noëlle Filliez se partagent la troisième distinction.

L'œil de Moscou

Sachez encore que les initiateurs de ce rendez-vous culturel ont eu la bonne idée de réserver une salle du musée de Bagnes à des artistes venus d'ailleurs, de Moscou en l'occurrence. Grâce à la galerie Kraska de Genève et sa responsable Natalia Potopova, les visiteurs de l'ancienne cure du Châble peuvent ainsi découvrir le regard talentueux de Marfa Indoukaeva, les remarquables peintures sur bois traditionnelles et religieuses d'Olga Denidova, ou les réalisations surprenantes de Sergueï Andrioka. Autant de jeunes artistes inconnus sous nos latitudes qui apportent pour-



Le coin de l'art russe: une entrée en matière originale et de qualité au musée de Bagnes.

tant une touche de dépaysement originale et bienvenue au milieu d'une exposition

couleur locale visible du mercredi au dimanche, de 14 à 18 heures. (pag)

Les rois couronnés

La Société de tir de Martigny récompense ses champions.



La présidente Marianne Tissières entourée de quelques-uns des rois du tir 1993.

MARTIGNY. - Les soirées annuelles de la Société de tir de Martigny ne sont pas seulement prétexte à gueuleton et flonflons. Ces rendez-vous traditionnels servent aussi à couronner les rois du tir. La présidente de cette dynamique société, Mme Marianne Tissières, vient ainsi de sacrifier à cette agréable coutume. A l'occasion de la dernière soirée annuelle de la société de tir, elle a mis un point d'honneur à féliciter Georges Pochon, lauréat au petit calibre, Guy-Michel Gabioud, vainqueur au pistolet, Franz Heinemann, roi aux 300 mètres B, ainsi que Georges Tissières, couronné aux 300 mètres A.

Les jeunes aussi

Lors de l'apéritif, la présidente n'a pas manqué de dire sa gratitude à la commune de Martigny pour son appui ainsi que pour la mise à disposition d'un local pour son stand «air comprimé à 10 mètres».

Les jeunes tireurs n'ont pas été oubliés non plus dans cette gerbe de félicitations et de remerciements. Ainsi, le meilleur d'entre eux à 300 mètres, en l'occurrence Jean-Daniel Auras, et le vainqueur au pistolet, Roland Gorris, ont également été récompensés.

Chapeau à tous ces rois du tir. (pag)

EN BREF

Explosion au CAD

MARTIGNY. - Une explosion a secoué la centrale de chauffage à distance de la rue du Levant. Trois personnes ont été retenues à l'intérieur du bâtiment alors que trois autres témoins se retrouvaient coincés dans une voiture. Rassurez-vous, ce scénario-catastrophe est tout à fait fictif. Il a été imaginé par l'état-major du feu, afin de pouvoir réunir dans un même exercice pompiers, samaritains et ambulanciers. Or, malgré une température un peu fraîche et quelques petites erreurs dues au manque d'expérience, l'exercice s'est bien déroulé, prouvant là l'efficacité de telles interventions communes.

Nouvelle chaîne télé

MARTIGNY. - Les Services industriels de Martigny informant les abonnés au télé-réseau qu'une nouvelle chaîne sera installée pour Noël. Il s'agit de TMC qui occupera le canal S28. Les SI octoduriens profitent de cette occasion pour rappeler qu'ils ont également mis en service, en cette année 1993, les chaînes suivantes, Splus (sur le canal S11), RTL français (S21), RTL allemand (S27) et Cartoon TNT (S29). La grille de tous les programmes disponibles sur le réseau martignois peut être obtenue aux

guichets des services industriels, à l'avenue du Grand-Saint-Bernard 8, de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30.

Prolongations

MARTIGNY. - La galerie Latour communique que la rétrospective consacrée à Gherri-Moro - qui devait fermer ses portes le samedi 4 décembre - sera prolongée jusqu'au dimanche 12 décembre. Afin de permettre à tout un chacun de pouvoir visiter cette exposition, la galerie Latour restera également ouverte les dimanches 5 et 12 décembre.

Assemblée

MARTIGNY. - La SFG Octoduria de Martigny-Ville informe ses membres actifs, d'honneur et vétérans que son assemblée générale ordinaire aura lieu ce vendredi 26 novembre, à 20 h 15, à l'hôtel Central. L'ordre du jour - riche de dix points - prévoit notamment des élections statutaires.

Théâtre

RIDDES. - Les Amateurs associés remettent ça. Vendredi et samedi, les acteurs riddans vont en effet remonter sur la scène de la salle de l'Abeille pour y interpréter «Attendez-moi, chérie», une comédie de Jean des Marchenelles.

«Le Tourniquet» à la communale

La troupe du Château passe au «Tourniquet», une pièce de Victor Lanoux. La première ce vendredi à l'école communale.

MARTIGNY. - Un cataclysme planétaire a épargné deux hommes, Jacques et Jean, réfugiés dans une sorte de bunker et condamnés à survivre, dans un face-à-face angoissant. Ce huis clos a priori pas trop engageant sert de base à une pièce de Victor Lanoux, que François Perrin et Pierre-André Gross vont jouer onze fois avant Noël dans les combles de l'école communale.

Conflits et rires

Dans cette pièce originale, Victor Lanoux conte l'existence de deux personnages très contrastés, Jean, le pseudo-intellectuel, rescapé de mai 68, et Jacques, le fils d'ouvrier qui préfère son home-trainer à la méditation transcendante. Tous les ingrédients nécessaires à un affrontement incessant sont réunis. Avec le talent qu'on



François Perrin et Pierre-André Gross interprètent «Le Tourniquet» de Victor Lanoux. A voir dès ce vendredi à l'école communale. yvan lucianaz

lui connaît, Victor Lanoux parvient à donner à une situation pas trop rigolote une touche comique. «La virtuosité de Lanoux, la cocasserie des répliques et des situations nous font rire parce que nous découvrons le ridicule des autres, sans nous découvrir tout de suite dans le miroir.» François Perrin et Pierre-André

Gross vivent donc des situations conflictuelles révélatrices des caractères de ces deux personnages hauts en couleur, que vous pourrez applaudir les 26 et 27 novembre ainsi que les 2, 3, 4, 9, 10, 11, 15, 17 et 18 décembre. Toujours au quatrième étage de l'ancienne école communale. Réservations conseillées à l'office du tourisme. (pag)

Toujours plus de bruit!

Novembre industriel aux Caves du Manoir.

Aux récents assauts des Teutons de GOD ils succéderont ce vendredi les litanies sombres et plombées de Pitchshifter. Et les murs de trembler.

La nouvelle est confirmée. Pitchshifter, le combo le plus sale de Nottingham, sera aux Caves du Manoir ce week-end. Ce concert unique en Suisse romande permettra au public de découvrir l'un des groupes les plus intéressants de la scène hardcore et industrielle anglaise.

Formé au début de la décennie, le quatuor a rapidement fait parler de lui, attirant notamment l'attention de Mr. John Peel, animateur sur la BBC et découvreur de talents par excellence.

Après un premier album signé sur le label américain Peaceville, les Pitchshifter ont assuré les premières parties de nombreuses grandes pointures du trash et du hardcore comme Fugazi, Napalm Death ou Therapy.

Poulain de l'écurie Earache depuis deux ans, le groupe a au fil des albums musclé son rock, n'hésitant pas à recourir aux samplers et aux boîtes à rythmes. Dernier CD en date, «Desensitized» confirme si besoin est le rôle de leader du combo. Leur secret, une variété impressionnante de bases rythmiques (même dance parfois) sur lesquelles s'appuient des compositions métalliques sèches et directes.

Pitchshifter c'est aussi une voix, grave et habitée, exprimant les sentiments les plus extrêmes de l'âme humaine, un cri dénonçant avec force

les travers d'une société décomposée. En première partie de concert, les amateurs de rock pourront découvrir les nouvelles compositions d'IMC,

groupe pionnier de la scène hardcore valaisanne. Un cocktail bienvenu de trash, de hardcore et d'industriel avant la séance d'exorcisme des Pitchshifter. (mym)



Les Pitchshifter aux Caves du Manoir. Un événement à savourer ce vendredi dès 21 heures. earache

Degas... un tabac

MARTIGNY. - L'exposition consacrée au peintre français Edgard Degas, organisée par la fondation Pierre-Gianadda à Martigny, a fermé ses portes dimanche dernier. Elle a connu une affluence record avec 241295 visiteurs, a indiqué hier la fondation. Avec l'exposition des œuvres de Modigliani en 1990, elle se place en tête des manifestations les plus fréquentées de quinze ans d'activité de la fondation. La prochaine exposition est consacrée à Marc Laurencin, peintre, dessinateur, graveuse et poète (1865-1956). Elle présentera cent œuvres de l'artiste français, provenant du musée Marc-Laurencin au Japon. Il s'agit d'une des premières expositions consacrées à cette artiste en Europe. Le vernissage public doit avoir lieu vendredi à 18 heures. L'exposition dure jusqu'au 6 mars 1994, elle est ouverte tous les jours de 10 heures à midi et de 13 h 30 à 18 heures. (c)

Des rhinos dans la forêt?

FULLY. - Raymond Delarue, botaniste connu pour ses recherches dans la région des Follatères, Jérôme Fournier, biologiste passionné par la huppe, et Jean-Marc Pillet, grand connaisseur des reptiles, seront ce vendredi 26 novembre à 20 h 15 à la salle de l'Avenir de Fully pour une soirée consacrée aux particularités de la faune et de la flore du coteau de Fully.

Le but de cette soirée est de permettre au public de découvrir le monde fascinant de la nature qui se trouve partout tout près de chez vous. Saviez-vous, par exemple, que Fully pousse une variété de fleur unique au monde? Avez-vous déjà rencontré les rhinocéros dans nos forêts? Les parents font-elles du parachutage? Autant de questions auxquelles les répondront les spécialistes invités.

Cette réunion est organisée par l'association Art et écologie et la Murithienne (Société valaisanne des sciences naturelles) dans le cadre de l'exposition Robert Hainard. (c)

Risques et chances



M. Nino Rizzo.

Aujourd'hui jeudi 25 novembre à la salle de l'hôtel de ville de Martigny, le psychologue et psychothérapeute genevois Nino Rizzo conduira une réflexion sur le thème «risques et chances à l'adolescence». L'orateur parlera des changements liés à l'adolescence, de la perte des acquis et des repères de l'enfance, des malaises qui peuvent s'ensuivre dans la recherche d'une nouvelle identité.

Organisé par la commission prévention-drogue dans les communes, cette conférence est ouverte à toutes les personnes intéressées. (c)

Le CAS Genève fait recours

La cabane Panossière au Tribunal cantonal.

BAGNES. - Dans l'affaire de la reconstruction de la cabane Panossière détruite en 1988 par une avalanche, le Club alpin suisse de Genève n'entend pas se laisser faire. Il vient de déposer un recours auprès du Tribunal cantonal contre une décision du Conseil d'Etat valaisan donnant raison à la commune de Ba-

gnes d'empêcher la mise à l'enquête publique du projet genevois.

C'est un épisode de plus dans la lutte qui oppose les Genevois du CAS et les Bagnards regroupés dans l'association Les Amis de Panossière. Chaque partie estimant être dans son bon droit pour construire et gérer la nouvelle

cabane. Les uns parce qu'ils possèdent un droit de superficie depuis cent ans, les autres parce qu'ils pensent, selon Angelin Luisier, président des Amis de Panossière, «qu'il est temps de partager ce patrimoine entre ceux qui l'ont développé et ceux qui en sont naturellement les garants.» (ric)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Représentant

Vous aimez :
vendre
les défis
l'indépendance
le succès

Vos affinités :
le commerce de détail
la restauration/hôtellerie
le transport
les banques

Vos intérêts :
produits modernes, innovants
l'informatique
(un peu de technique
ne vous fait pas peur)

Venez rejoindre
le pionnier suisse
et le leader mondial
des terminaux
de paiement pour
distribuer nos
produits et solutions
dans votre région.

Rémunération
à la hauteur
de votre succès.

Pour un premier contact, veuillez adresser vos offres et documents usuels à :



LGS SA
2, Chemin de la Gravière
Case Postale 1225
1211 GENEVE 26
Tél. 022 301 27 44

Une famille de Wetzikon (ZH)
cherche

une fille au pair

pour janvier. Bon salaire.
Libre le samedi et le diman-
che.

Tél. (01) 930 57 64-63-56

235-023727

Caisse-maladie de Suisse romande
en pleine expansion, avec agence
principale en Valais, cherche

quelques AGENTS RÉGIONAUX

Envoyer offre brève à :
case postale 207
1217 Meyrin 1.

Renseignements :
tél. (022) 785 12 06.

17-049169

Lui, cuisinier, elle, serveuse (Français)
bonne expérience

cherche emploi

pour saison d'hiver.
Tél. (0033) 94 42 60 30.

46-709376

Se tem interessa em occupar a sua

tempo libre

a noite.
Contacte: Lu-Ve (031) 991 02 47.

05-087233

Restaurant-pizzeria
Pinocchio à Thyon
2000 cherche pour
le 31 décembre
1993

Pub à Montana

cherche

une barmaid

(mi-temps accepté).

☎ (027) 41 42 14.

036-133928

Cherche

place de travail

sur chantier Grande-
Dixence.

☎ (026) 22 50 37.

036-133702

homme orchestre ou orchestre

☎ (027) 81 20 14 ou
23 46 12.

036-133824

Donnez de votre sang

Si votre salaire ne vous suffit pas

veuillez prendre contact avec nous

un travail intéressant vous attend

Tél. (027) 36 36 17.

036-133870



L'Université de Lausanne met au concours
le poste de

directeur(trice) du centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP)

Conditions requises: diplôme fédéral de maître d'éducation physique. Pratique professionnelle de l'enseignement de l'éducation physique. Titre universitaire souhaité. Expérience dans l'enseignement et dans la formation des adultes.

Entrée en fonctions: 1er août 1994.

Renseignements: M. J.-P. Dépraz, directeur administratif de l'université, tél. (021) 692 42 25.

Offres de service à adresser à M. le prof. P. Ducrey, recteur de l'université, BRA, 1015 Lausanne, jusqu'au 20 décembre 1993.

22-157411

Salon de coiffure,
région Sierre
cherche

coiffeuse expérimentée

pour gérance.

Faire offre jusqu'au
2 décembre 1993
sous chiffre Z 036-
134004 Publicitas,
case postale 747,
1951 Sion 1.

036-134004

Fabricant romand de
prêt-à-porter féminin
cherche

représentant(e)

pour le Valais.
Faire offres avec CV
à Publicitas, M 018-
113727, Publicitas,
case postale 645,
1211 Genève 3.

Hôtel du Stand à Martigny

cherche pour tout de
suite

une serveuse

Tél. (026) 22 15 06.

036-133752

Restaurant Vieux
Moulin à Montana
engage

sommelier (ère)

☎ (027) 41 46 20 ou
41 20 67.

036-133933

Urgent!

Cherchons

barmaid

Bar de nuit.
Vendredi et samedi.
Sympathique et
bonne présentation.
Bien payée + parti-
cipation au bénéfice.

☎ (027) 86 53 63,
dès 11 heures.

036-133664

Relais des Mayens de Sion
cherche pour
Saint-Sylvestre
musicien
seul ou duo

Tél. (027) 27 28 72.

036-133689

Jeune dame, 5 ans
d'expérience, permis
B cherche travail
comme

aide de cuisine

☎ (026) 23 35 76.

036-133951

L'INSTITUT SAINT-RAPHAËL

comprenant quatre structures éducatives décentrali-
sées, engage

éducateur(trice)s diplômé(e)s

Les candidatures de personnes ayant réussi une sé-
lection aux écoles de formation ou au bénéfice d'une
formation jugée équivalente seront également traitées.

Conditions de travail: convention AVIEA-AVAITES.

Entrée en fonctions: mars ou août 1994 ou à con-
venir.

Envoyez vos offres de service, avec curriculum vitae,
photocopies des titres, diplômes et photo, jusqu'au
10 décembre 1993, à



M. Roger Gaillard
Directeur
Institut Saint-Raphaël
1971 CHAMPLAN

IMMOBILIERES VENTE

A vendre
à Sion-Vissigen
appartement
de
3 1/2 pièces

Renseignements:
tél. (027) 22 19 64.

036-126421

Saxon

A vendre
villa
4 1/2 pièces

avec buanderie,
cave et annexe.

☎ (026) 44 26 70.

036-133674

Martigny, à vendre
appartement
neuf
3 1/2 pièces

Fr. 260 000.-.

☎ (026) 22 63 88.

036-130690

Je cherche à
acheter à
Ravoire ou
Chemin-Dessus

chalet
avec garage, 2
chambres à
coucher, etc.

Ecrire à case postale
888, 1920 Martigny
1.

036-133747

A vendre à Fully, La
Louye

coquette villa familiale

dans quartier tran-
quille.

Tél. (026) 46 25 96.
241-037102

Sion, à vendre
appartement
4 1/2 pièces

115 m², possibilité
aide fédérale.
Fr. 330 000.-.
Ecrire sous chiffre
Q 036-131343,
Publicitas,
case postale 747,
1951 Sion.

Savièse

A vendre
appartement
2 1/2 pièces

Fr. 105 000.-.
Prix à discuter.

Tél. (027) 58 10 40.
036-132432

Postes fixes pour 1994:

MACHINISTES MÉCANICIENS

Sion: av. des Mayennets 5
tél. (027) 22 05 95
Monthey: rue du Midi 2
tél. (025) 71 22 12

MANPOWER

Voire Réseau de l'Emploi

IMMOBILIERES VENTE

A vendre à Ormône-
Savièse

très beau 5 1/2 pièces en duplex/combles

dans petit immeuble
neuf avec garage et
place de parc.

Prix: 438 000.-.

☎ (027) 22 00 77.

036-131333

Saint-Léonard

A vendre de privé

appartement 4 1/2 pièces

dans petit immeuble,
avec garage et place
de parc.

Tél. (027) 31 47 39.

036-133796

Châteauneuf-Conthey
A louer dans
immeuble de cons-
truction moderne,
avec garage souter-
rain, place de jeux,
sauna

superbe chalet neuf

de 5 pièces.
160 m² habitables,
cuisine bois massif,
3 salles d'eau,
terrasse.

Fr. 280 000.-.

Tél. (026) 46 25 96.
241-037098

A vendre à Ormône-
Savièse

très beau 4 1/2 pièces

dans petit immeuble
neuf avec garage et
place de parc.

Prix: Fr. 344 700.-.

☎ (027) 22 00 77.

036-131333

Saint-Léonard

A vendre de privé

appartement 4 1/2 pièces

dans petit immeuble,
avec garage et place
de parc.

Tél. (027) 31 47 39.

036-133796

Châteauneuf-Conthey
A louer dans
immeuble de cons-
truction moderne,
avec garage souter-
rain, place de jeux,
sauna

studio 38 m²

Fr. 600.- + charges
Libre tout de suite
Pour tout renseigne-
ment: Immo conseil
S.A. - Sion

☎ (027) 23 53 00.

036-128928

MIGROS

Des milliers
de jouets et de jeux
sur 450m²

**Le Monde
du Jouet**

LEGO
JEUX
SEGA
PUZZLES
Barbie
Nintendo
PELUCHES

playmobil
VOITURES
duplo

A l'entrée
des parkings

PRIX QUALITE CHOIX

**CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE
SION**

Au nom du Saint-Siège

Visite en Valais du nonce apostolique en Suisse.

SION. - Le président du gouvernement, M. Raymond Deferr, le conseiller d'Etat, M. Richard Gertschen ont eu l'honneur de recevoir hier matin le représentant du pape en Helvétie. S.E. Mgr Karl-Josef Rauber est arrivé au château de la Majorie aux environs de 11 heures. Une réception officielle a été organisée dans l'ancienne résidence des évêques de Sion. «Vous êtes ici au nom du Saint-Siège mais nous voulons aussi vous saluer comme celui qui vient au nom de Pierre», a déclaré M. Deferr. «Nous ne doutons pas que l'attachement du Valais au siège apostolique est dû à la présence dans ce canton, que ce soit sur les grands cols alpins, sur les coteaux ou en bas dans la plaine du Rhône, de communautés anciennes et nouvelles de veilles et de vieillards qui gar-

dent leurs yeux fixés sur la lumière qui vient.» M. Deferr a conclu son allocution en citant les propos de Jean Paul II lors de sa venue en 1984. «Que le Dieu de vos pères reste le Père de vos enfants», a-t-il en effet noté. «Nous sommes persuadés que si les Valaisans sont capables de travailler à la solution de leurs problèmes matériels et sociaux dans la fidélité souhaitée à l'époque par Jean Paul II, ils réussiront à retrouver confiance en l'avenir de ce pays.»

Souhaits de paix

Cet hôte d'honneur a annoncé que le Valais était l'un des premiers cantons qu'ils visitaient en tant que nonce apostolique. Cette personnalité est entrée en 1966 au service diplomatique du Saint-Siège. En mai dernier, Mgr Rauber a été agréé. Venu déjà à plu-

sieurs reprises dans le Vieux-Pays, il a parlé des merveilles naturelles, de la fierté de vivre et de travailler en Valais, pays béni de Dieu. Dans son discours, il a rappelé que quelques prêtres d'ici étaient en fonctions au Vatican et que des jeunes servaient dans les rangs de la garde suisse. Mgr Luciano Suriani, premier secrétaire à la nonciature, le cardinal Henri Schwery, Mgr Norbert Brunner, Mgr Henri Salina étaient notamment présents à cette réunion officielle. Le chancelier Henri von Roten, le président du Grand Conseil, M. Maurice Puipe, M. Gilbert Debons, président de la Municipalité et MM. Christian Jacquod, président du Tribunal cantonal, Pierre Antonioli, procureur général et Léo Clavien, préfet du district de Sion participaient également à ce rendez-vous. (cat)



Cette visite officielle restera gravée dans les cœurs.

En bref

Vernissage aux Tanneries

SION. - Samedi à 17 heures aura lieu à la galerie des Tanneries le vernissage de l'exposition de Francis Michelet. L'artiste y présentera en effet des huiles, des aquarelles et des dessins. Ses œuvres pourront ensuite être admirées jusqu'au 11 décembre, tous les jours y compris le dimanche de 14 heures à 18 h 30.

Messe des familles

SION. - Attendre la lumière tel un veilleur sera le thème de la prochaine messe des familles qui aura lieu samedi à 18 heures à la cathédrale. Celle-ci introduira dans le temps de l'aveil. Bienvenue à tous.

Brass band 13 Etoiles

SION. - La formation «B» dirigée par M. Géo-Pierre Moren et le Brass band 13 Etoiles emmené par Richard Evans proposent une répétition publique jeudi à 20 heures à l'aula du collège de la Planta. Les musiciens interpréteront à tour de rôle le morceau imposé du championnat suisse de brass band qui se déroulera ce samedi à Montreux. En 1re catégorie, la formation «B» jouera la pièce «Blazon» de P. Grahm et en classe excellence, le BB 13 Etoiles interprétera «The year of the dragon» de Philippe Spark.

Expo à Villeneuve

CONTHEY. - La Contheysanne Ruth-Simone Jacques-Schaer exposera du 27 novembre au 5 décembre ses patchworks à la salle de paroisse de Villeneuve. Les créations de Marianne Rod-Tardy et de Catherine Leyvraz-Baud seront aussi présentées dans la ville du bord du lac.

Fête de la jeunesse

SION. - En 1985 et en 1988, la Fête de la jeunesse a réjoui bien des cœurs. Les initiateurs ont cet automne contacté les sociétés locales, les sociétés de jeunes et d'enfants afin de les inviter à agender et à participer à une nouvelle édition prévue du 30 septembre au 2 octobre 1994. Ce rendez-vous constituera en effet une réelle opportunité de présenter des activités et d'intéresser les juniors et les autres à la recherche d'un hobby. Une réunion à ce propos aura lieu jeudi à 20 heures au café du Prado. Un comité d'organisation sera constitué à cette occasion.

Grosse saisie de drogue

SION. - Le mercredi 17 novembre, à la suite d'une information de la police zurichoise parvenue à la section des stupéfiants de la police cantonale valaisanne, il a été saisi dans une chambre d'un hôtel de la ville de Sion, 3,2 kilos d'héroïne et une importante somme d'argent provenant certainement d'un trafic de stupéfiants.

Au cours de cette opération, trois personnes, un homme et une femme de nationalité turque ainsi qu'une Suisse mariée à un Libanais, ont pu être interpellés et écroués après que le juge d'instruction pénale du Valais central eut ouvert une enquête. Il est à relever que les deux femmes avaient déjà entrepris toutes les démarches nécessaires afin de louer un appartement dans la capitale valaisanne.

Quant à l'héroïne saisie, il s'agit d'un stupéfiant de bonne qualité qui aurait permis de confectionner et d'écouler sur le marché plus de 30 000 doses. La valeur de cette marchandise dépasse les 300 000 francs. (c)

Joli coup de la police cantonale. (cat)



Sans perdants ni gagnants

Des médiateurs interviennent de manière positive dans les divorces.

SION. - Il y a deux ans, des Sédunois ont commencé à Lausanne une formation de médiateur. Le thérapeute Claude Rossier et l'éducateur Philippe Bonvin ont dû présenter des travaux de thèse pour pouvoir ensuite exercer. Ces deux hommes ont décidé par ailleurs de constituer en 1992 une Association valaisanne pour la médiation familiale et générale. Me Laurent Schmidt, Me Olivier Derivaz, Patricia Blanc ont accepté de rallier les rangs pour former un comité de synergie. Mardi soir, une nouvelle membre a été admise en la personne d'Anne-Christine Sabatier, assistante sociale. «Nous avons plusieurs projets pour l'année prochaine qui sera dans le monde consacrée à la famille», a commenté le président. «Nous allons continuer à nous présenter, on a des demandes pour des conférences et nous voudrions éditer une plaquette explicative», a en effet souligné M. Rossier. «Un de nos buts est la création d'un institut.»

Un rôle important

En 1980, la Californie fut le premier Etat des Etats-Unis à adopter une loi en la matière. Celle-ci stipule que dès qu'il y a un litige dans un divorce au su-

jet de la garde des enfants, les parties doivent obligatoirement être référées à un médiateur. Au Canada, la nouvelle loi sur le divorce entend favoriser la médiation dans la mesure du possible. En Europe, une charte pour la formation est en vigueur depuis l'an passé. Dans notre pays, un mariage sur trois en moyenne se termine par une rupture définitive. Le médiateur ne veut pas faire de gagnants ou de perdants. Il ne prononce de jugement de valeur. Il veut établir un dialogue entre les parties, les négoc-

iations sont faites face à face par le couple. Le rôle de l'intervenant est de permettre aux personnes d'exprimer leurs exigences et leurs attentes dans un climat dédramatisé. Il attire l'attention sur les besoins des enfants, aide à explorer toutes les options possibles. Il crée de fait les conditions d'une résolution constructive de conflits. Les Valaisans peuvent aussi intervenir dans de nombreux autres cas. «Par exemple en tenant le rôle de médiateur sur les questions de racisme ou pénales», a renchérit M. Rossier. (cat)



Le président entouré de deux membres du comité.

Magie viennoise

37 musiciens et 20 danseuses et danseurs pour une soirée féerique.



Des minutes inoubliables pourront bientôt être vécues au Mirabilis. (cat)

CHATEAUNEUF. - Le Mirabilis accueillera le 8 décembre à 20 h 30 un grand spectacle intitulé «Valse viennoise». L'Orchestre symphonique philharmonique Moldova de Iasi interprétera de célèbres œuvres de Joseph et Johann Strauss. Fondé il y a plus de cinquante ans par un musicien de renommée internationale, cette formation a déjà été applaudie à de nombreuses reprises dans les salles de concerts orientales et occidentales. Elle est depuis neuf ans l'invitée permanente des festivals de Macerata en Italie et Maria Calas à Athènes. A leur programme valaisan figureront des valses impériales, des polkas, des marches qui plongeront les auditeurs dans l'époque des grandes réceptions, des fêtes fastueuses à Vienne. Les vingt danseuses et danseurs de la Compagnie de danse Amo de l'Opéra hongrois de Cluj se produiront sur

ces superbes musiques. Comme ce spectacle est destiné à toutes les classes d'âge, une représentation à 15 heures a été prévue à prix réduit. Celle-ci vise essentiellement le 3e âge et les enfants. Les locations sont possibles dès aujourd'hui au Ticket Corner de la SBS ou au Mirabilis. (cat)

BUFFET DE LA GARE, SION

● MENUS DE CHASSE

Restauration chaude de 11 h à 22 h 30
Salle pour banquets
Tél. (027) 22 17 03
Fam. Pfammatter-Maret

Je dirai quand même NON!

Reconnaissons que les arguments avancés par les partisans de la TVA ne manquent pas tous de pertinence. En particulier, l'élimination de la taxe occulte paraît importante, souhaitable, quand on sait le rôle considérable que l'industrie d'exportation joue dans l'économie de la Suisse. Hélas, dans toutes les démonstrations et tous les raisonnements faits à ce propos, on oublie un peu trop une autre industrie indigène, à sa manière aussi «exportatrice» puisqu'elle vit pour beaucoup de l'argent de l'étranger: le tourisme. Et cela, ici, c'est notre première industrie! Voyons les choses en face. Depuis des années, l'hôtellerie, la restauration, la parahôtellerie, les remontées mécaniques ont accompli des prodiges de rationalisation et de compression de dépenses pour rester ou redevenir concurrentielles. Elles y sont plus ou moins parvenues. Et voilà que d'un seul coup, en tenant compte prioritairement des intérêts des exportateurs et de l'Etat fédéral, on va les pénaliser, plongeant ainsi un autre pan de notre économie dans des difficultés nouvelles. Et quand on sait que, chez nous, une bonne part des entreprises et des individus vit directement ou indirectement du tourisme, on doit frémir. Car ce n'est pas le vague espoir de voir une future législation aménager des taux de faveur qui peut nous rassurer. On pourrait encore évoquer d'autres domaines et, notamment, envisager les conséquences du nouvel impôt pour notre canton qui est à la fois gros producteur et gros consommateur d'énergie. Mais, de toute manière, il nous faut constater que nos régions alpines paieraient une part trop lourde, injuste même, pour les avantages que, par ailleurs, la TVA pourrait apporter. C'est pourquoi il faut voter non.

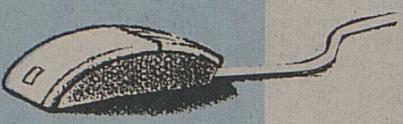
Gaston Gillioz, Haute-Nendaz



Souris des champs: farouche, elle est indomptable!



Souris des villes: maligne, elle n'en fait qu'à sa tête!



Souris informatique: apprivoisée, elle est à votre portée!

Vos souris sont impatientes de bouger dans leurs nouveaux cours à l'Ecole-club Migros

Découvrir l'ordinateur Entrer dans Windows Traitement de texte Winword 2.0 Tableur Excel 4 Gestion des fichiers Access Application comptable Cours intensifs du jour Cours pour entreprises

Demandez les descriptifs de cours!

école-club migros

VOYANCE

M. Savané

Grand voyant-médium africain (paiement après résultat) résout tous vos problèmes: amour, santé, réussite dans tous les domaines. 100% de succès même les cas les plus désespérés. Désenvoûtement. Résultat garanti dans les délais que vous souhaitez. Reçoit sur rendez-vous ou par correspondance.

Tél. (023) ou (0033) 50 35 04 81.

22-158835

Mage de l'Etna

Si votre cas est grave, désespéré, rupture sentimentale, envoûtement, sort, maléfice, ennemis, mauvais œil... J'utiliserai pour vous mes puissants rituels sur photos et figurines de cire.

Rdv. au (026) 22 46 58.

036-064163

Philippe

Action occulte sur photo et statuette en cire, magie cérémonielle évocatrice, envoûtement, désenvoûtement, retour de l'être aimé, destruction et protection des maléfices, etc.

Ø (026) 22 72 61.

036-104393

M. Boubacar

voyant, médium, pour tous vos problèmes. Paiement après résultats.

Tél. (023) ou (0033) 50 39 88 81.

18-113352

Clairvoyance

amour, profession tarologue.

Tél. 156 86 50 Fr. 2.-/minute.

18-110722

VOYANCE

VOYANCE 156 73 19 Directe par Tél Lun au Ven - 8 h 30 à 23 h ASTROTEL CP 67 - 1219 Aire

TAROTS VOYANCE 156.88.56 2.-/mn

Voyance par téléphone Tél. 156 84 88

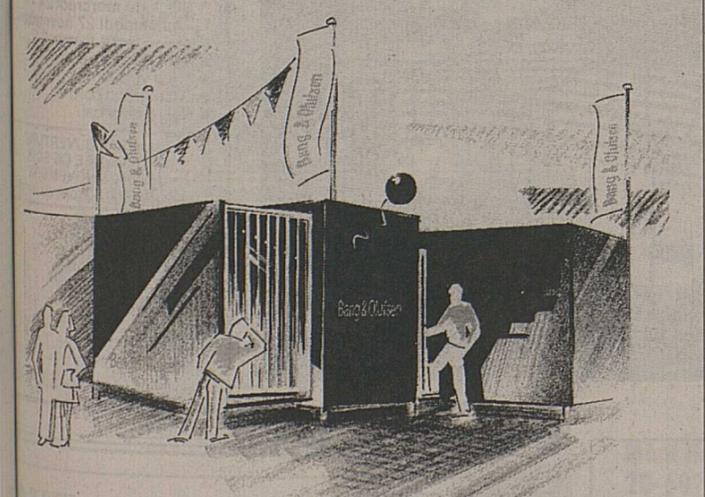
Voyance par téléphone de 9 h à 22 h, lu-sa. Tél. 156 88 02 Fr. 2.-/minute.



M. SEKOU Voyant, médium résout beaucoup de problèmes. Tél. (023) ou (0033) 50 87 03 82.

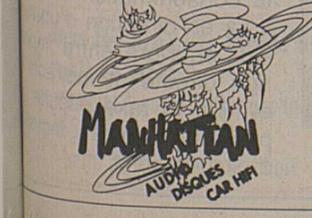
S'intéresser... lire les annonces

Bang & Olufsen en tournée



Bang & Olufsen est plus proche de vous que vous ne pensez, par exemple au-travers de son système audio-véo, capable de vous accompagner dans toute la maison. Vous aurez réponse à vos questions les plus personnelles en visitant l'exposition mobile Bang & Olufsen.

Place de la Planta à Sion Vendredi, le 26 novembre 1993 10.00-19.00 heures Samedi, le 27 novembre 1993 10.00-18.00 heures Dimanche, le 28 novembre 1993 11.00-18.00 heures



Rue de Lausanne 6 1950 SION

Chez nous, c'est vous qui êtes au centre

Jouez et gagnez le super cadeau de Noël Fr. 10 000.- (en bons d'achat)

Quel est le nom de notre mascotte en peluche? Tom et Jerry Dolly et Donny Chica et Chico

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

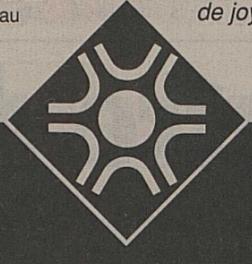
En quelle année sera ouvert le nouveau restaurant Manor? 1993 1994 2012

Quand aura lieu la première nocturne de Noël Samedi 18 décembre Mardi 21 décembre Jeudi 23 décembre

Règlement: Ce concours est gratuit et ouvert à tous à l'exception des collaborateurs Manor. Le gagnant sera avisé personnellement. Aucune correspondance ne sera échangée et tout recours juridique est exclu. Le prix n'est pas convertible en espèces.

Cochez les bonnes réponses et déposez votre bulletin dans l'urne située au nouveau rayon sport jusqu'au samedi 18 décembre.

Le personnel et la direction vous souhaitent de joyeuses fêtes et bonne chance.



PLACETTE Centre commercial Monthey

IMMOBILIERES LOCATION

A louer à Sierre les Arcades, rue du Bourg, au cœur de la vieille ville, dans immeuble neuf avec cachet particulier appartement 4 1/2 pièces locaux commerciaux

A louer à Bramois proche de l'école villa jumelle d'angle Séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine, bureau, 3 chambres, 2 salles d'eau, cave, carnotset, atelier, places de parc, jardin.

Sion A louer dans quartier tranquille studio indépendant Prix intéressant. Ecrire ACM, case postale 187, 1951 Sion

Entreprise cherche à Sion pour début janvier 1994 locaux aménagés comme bureaux, 2 à 3 pièces

Sion, av. Grand-Champsec A louer bel appartement subventionné 4 1/2 pièces, 100 m², 3e étage, traversant nord-sud. studio moderne Sion, rue de Conthey 6

HIVER 93/94 - A LOUER A SION studios meublés à proximité d'un restaurant et à une demi-heure de toutes les stations du Valais central.

Depuis le 1er octobre, nous vous offrons plus que d'autres.

Dès maintenant, à la Zurich Vie, toutes les nouvelles assurances vous garantissent jusqu'à 15% de prestations en plus pour des primes inchangées. Mais qui vous donne, en outre, un droit de révocation pendant les 7 jours qui suivent la signature du contrat? Et la garantie que vous pouvez étendre la couverture de votre assurance tous les trois ans sans examen médical? Non, il n'y en a pas deux comme la Zurich Vie.



Direction régionale, Av. de Beaulieu 33, 1004 Lausanne

Chronique judiciaire: prison ferme

Une affaire de mœurs a été jugée à huis clos lundi dernier au Tribunal de Sierre; aujourd'hui le jugement est tombé: A, d'origine portugaise, a été reconnu coupable de contrainte sexuelle, de viol et de violation de la loi fédérale sur les stupéfiants. Il a été condamné à trois ans de réclusion et est expulsé du territoire suisse pour une durée de dix ans.

Dans l'affaire qui concernait un tenancier d'établissements publics amoureux de belles voitures, celui-ci a été reconnu coupable d'abus de confiance, d'escroquerie, de fraude dans la saisie, de banqueroute simple, de violation de l'obligation de tenir une comptabilité, de faux dans les titres, de violation de la loi fiscale; il est condamné à vingt-quatre mois sous déduction de la préventive subie. (jmt)

Conférences publiques

CRANS-MONTANA. - L'Université populaire régionale de Crans-Montana - Noble et Louable Contrée organise ce soir à 20 heures au centre scolaire de Crans-Montana, une conférence donnée par le docteur Gabriel Barras et intitulée «Comment vivre sa vieillesse». Le mercredi 1er décembre, à la même heure et au même endroit, Geneviève Schwéry-Clavien, responsable du centre de planning familial de Sierre, parlera de la vie affective des adolescents.

VTT passion

SIERRE. - Projection ce soir à 20 heures au restaurant Le Bourgeois, de films retraçant l'histoire du «superbiker» du Hoggar. Suivra la présentation de l'édition 1994 de ces deux rallyes-raids. Entrée gratuite.

RÉDACTION DE SIERRE

☎ (027) 55 91 55/56
55 91 62

Case postale 403
Av. Général-Guisan 13
3960 Sierre

Christian Dayer (dac)

☎ (027) 312 683

Sylvie Biderbost (sybi)

☎ (027) 564 721

Aventure de l'homme-oiseau

Didier Favre, le vagabond des airs, raconte ses exploits ce soir à Sierre.

SIERRE. - Didier Favre n'est pas un sportif banal. A l'âge de 44 ans, il abandonnait toutes ses activités professionnelles comme chef d'entreprise pour aller au bout de ses convictions d'homme-oiseau. En 1989, Didier Favre surprend déjà en reliant Chamonix à Nice en cinq jours selon les principes purs et durs du vol bivouac en aile delta. Il terminera malheureusement à l'hôpital de Nice pour avoir raté son dernier atterrissage. En 1991, il relève avec succès un grand défi qui consistait à parcourir 444 km dans les Alpes françaises et italiennes. En 1992, il s'attaque au plus fou des projets, celui de traverser toutes les Alpes, selon le même principe de non-assistance. Après un mois et demi de voyage, il devra abandonner à mi-parcours, pour avoir omis de s'accrocher à son aile; l'euphorie de la réussite lui jouant un mauvais tour. Le 20 juin 1993, avec le soutien du prince Albert de Monaco avec qui il milite pour la reconnaissance du rôle écologique que jouent les bergers et paysans de montagne, il s'envole à

nouveau de Sospel dans l'arrière-pays de la Principauté, avec la ferme intention d'aller jusqu'au bout des Alpes. Le 2 septembre à 17 heures, il atterrissait à Jesenice en Slovénie, après soixante-neuf heures de vol réparties sur trente jours. Il a traversé les Alpes maritimes, les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes pour survoler ensuite les Alpes valaisannes et grisonnes, le Tyrol italien puis autrichien, les Karnische Alpen et enfin la Slovénie. Pour 99 % des personnes rencontrées sur sa route, pour lesquelles une aile delta ne peut que voler de haut en bas, c'était l'incrédulité et la surprise. Ils devaient changer d'avis lorsqu'ils voyaient Didier Favre grimper allégrement dans les ascendances thermiques jusqu'à la base des nuages à des vitesses ascensionnelles atteignant souvent les 5 à 6 mètres à la seconde, avec des pointes de 10 mètres à la seconde.

Plaisir de bout en bout

Pour un Gérard d'Aboville, traverser le Pacifique à la

rame relevait de la galère. Pour un Jean-Louis Etienne, Groenland et pôle Nord étaient un enfer blanc. Pour Didier Favre, survoler l'intégralité des Alpes fut un plaisir de bout en bout, même si parfois, peur, fatigue et soucis étaient au rendez-vous. Ce n'était rien en regard des paysages enchanteurs et variés, des rencontres avec des animaux sauvages et surtout avec les montagnards et les bergers qui reçurent toujours à bras ouverts cet homme venu du ciel pour rompre leur solitude.

L'homme-oiseau vit aujourd'hui de sa plume. Il présentera son premier livre «Le vagabond des airs» ce soir à 20 heures sur le lieu de l'exposition Oh! Navizence et parlera de ses exploits. Son bouquin raconte l'évolution d'un homme qui découvre un art de voler et une philosophie à l'opposé de tout ce qu'il a appris ou expérimenté dans sa vie. «Le vagabond des airs», c'est aussi la découverte, avec des yeux d'oiseau, d'une fascinante nature devenue complice lorsqu'elle permet de s'élever dans les airs.

Christian Dayer



La traversée des Alpes en aile delta.

Entre douleur et douceur

Christine Mühlberger présente ses récents travaux au forum d'art contemporain (FAC).

SIERRE. - Artiste valaisanne, née à Sierre, elle a séjourné à Londres, Salzbourg, Munich

avant de vivre et de peindre à New York. Christo, comme la surnomme son entourage, est

une artiste qui laisse les interrogations, les doutes, la joie, la douleur et surtout l'imagination s'emparer d'elle.

Christine voit dans ses créations récentes comme une suite logique de ce qu'elle avait exposé au château de Villa en 1991. Les vases d'alors se sont petit à petit transformés en visages, en icônes.

Elle a ensuite réalisé des empreintes de corps. Dans sa série Body, elle a opéré une transition entre le visage et le corps. Début d'une véritable mise à nu, les corps se sont

faits écorchés, puis les «Figures», titres des œuvres que vous pourrez découvrir au FAC, sont apparues.

L'artiste utilise pour ses peintures-collages des crayons gras, des fusains, de l'encre de Chine appliquée par giclures, de l'huile ainsi que de la peinture à l'huile. Elle travaille essentiellement avec les mains, par frottements sur le papier ou sur la toile. Les couleurs actuelles, le brun, l'ocre, le rouge, l'or, sont nées il y a plusieurs années à la suite d'un flash visuel du côté de la Crète.

Le vernissage de cette expo-

sition se déroulera le 25 novembre dès 17 h 30; l'ouverture sera ouverte jusqu'au 9 janvier, tous les jours de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi jusqu'à 17 heures, dimanche fermé.



Une œuvre de l'artiste qui sera exposée au FAC.

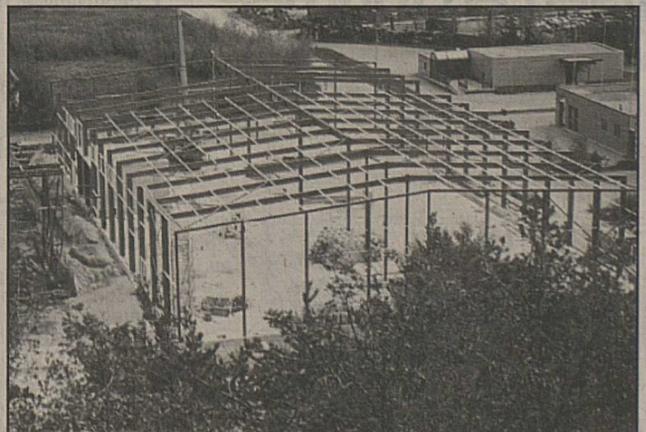
ltd.

Vingt-cinq nouveaux emplois

SIERRE. - En janvier 1994, la Blanchisserie centrale aux îles Falcon sera mise en service. Le bâtiment et ses installations modernes permettront de traiter quotidiennement jusqu'à 18 tonnes de linge provenant des hôpitaux, foyers, hôtels et restaurants

de la place. La conception du complexe autorisera une rationalisation du traitement du linge sur le plan des frais énergétiques (eau, électricité, produits de lessive).

La blanchisserie occupera 25 personnes.



Une vue du chantier.

ltd.

Cours pour élèves conducteurs

SIERRE. - La Société suisse des troupes sanitaires organisera, à partir du 6 décembre 1993 à Sierre, un cours de premiers secours à l'intention des élèves conducteurs. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au numéro (027) 56 14 71.



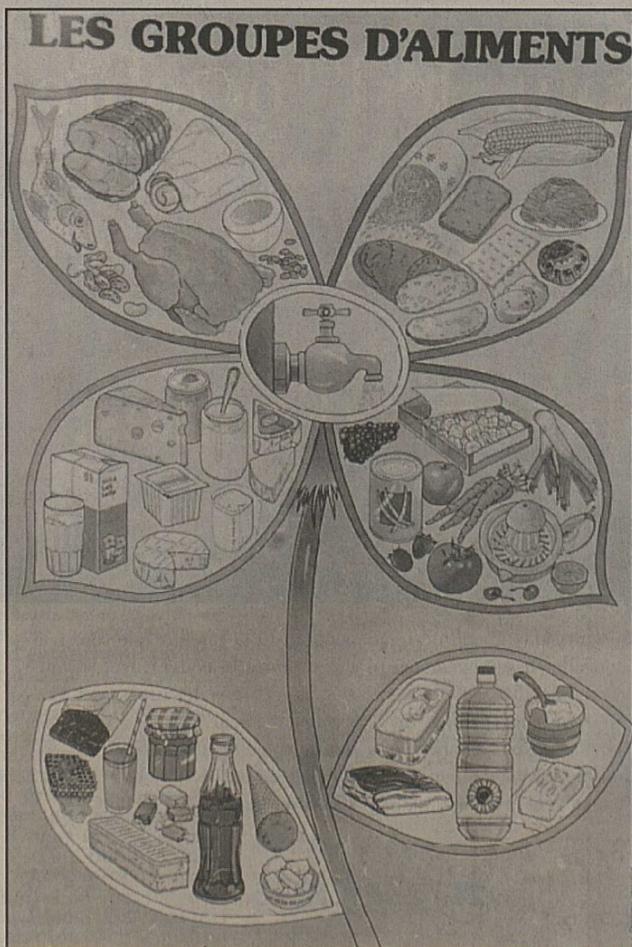
Louis-Fred Tonossi Venthône

Oui à la TVA

Je dirai OUI le 28 novembre à l'introduction de la TVA puisqu'il s'agit d'un impôt sur la consommation moderne. Il va en direction d'un meilleur équilibre entre imposition directe et indirecte et élimine la taxe occulte qui pénalise notre industrie d'exportation.

Kiosque sur l'alimentation

A découvrir à la grande salle de l'hôtel de ville.



Une affiche très explicite.

SIERRE. - Le visiteur pourra se familiariser avec la diététique et converser avec des diététiciennes qui les conseilleront sur la meilleure façon de manger. Le visiteur pourra aussi dialoguer avec des ordinateurs à travers des tests et des questions portant sur l'alimentation. Une vidéo tournante sur le thème de l'équilibre alimentaire, sur les maladies cardio-vasculaires ainsi que des brochures et des recettes agréées par des spécialistes compléteront ce kiosque-exposition. Les commerçants de la place apporteront leur contribution à la manifestation en mettant à disposition des organisateurs des pommes que les visiteurs pourront déguster sur place alors que l'Ecole cantonale d'agriculture présentera la fabrication du jus de pomme.

Une conférence-débat sur l'alimentation sera organisée le jeudi 2 décembre à 20 h 15 dans la salle qui reçoit l'exposition. Elle sera ouverte au public dès 19 h 15. Bernard Cretaz, directeur du Musée ethnographique de Genève, parlera des habitudes alimentaires en Valais alors que le docteur Willy Dettwiler abordera le sujet de la prévention et des maladies liées à une mauvaise alimentation. Françoise de Riedmatten, diététicienne, entretiendra le public sur l'action des petits déjeuners menée dans les écoles. Une table ronde permettra au public de poser des questions aux conférenciers. (dac)

P La Suisse, son économie touristique et ses structures hôtelières face à l'intégration européenne! Le

Nouvelles et Feuille d'Avis du Valais

vous en dira beaucoup pour 85 centimes* par jour. Renseignements:

APPEL GRATUIT 155 28 20

* Prix à l'abonnement 1993

Au No 5 de l'av. Mercier-de-Mo... Découvrez notre exposition «A PROPOS DU TEMPS DE L'AVENIR» du mercredi 24 au samedi 27 novembre en 4 thèmes
● Noël de chez nous
● ... La voie lactée
● ... Le grand nord
● Noël provençal

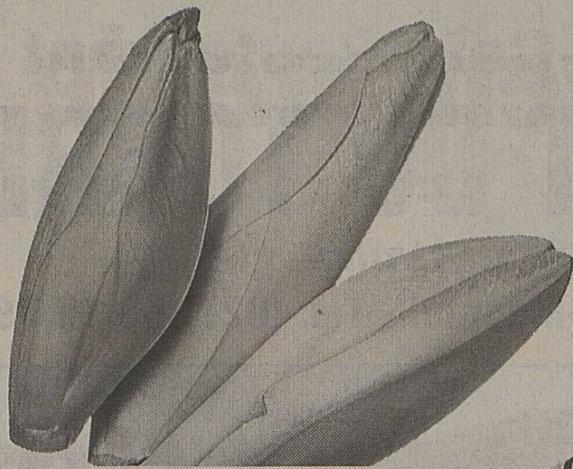
Attention: OUVERTURE PROLONGÉE CE SOIR JEUDI 25 NOVEMBRE jusqu'à 20 h 30 (pas de vente)

Au Panier Fleuri
Tél. (027) 55 18 78 - SIERRE

L'éloquence des prix

Etoile de Noël
à 4 fleurs minimum
En cache-pot blanc

5.30



Action

LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 24.11 au 27.11

Endives importées

1.70
(100 g -34)

en sachet de 500 g

Action

LA SUPER-PROMOTION MULTIPACK du 24.11 au 30.11

Tous les Spaghetti, Spaghettini et Spaghettoni
-.40 de moins

Exemple: Spaghetti Tipo M, 750 g
A partir de 2 paquets au choix

~~1.80~~

1.40
(100 g -18,7)



LA QUALITÉ EN ACTION



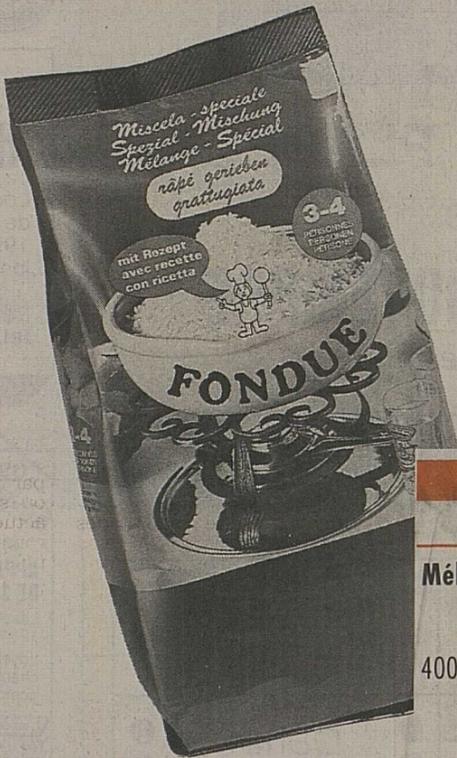
Action

MULTIPACK du 24.11 au 30.11

Tous les yogourts
en gobelet de 180 g
-.15 de moins
Exemple: Noisette 180 g
A partir de 2 gobelets au choix

~~4.70~~

3.55
(100 g -30,6)



Action

du 24.11 au 30.11

Pommes Duchesse et Pommes rissolées surgelées
-.70 de moins

Exemple: Pommes Duchesse surgelées 500 g

~~4.00~~

3.30
(100 g -66)



Action

du 24.11 au 30.11

Mélange fondue

400 g

~~8.70~~

7.-
(100 g 1.75)

600 g

~~13.-~~

10.50
(100 g 1.75)

Action

du 24.11 au 30.11

«Leckerli» moelleux en pain d'épice

400 g

~~4.60~~

3.60
(100 g -.90)



Action

du 24.11 au 30.11

Minil Color concentré
30-60°

2 kg

~~11.50~~

9.50
(1 kg 4.75)

500 g

~~3.50~~

3.-
(100 g -.60)

Minil liquide
20-60°

flacon de 1,5 litre

~~5.80~~

5.30
(1 litre 3.53,3)

Sachet de recharge de 1 litre

~~3.50~~

3.-



Action

MULTIPACK du 24.11 au 7.12

Tous les produits Magic Styling
-.50 de moins

Exemple: Mousse Magic Styling 165 ml
A partir de 2 produits au choix

~~4.-~~

3.50
(100 ml 2.12)



Action

du 24.11 au 27.11

Kiwis de Nouvelle-Zélande
Le kg



3.30

Bouquet de l'Avent
Le bouquet

8.80

MULTIPACK du 17.11 au 30.11

Tous les produits Bio Balance
-.40 de moins

Exemple: Gel de douche et de bain en sachet de recharge

600 ml

6.40 au lieu de 6.80

A partir de 2 produits au choix

(100 ml 1.06,7)

du 24.11 au 30.11

Viande séchée des Grisons
1ère qualité

au détail ou emballée sous vide

Les 100 g

6.60

Biberli fourrés

220 g

2.60 au lieu de 3.30

(100 g 1.18,2)

MULTIPACK du 24.11 au 30.11

Tomates pelées ou tomates pelées/hachées
en boîte de 400 g

-.20 de moins

Exemple: Tomates pelées

400 g (Eg. = 280 g)

-.65 au lieu de -.85

A partir de 2 boîtes au choix

Eg. (100 g -23,2)

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

«Mignon Bel Paese»

6 pièces de 28 g

168 g

2.- au lieu de 3.-

(100 g 1.19)

MIGROS

Auberge-Café-Restaurant LE CHANT DU TORRENT

1997 NENDAZ-STATION - Chaedoz
Famille Glassey-Montani - Tél. (027) 88 19 59



PHOTO GUILLERMIN

NOUVEAU: JARDIN D'HIVER 24 PLACES

Salle pour réunions - Chambres

VENDREDI 26 NOVEMBRE

dès 17 heures

Nous avons le plaisir de vous inviter
à une petite agape d'inauguration.
Ambiance musicale.

- Spécialités valaisannes
- Raclettes sur réservation
- Fondues...

<p>Vitrerie VBP R. PERKIER Vitrerie-Miroiterie - Rte de la Drague, 1950 SION Meubles en verre Dépannage jour et nuit Tél. (027) 222 177 Fax (027) 225 862</p>	<p>PROVINS VALAIS ANTOINETTE RUDULT Vigneron en chef 1913 Sallion (Valais) Tél. 026 44 24 49</p>	<p>Grands vins d'appellation «Bourg de Sallion» Antoine Rudult Vigneron en chef 1913 Sallion (Valais) Tél. 026 44 24 49</p>	<p>BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR MARIÉTHOZ HAUTE-NENDAZ, CENTRE COMMERCIAL Tél. 027 / 88 26 83</p>
<p>DENIS BROCCARD & FILS MENUISERIE - AGENCEMENT 1996 BASSE-NENDAZ Téléphone 027 / 88 24 21</p>	<p>PHILIPPE ET GASTON FOSSINI CARRELAGE CHEMINÉE DE SALON PIERRE NATURELLE TÉLÉPHONE (027) 88 16 80 88 10 28 1961 HAUTE-NENDAZ</p>	<p>IGN Imprimerie des Gentianes Nendaz G. Lambiel - G. Fournier Tél. (027) 88 15 36 - Fax (027) 88 16 41 Simple, et dans votre région.</p>	<p>Cafés barios «el café del dios!» «Les Rangs», 1975 Saint-Séverin Conthey - Tél. (027) 36 54 12-13</p>
<p>BIÈRE CARDINAL 1788</p>	<p>FRANCIS DELÈZE 1997 SORNARD-NENDAZ Ferblanterie - Couverture Sanitaire - Chauffage ☎ (027) 88 23 51 - Natel (077) 28 75 63</p>	<p>P. Emery & Fils SA Rue des Ateliers 8 1950 Sion Natel 077 / 28 55 55 Fax 027 / 31 66 36 Tél. 027 / 31 37 48 / 027 / 31 47 31</p>	<p>PRÉZ JEAN-LUC HAUTE-NENDAZ Immobilier Le Grenier Place de la Toucaldrine Nendaz (027) 88 41 91 Fax 027 / 88 41 70 Natel 077 / 28 49 03</p>
<p>RAIFFEISEN DE NENDAZ Votre partenaire bancaire Bureaux ouverts tous les jours à Basse-Nendaz et à Haute-Nendaz</p>	<p>HELVETIA Assurances Agence général du Valais romand Jean-Daniel Pralong 1951 Sion</p>	<p>Amacker Tél. (027) 86 26 04 Baeriswyl Tél. (027) 88 14 29 Fournier Tél. (027) 88 17 32 1997 Haute-Nendaz Béton - Maçonnerie - Cheminées - Pierres naturelles - Carrelages - Transformations</p>	<p>ELSA CH. STAMBERG 1950 TEL. 027 22 66 23 CAS 027 22 66 23 Dépannage OLIVIER MEYNET Installation Collaborateur / électricien 1997 Natel 077 / 28 47 61 Haute-Nendaz Privé 027 / 88 18 17</p>

IMMOBILIERES LOCATION

SVR
FEDERATION SUISSE DES
VEVEY ASSURÉS

Gérée par **La epev** CAISSE DE PENSIONS DE L'ETAT DE VAUD

Retraites Populaires
Assurance-vie

LOUE À AIGLE
Ch. du Lieugex 11-17

Appartements entièrement rénovés

- Studios dès Fr. 520.- + charges
- 3 pièces dès Fr. 990.- + charges
- 4 pièces dès Fr. 1140.- + charges

epev Une garantie pour des relations stables et durables

- cuisines agencées avec soin
- balcons, très belle vue sur le Chablais et les Alpes
- espace vert et jeux pour enfants
- école et commerces à proximité immédiate
- télé-réseau
- places de parc à disposition
- libres de suite ou à convenir
- conditions de location intéressantes

Pour visiter : M^{me} Campos Tél. 0251 26 54 72
Pour louer : M^{me} Rickli Tél. 021/922 02 20

FURER SA
DES 1896
VEVEY Rue des Tilleuls 16
1800 Vevey

A louer à Sion, place du Midi
dépôts de 2290 m²
Locaux spacieux en plein centre ville. Places de parc à disposition. Disponibles dès mai 1994. Bail à long terme possible. Loyer fixé selon la durée du bail.
Pour renseignements et visites:
tél. (027) 22 55 56, M. Germanier.

GS immobilier
A LOUER
à Sion à la rue de la Pelouse 2,
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Libre: 1^{er} janvier 1994.
Loyer: Fr. 862.-, charges et parc compris.
2, rue des Cèdres - 1950 Sion
Tél. 027/ 22 16 94

MARTIGNY
Nous louons et nous vendons
studios, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
quartiers tranquilles, à proximité du centre ville. Toutes gammes de prix.
Léonard Gianadda, ing.
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
Tél. (026) 22 31 13
Fax (026) 22 31 63

GS immobilier
A LOUER
à Sion à la rue de la Pelouse 21,
APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES
Libre: 1^{er} janvier 1994.
Loyer: Fr. 1018.-, charges et parc compris.
2, rue des Cèdres - 1950 Sion
Tél. 027/ 22 16 94

A louer à Châteauneuf-Conthey dans petit immeuble récent
3 1/2 pièces
dès Fr. 926.- + charges.
Immo-Info-Sopitec S.A.
☎ (027) 22 66 23.
036-132389

A louer à **NAX** dans petit immeuble neuf
appartement 2 1/2 pièces
Fr. 681.- + charges.
Garage à disposition.
Renseignements et visites:
tél. (027) 22 66 23, Immo-Info/Sopitec S.A.
036-131483

Fust Super-offre
Ing. dipl.

TV • HIFI • VIDEO
NATEL-C/D • FAX • TELEPHONES

Electroménager CUISINES/BAINS, LUMINAIRES

Sony CM-D 100 GSM
Natel-D Handy
• Réception digitale dans toute l'Europe • Commande par menus • Poids 380 g.
Loc./m.* 66.-

Magnétoscope Sanyo VHR-220 VPS
HQ-VHS. Préprogrammation par télécommande possible. Système VPS.
A-S = abonnement de service
Loc./m.* 27.- 398.-

Video-8 Kamera Canon UC-10
Caméra vidéo 8 équipée d'un zoom motorisé 10x avec macro. Télécommande.
Loc./m.* 60.- 1180.-

Chaîne stéréo Sony FH-L 400
2 x 20 W Sinus. Egaliseur graphique 5 bandes. Radio avec 30 stations programmables. Double cassettes avec Dolby B. Lecteur CD. Télécommande.
Loc./m.* 32.- 690.-

Sion Av. de Tourbillon 47 (027) 22 17 66

• Durée minima de location 6 mois* (Caméras vidéo et télécommunications: 12 mois)
• Choix immense, toutes les marques livrables à partir du stock • Livraison, raccordement
• Elimination des anciens appareils
• Service de réparation pour toutes les marques • En permanence, modèles d'exposition et de démonstration
• **GARANTIE DU PRIX LE PLUS BAS** (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours et pour le même appareil, un prix officiel plus bas)

● **BLAUPUNKT DENON FINLUX FUNAI GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER SAMSUNG SANYO SONY Technics BOSE YAMAHA HIFI**

A louer à Roumaz, Savièse
magnifique 4 1/2 pièces
3e étage.
Dès Fr. 1001.- + charges.
Immo-Info-Sopitec S.A.
☎ (027) 22 66 23.
036-132397

BRAMOIS
A louer
studio neuf
Fr. 600.-, place de parc et charges comprises.
Libre tout de suite.
Tél. (027) 22 14 40

LEYTRON
Salle de l'Union

LOTOR ROYAL

Dimanche 28 novembre
19 h 30

Fr. 22 000.-

Organisation:
FC Leytron

voir NF du 27.11.1993

**IMMOBILIERES
VENTE**

Vous rêvez de construire

UNE VILLA

individuelle personnalisée
de 5-6 pièces
avec terrain

la réalité...

Fr. 50'000.--

de fonds propres suffisent

choisissez la sécurité !

HABITAT CONCEPT

Le premier constructeur à vous offrir

la garantie intégrale

SATISFAIT OU REMBOURSÉ
certifié par acte notarié

HABITAT CONCEPT

La certitude du bon choix

Tél. 024 26.27.71-Fax 024 26.27.73
1430 Orges

● A Gravelone, Sion

A vendre ou à louer dans petit immeuble

duplex 4½ pièces

Prix et conditions à discuter

● A Granois, Savièse

A louer dans immeuble Le Colibri studio

Fr. 500.- par mois charges comprises.

● A Binii, Savièse

A vendre chalet en construction

terrain env. 850 m², chalet madriers.

Renseignements:
Gabriel Dubuis, Roumaz-Savièse
Tél. (027) 25 15 34.

036-133237

A vendre à SION-OUEST

appartement 4½ pièces

salon-salle à manger traversant, 3 ch. à coucher, 2 salles d'eau, grand balcon, places de parc. Prix intéressant.

Aide fédérale possible.
Agences immobilières
ALAIN DESLARZES - MARCEL ALLEGRO
SION - Tél. (027) 23 63 70

Particulier cherche à acheter à Riddes

terrain à construire

env. 600 à 900 m².

Ecrire sous chiffre K 036-134102
Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-134102

A vendre à Sion

**superbe appartement
5½ pièces**

Situation et standing de premier ordre.

Tél. (027) 22 75 22.

036-133067

A vendre à VISSIGEN-SION

app. 4½ pièces, 118 m²

salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine, 2 salles d'eau, balcon. Fr. 295 000.- avec aide fédérale.

Agences immobilières
ALAIN DESLARZES - MARCEL ALLEGRO
SION - Tél. (027) 23 63 70

URGENT!

A vendre à ARDON

Café-restaurant

avec 5 chambres.

Fr. 360 000.- à discuter.

AGENCE PIERRE JACQUOD
Rue du Rhône 12 - SION
Tél. 027/23 21 56 - M. Aymon



63.-
60x60 cm

49.-
28x40 cm

39.-
15x40 cm

229.-
160x210 cm

Coussin garni de billes, housse en coton, 60x60 cm 63.-, 60x90 cm 89.-
Coussin de santé garni de billes, housse coton «FIT» 28x40 cm 49.-, «VITAL» 50x70 cm 98.-,
Traversin garni de billes, housse coton, 15x40 cm 39.-, Duvet garni de billes, housse coton, 160x210 cm 229.-, 200x210 cm 329.-

PLACETTE

A vendre à Sainte-Croix
app. en PPE, de 1, 2½ et 4 pièces
Arrangement possible.
Tél. (038) 31 24 31.
28-775432

A vendre à Collombey-le-Grand
villa 2 app. + garage
Arrangement possible.
Tél. (038) 31 24 31.
28-775434

A vendre à Chavornay
app. en PPE, 3 et 4½ pièces
Prix sans concurrence.
Tél. (038) 31 24 31.
28-775427

A vendre à Crans-Montana, proche du golf,
superbe attique mansardé de 3½ pièces

garage et cave. Directement du propriétaire. Situation plein sud, vue imprenable. Magnifiques balcons, sauna, salle de jeu. Prix: Fr. 350 000.-. Disponible à convenir.

Tél. prof. (037) 83 88 38, privé dès 19 h (037) 24 16 75.

17-049027

**A vendre Valais central
café-restaurant**

avec chambres à louer + appartement.

Ecrire sous chiffre F 036-133855
Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-133855

La Troumaz & Vallées
OCCASION UNIQUE A VENDRE
app. 2½ pièces attique, cheminée + garage, avec cachet.
Fr. 157 000.-.
D. Carron SA Immobilier
1918 Mayens-de-Riddes
Téléphone 027 863 753
Téléfax 027 867 853

A vendre à Saint-Léonard, dans immeuble neuf
appartement 4½ pièces
Fr. 278 000.- (sans les finitions intérieures).
AGENCE P. JACQUOD
027/23 21 56

036-133183

**A vendre pour un prix incroyable à Ovronnaz
chalet 4 pièces**

dans habitat groupé avec cheminée française, chauffage économique, pelouse, meublé. Fr. 260 000.-.

Renseignements et visite au (026) 22 95 05.

036-133404

**Châteauneuf-Conthey
A vendre
appartements 4½ pièces**

100 m² avec 2 salles d'eau. A proximité de la Migros. Prix dès Fr. 235 000.-.

Renseignements et visite: (027) 23 27 88.

036-133183

A vendre à VÉTROZ
villa récente 6½ pièces

garage + couvert à voitures, jardin aménagé. Fr. 460 000.-.

Agences immobilières
ALAIN DESLARZES - MARCEL ALLEGRO
SION - Tél. (027) 23 63 70

Sion à 2 pas de la place du Midi

A vendre surface commerciale

de 102 m², aménagée avec goût. Vitrines, parking privé devant le magasin. Prix à discuter.

Tél. (027) 23 34 95, P. Gasser.

036-127989

A vendre à ST-PIERRE-DE-CLAGES
MAISON VILLAGEOISE

- app. 4½ pièces, 130 m²
- app. 3½ pièces, 80 m²
+ locaux annexes, terrain aménagé 1217 m², places de parc, couvert à voitures. Fr. 650 000.-.

Agences immobilières
ALAIN DESLARZES - MARCEL ALLEGRO
SION - Tél. (027) 23 63 70

Une licence en poche

SION. - Nous venons d'apprendre avec plaisir que Mlle Philippa de Quay, de Serge et Anne-Marie, a passé avec succès sa licence en droit, avec

mention «cum laude», à l'Université de Fribourg.

Toutes nos félicitations à la nouvelle licenciée. (c)



Mlle Philippa de Quay.

Précisions de l'évêché

Conférence dans l'esprit du nouvel âge.

SION. - La conférence-discussion organisée par l'association jeunesse animation Why not? de Conthey sur les thèmes «Relations parents-ados, affectivité-sexualité», prévue samedi 27 novembre à la maison paroissiale Baraka à Conthey-Place, ainsi que le cours de base donné à Sierre par Eliane Fiola, samedi 20 et dimanche 21 novembre derniers, s'inscrivent dans la mouvance du nouvel âge, précise l'évêché de Sion. La conférencière, Marie-Hélène Peruchoud, a suivi au Québec un

cours d'animatrice au centre Ecoute ton corps, créé par Lise Bourbeau et c'est son expérience qu'elle veut partager. Lise Bourbeau est connue pour ses cours et ses ouvrages. Dans son livre «Ecoute ton corps», paru à Montréal en 1991, elle fait une confusion totale entre le message biblique et le panthéisme caractéristique du nouvel âge. Fondamentalement, elle véhicule un refus du salut par Jésus-Christ, de la distinction entre Dieu créateur et l'homme créé et de la différence entre le bien et le mal. A chacun de se situer en connaissance de cause. (id/cor)

Veillées spirituelles

SAINT-PIERRE-DE-CLAGES. - La communauté du Verbe de vie à Saint-Pierre-de-Clages offre plusieurs veillées et sessions spirituelles pour mieux vivre le temps de l'avent en couple, en famille et dans sa vie personnelle.

Samedi 4 décembre, de 15 heures à 21 h 30 et dimanche 5 décembre, de 9 h 30 à 17 heures, «Préparer Noël en famille», un week-end animé par la communauté pour entrer ensemble dans la grâce de Noël. Mardi 7, mercredi 8 et jeudi 9 décembre, trois veillées spirituelles sur «identité et complémentarité homme-femme dans le couple», par Dominique et Elizabeth Le Maître, de la communauté Mère de miséricorde à Vichy: messe à 18 heures, repas à 19 heures et enseignement à

20 heures. Samedi 11 décembre de 9 h 30 à 21 h 30 et dimanche 12 décembre de 9 h 30 à 17 heures, session spirituelle pour tous sur le thème «Vous avez été appelés à la liberté (Ga. 5, 13) par le père dominicain Jean-Michel Poffet, de Fribourg.

Mardi 14 et mercredi 15 décembre, veillées spirituelles pour tous, «Christ, notre espérance!», animées par le père Jacques Marin: messe à 18 heures, repas à 19 heures et enseignement à 20 heures. Mardi 21 et mercredi 22 décembre, de 20 heures à 21 h 45, veillées pour tous, «Venez, adorons le Seigneur». Renseignements et inscriptions à: Le Verbe de vie, maison Saint-Pierre, 1956 Saint-Pierre-de-Clages ou au (027) 86 75 56. (id/cor)

Divertissements pour Aînés Valais

Les activités de la section valaisanne du Mouvement des aînés de Suisse romande (MDA) auront lieu, comme d'habitude et en règle générale, au centre Renaissance de Platta, à la rue de Loèche à Sion, et ce le mardi.

Groupe de théâtre

Ces manifestations auront lieu le vendredi 3 décembre, le mardi 7 décembre ainsi que le vendredi 21 décembre, et ce à 10 heures.

Conteurs

Irène Muret donnera lundi 12 décembre, à 10 heures, une conférence publique sur le thème «des contes sont multiples». Cette conférence aura lieu au centre des Vorziers à Martigny. Pour tous renseignements, appelez le (027) 38 14 87.

Troc-temps

Cette nouvelle activité d'échange de services, organisée en collaboration avec l'association Femmes-Remontres-Travail (FRT), fonctionnera à partir de deux bénévoles, deux heures par mois, de 9 heures à 11 heures.

Renseignements au (027) 22 14 06.

Dessin et peinture

Cette activité est en pleine réorganisation. Tous les renseignements et les inscriptions sont à communiquer à la présidente de la section valaisanne au (027) 22 14 06.

P

IMMOBILIERES LOCATION

MARTIGNY

A louer, centre ville appartements neufs et équipés
3 1/2 pièces: Fr. 1130.- y c. charges + pl. parc couv.
(026) 22 63 21.
036-131719

Chamoson

A louer
3 1/2 pièces
2 salles d'eau, cuisine agencée, accès sur pelouse. Fr. 890.-
(027) 86 58 93.
036-133000

Café-restaurant ou bar à café

région Valais central.
(027) 36 32 42, le matin.
036-132138

Grimisuat

à louer appartement 2 1/2 pièces
cheminée française, libre tout de suite. Fr. 650.- ch. comprises.
Tél. (027) 38 23 33.
036-133257

A louer à Sion, Gravelone

chambre meublée
indépendante, TV, frigo. Libre dès le 1er décembre 1993. Fr. 350.- charges comprises.
Tél. (077) 23 51 91.
241-037079

A louer à l'année à l'entrée de Crans

studio meublé
plein sud, avec balcon, télévision. Fr. 700.- charges comprises. Libre dès le 1er décembre 1993, possibilité de garage.
Tél. (077) 23 51 91.
241-037077

SION

A louer, loyer modéré
app. 3 1/2 pièces
Fr. 1030.- charges comprises.
(026) 22 63 21.
036-134019

Famille valaisanne

cherche pour printemps-été 94
appartement 4 1/2 pièces
quartier Sion-Nord - début Gravelone. Faire offres sous chiffre T 036-133867 Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-133867

GS immobilier
A LOUER
à Sion à l'avenue du Grand-Champsec 7,
APPELLEMENT DE 3 PIÈCES
Libre: tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 862.-, charges et parc compris.
2, rue des Cèdres - 1950 Sion
Tél. 027/22 16 94

Sion, à louer

local de 93 m²
équipé pour danse, aérobic, fitness, arts martiaux. Libre tout de suite.
Tél. (027) 23 34 95, P. Gasser.
036-128006

Cherche à louer

petite maison/chalet/appartement
de plain-pied, 3-5 pièces, Savieze, Grimisuat, Arbaz, Ayent. Fr. 1000.-/mois maximum.
Tél. (021) 800 50 61, dès 20 heures.
22-156132

A LOUER:
à Bramois, dans immeuble neuf, situation très calme,
JOLI 4 1/2 PIÈCES
(50 m²) avec balcon.
Loyer: 750.-, charges comprises.
Libre tout de suite.
Tél. 027/22 85 77

Martigny à louer

avenue de la Fusion
appartement 3 pièces
avec conciergerie. Date à convenir.
Ecrire sous chiffre P 36-133954, Publicitas, 1920 Martigny.
036-133954

Martigny A louer

avenue de la Fusion, libres tout de suite: - 1 studio, Fr. 330.- + charges; - 1 studio, Fr. 386.- + charges.
- places de parc en sous-sol, Fr. 70.-.
(026) 22 28 04.
036-133964

A louer à Sion, rue du Mont 41,
appartement 2 1/2 pièces
Loyer: Fr. 750.- + charges.
Libre au 1er décembre 1993.

bernard roduit gérances s.a.

PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION
TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02
A LOUER,
à 6 km de Martigny,
5 1/2 pièces neuf
Fr. 1335.-, charges et garage compris
4 1/2 pièces neuf
Tél. (026) 46 25 96.
241-037485

A louer à MONTHEY

ch. des Dailles 33+35.
5 1/2 pièces de 125 m²
dès Fr. 1414.- + charges.
Libres tout de suite ou à convenir.

BERNARD NICOD

Tél. 025 / 72 24 72
3, rue de Venise
1870 MONTHEY

Martigny

A louer
appartement 4 pièces
(114 m² env.). Prix: Fr. 990.- + charges. Date à convenir.
(026) 22 28 04.
036-133949

Martigny

A louer
3 1/2 pièces
cave, place de parc. Fr. 1000.-, charges comprises. Libre dès le 15.12.93.
(026) 23 18 84.
036-133721

Cherche à louer

petite maison/chalet/appartement
de plain-pied, 3-5 pièces, Savieze, Grimisuat, Arbaz, Ayent. Fr. 1200.-/mois maximum.
Tél. (021) 800 50 61, dès 20 heures.
22-156132

Martigny à louer

1 dépôt
(76 m²), à l'avenue de la Gare. Libre tout de suite.
(026) 22 28 04.
036-133953

A LOUER:
à Sion-Ouest
APPELLEMENT 3 1/2 PIÈCES
avec balcon.
Loyer: Fr. 760.- + charges.
Libre dès le 1er janvier 1994.
Tél. 027/22 85 77

A louer à Monthey, centre ville, parc à proximité.

STUDIO meublé
comprenant: 1 chambre, 1 cuisine, 1 salle de bains, galetas.
Prix: Fr. 450.- par mois + charges.
Tél. (029) 5 23 79.
130-737782

A louer à Sion, rue Pré-Fleuri 12,

STUDIO MEUBLÉ
Loyer: Fr. 550.- + Fr. 60.- de charges. Libres tout de suite ou à convenir.
bernard roduit gérances s.a.
PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION
TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

GS immobilier
A LOUER
à Sion à la rue de la Pelouse 11,
APPELLEMENT DE 4 1/2 PIÈCES
Libre: tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 958.-, charges et parc compris.
2, rue des Cèdres - 1950 Sion
Tél. 027/22 16 94

A louer centre ville à SION

80 m² de bureaux
comprenant: 1 secrétariat + 3 pièces, nombreuses armoires de rangement, vestiaires aménagés + 1 local archives.
Libre tout de suite ou date à convenir.

locim

027/22 77 18
9 h à 12 h/13 h 30 à 17 h

A LOUER:
à Sion, rue de l'Industrie,
4 1/2 PIÈCES
avec grand balcon.
Loyer: Fr. 1085.- + charges.
Libre tout de suite.
Tél. 027/22 85 77

A LOUER:
à Sion, av. de Tourbillon,
STUDIOS MEUBLÉS
Loyer: Fr. 500.- + charges.
Libres tout de suite.
Tél. 027/22 85 77

Sion, Platta

A louer
4 1/2 pièces
Fr. 900.- + charges.
Tél. (027) 22 77 28.
036-134070

Région Sion-Riddes

Cherche à louer
terrain agricole
arborisé ou non.
(077) 28 74 37.
036-133879

A louer à Vissigen-Sion

spacieux 3 1/2-4 1/2 pièces
dans un immeuble entouré de verdure avec place de jeux, dès Fr. 1094.- + charges.
Libres tout de suite. Immo-Info-Sopitec S.A.
(027) 22 66 23.
036-131134

Vétroz-Village

A louer dès le 1.1.1994
2 pièces
Fr. 800.- ch. comprises.
Tél. (027) 29 35 25 bureau 36 55 79, dès 19 heures.
036-133202

A louer à SION,

dans immeuble en terrasses au chemin des Amandiers
appartement résidentiel
grand living avec terrasse de 25 m², chambre à coucher spacieuse, nombreuses armoires, salle de jeux ou de culture physique, buanderie indépendante, location Fr. 1200.- + charges. Parking à disposition.

A louer à Sion

divers dépôts de 200 m² à 1500 m² (garde-meubles, voitures de collection, etc.) Loyer modéré.
Tél. (027) 23 34 95 P. Gasser.
036-128006

Martigny-Combe

cherche à louer
appartement 3-4 pièces ou petit chalet
Loyer modéré.
(026) 22 97 78.
036-133953

Sion, immeuble

place de la Gare 26e étage à louer
studios meublés
Rens. + visites: tél. (027) 23 34 95.
036-133953

Savièze,

à louer
appartement 3 pièces
Tél. (027) 25 10 40.
036-134070

A louer à Sion

centre ville,
4 1/2 pièces 120 m²
Remis à neuf, 2 salles d'eau, situation ensoleillée et tranquille.
(027) 22 13 88 heures de bureau.
036-133953

A louer à Sion

centre et de la gare
appartement 5 1/2 pièces
renové dans villa avec jardin. Loyer Fr. 1000.- + charges. Libre dès décembre ou à convenir.
Tél. (027) 22 85 03.
036-133953

A louer à Sion

av. Maurice-Troillet
appartement 4 1/2 pièces
renové, 2 balcons Fr. 885.- charges comprises.
Tél. (027) 23 71 14.
036-133953

UN PRÊT? UNE ADRESSE

Appel gratuit (8h00-17h00) **155 90 60** Votre CS-Prêt personnel.

Appelez ou envoyez le coupon: Crédit Suisse, Avenue de la Gare 21, 1920 Martigny

Crédit désiré Fr. _____ Nom: _____ Prénom: _____

Mensualités env. Fr. _____ Rue no: _____ NPA/localité: _____ Tél. p.: _____

Taux annuel effectif de 13,9% à 14,9%, y compris assurance pour solde de dette.

Date de naissance: _____

Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

CREDIT SUISSE CS

Tél. b.: _____

Date: _____

Signature: _____

00/26 N

locim
027/22 77 18
9 h à 12 h/13 h 30 à 17 h

Joyeuses Fêtes avec SuperPam

ACTIONS DANS
NOS MARCHÉS DE
MARTIGNY
SION
EYHOLZ



8.90
7.90

Pantene Shampoo
+ 1 brosse gratis, 2x200 ml



7.-
4.40

Douche Azzurra
2x250 ml



8.90
7.50

Trim
3 kg



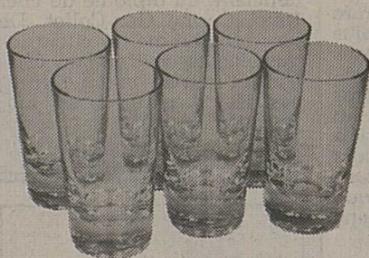
4.70
4.30

Golden Rice Torriane
3x1 kg



1.90
1.50

Jus d'orange Granini
Tetra, litre



10.20
8.90

Verres apéritif Eiger
fil. bl. 2+4 cl, 6 pack

Bananes Chiquita	kg	1.65
Amandes moulues	Régina, 1 kg	8.70 9.20
Noisettes moulues	Régina, 1 kg	6.10 5.80
Flan Tam-Tam	2x125 g	1.20 0.90

DANS NOS BOUCHERIES



Bouilli entremêlé	kg	13.90
Bouilli maigre	kg	17.90
Ragoût de bœuf	kg	17.90
Poulet frais	kg	6.70

POISSONNERIE DE SION



Filets de Carrelet	kg	13.50
Moules d'Espagne	kg	5.-



ESSENCE
MARTIGNY-SION

SUPER	1.21
S. PLOMB	1.12
DIESEL	1.19

CARTES
ACCEPTÉES:
VISA CARD
EUROCARD
EC DIRECT
POSTCARD



est moins cher

P GRATUIT

MARTIGNY ROUTE DE FULLY **SION** SOUS-GARE **EYHOLZ** PRES-VIEGE



un cadeau qui dure long...temps

Vendredi 26 nov.
de 8 h à 18 h 30
(sans interruption)

**Profitez
DERNIER
JOUR
DU GRAND
DÉBARRAS
de garde-meubles**

De nombreuses affaires
doivent à tout prix
disparaître.

Nous acceptons
toutes propositions
raisonnables.

Anciens entrepôts
VALFRUIT
Rue de la Blancherie 41
SION

DÉMÉNAGEMENTS
Dubuis Fournier
Tél. (027) 31 44 44

36-134116

**IMMOBILIERES
LOCATION**

BEX

Ch. A.-de-Haller 3

Près des moyens de communication,
en zone de tranquillité
3 PIÈCES, cuisine, frigo, cuisinière
électrique, bains-WC, loyer dès
Fr. 700.- + Fr. 80.- charges.

Pour visiter: (025) 63 34 87.
SOGIROM, Maupas 2, Lausanne
(021) 311 25 66-67

22-148055

A LOUER :

à Sion,
proche du centre,
**PLACE DE PARC
INTÉRIEURE**
Loyer: Fr. 120.-.
Libre tout
de suite.

Tél. 027/
22 85 77

Sion, rue de
Lausanne,
à louer
local commercial
(56 m²)
conviendrait pour
bureau ou dépôt
Loyer: Fr. 350.- +
charges
Libre: à convenir
Pour renseigne-
ments et visites:
Sion
☎ (027) 23 53 00.
036-133805

Je loue à Miège

Location
SION
proche place
du Midi
studio meublé
Fr. 590.- (ch. c.)
XAVIER FAVRE - SION
Tél. (027) 22 30 56

**appartement
3 pièces**

55 m², place de
parc, pelouse,
Fr. 910.-, charges
comprises.

☎ (027) 55 72 28.

036-134105

**La fanfare L'Avenir de Saxon
met en location**

son café

avec 1 appartement + 1 grande
salle.

Pour tous renseignements: télé-
phoner au (026) 222 444,
(026) 23 27 55 ou (026) 44 15 86.

036-133759

SUPER LOTO

SKI-CLUB SANETSCH - FOOTBALL-CLUB ERDE

Aperçu des lots:

2 Mountain bikes
1 bahut garni Fr. 800.-
Demi-porc
Quart de porc
Bons de boucherie de Fr. 600.-
Bons de boucherie de Fr. 800.-
Bon d'alimentation de Fr. 600.-
1 paire de skis Fr. 650.-, etc.

2 séries royales avec
2 tirages de tombola
2 x 3 carnets d'épargne
de Fr. 1000.-

A 20h00 précises:
SERIE GRATUITE

**HALLE POLYVALENTE
CHATEAUNEUF - CONTHEY**
Vendredi 26 novembre 1993 à 20h00
Vente des abonnements dès 18h30

SC SANETSCH **BON GRATUIT** FC ERDE

NON CUMULABLE

Donnant droit à un abonnement supplémentaire gratuit,
valable à l'achat de 3 abonnements et plus.

Nom: Prénom:

Adresse: NPA/Localité:

Chocolat Suisse Moléson,
Villars 5 x 100 gr. **3.70**



est moins cher

DANS NOS TROIS MARCHÉS
MARTIGNY SION EYHOLZ
ROUTE DE FULLY SOUS-GARE PRES-VIEGE

Diamants à Revereulaz

Et huitante ans d'alpage pour les époux Paul et Germaine Mariaux.



Soixante ans de mariage pour les époux Mariaux.

VIONNAZ. - Etablis à Revereulaz, Paul Mariaux et son épouse Germaine, née Vanay, ont fêté dimanche dernier dans l'intimité de leur famille (trois filles, trois garçons, dix petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants) leurs soixante ans de mariage. Nés respectivement en 1909 et 1910, les deux amoureux vécurent de l'agriculture de montagne, au hameau de Mayen. Leur habitation fut le seul bâtiment épargné par l'incendie qui ravagea en 1946 ce village reconstruit depuis.

Vive l'alpe !

On notera que Paul Mariaux vécut sa première saison à l'alpage en été 1913, à Torgon. Cette année, il était toujours présent, ce qui lui permet de totaliser huitante saisons d'alpage! Sans une seule absence! Le «Nouvelliste» avait rendu visite en

1987 à Paul Mariaux pour ses septante-cinq ans d'alpage, alors qu'il gardait ses vaches, s'occupait de leur traite et de la fabrication du fromage.

Aujourd'hui à 84 ans, Paul garde toujours des vaches, même s'il a cédé l'exploitation à son fils Frédy. Quant à son épouse, elle s'occupait du ménage, de la famille, sans oublier la responsabilité des menus travaux toujours astreignants qui sont le lot des femmes d'agriculteurs de montagne.

Dans une lettre émouvante adressée à notre rédaction chablaisienne, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont rendu un vibrant hommage à «ce couple qui, comme beaucoup, dans l'ombre, a fait face à l'adversité avec la volonté de ceux qui sont confiants en la nature».

(c/gib)

Quand la galerie s'expose

Renée Ducrey-Elster présente «Mort et vie».

MONTHEY. - Responsable et animatrice de la galerie des Marmettes, Renée Ducrey-Elster quitte l'espace d'une exposition son rôle d'organisatrice pour présenter ses propres créations au public. Du 25 novembre au 19 décembre, ses huiles sur toile se veulent le reflet de l'univers de l'artiste. Avec comme thème «Mort et vie».

Mais pourquoi avoir choisi ce sujet? Mme Ducrey: «Je pourrais remplacer votre question par: pourquoi «mort et vie» et non pas «vie et mort». Le mot mort est intimement lié à de nombreuses expressions de la vie courante. On attribue à la mort les guerres, les catastrophes, la famine, les épidémies.»

Espoir vivant

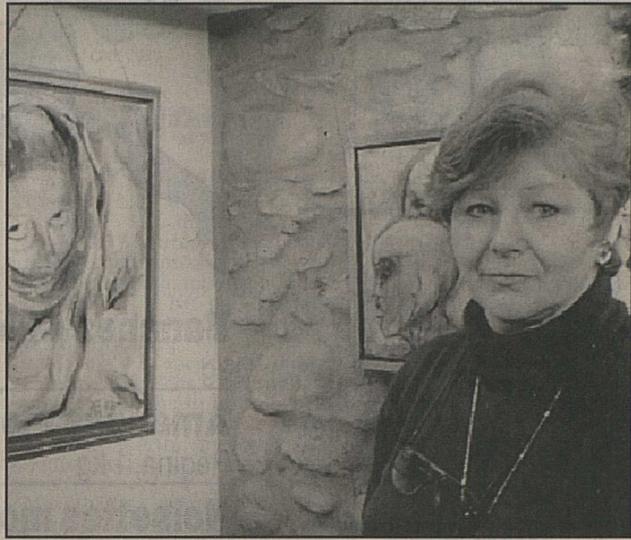
Et l'artiste établie à Miex-sur-Vouvry ajoute: «La vie existe également à plusieurs niveaux. Je pense spécialement à notre vie dans nos vies. Les événements de tous les jours nous rappellent la souffrance humaine à laquelle l'homme ne peut rester insensible. L'homme crée lui-même son enfer, provoque sa mort, et il doit la comprendre. Il doit aussi comprendre que de la profondeur de son abîme, il a toujours l'espoir de la vie.»

La toile servant d'affiche à l'exposition montre un visage défilé, pour ne pas dire torturé. «Je ne puis, ni ne veux expliquer le monde des formes et des couleurs représenté par mes tableaux, par leur expression picturale», assène Renée Ducrey. «J'aimerais que chacun les contemple à sa manière. Ce qui est repré-

senté dans cette exposition est l'expression de mon univers intérieur et extérieur. Avec l'espoir d'en faire le meilleur des usages...»

La galerie des Marmettes (avenue du Crochetan 32) est ouverte le jeudi et le vendredi de 14 à 19 heures, ainsi que le samedi de 10 à 17 heures.

(gib)



L'artiste présente l'une de ses huiles.

nf

Energiques samaritains

CHOËX. - Dix cours de sauveteurs, suivis par cent dix-sept personnes, un cours de samaritains avec à la clé onze nouveaux membres, un cours à l'école d'infirmières assistantes suivi par douze participantes et dix cours mensuels donnés dans le cadre de la section: pas mal pour les seuls samaritains de Choëx.

Réunis en assemblée générale sous la présidence de Freddy Clémencz, ces derniers ont pu féliciter les plus assidus aux entraînements, à savoir Catherine Pernet, Simone Trosset et Patrick Ver-

don. Lors du rapport technique, Christian Delavy releva par contre un manque de participation aux exercices et rappelle que pour être membre actif de la section, il est obligatoire de suivre un minimum de quatre cours par année.

Nouveau matériel

Parmi les acquisitions de la section de Choëx, signalons des lampes frontales, des casques, et surtout un appareil d'oxygénation, en collaboration avec la section Help (jeunesse). L'an prochain, le pro-

gramme se veut alléchant avec particulièrement un cours sur les transports (radio et Air-Glaciers) ainsi que des leçons sur les drogues, l'extinction du feu, les maladies dans le cadre de la famille, les accidents chimiques et cardiaques, sans oublier la visite d'une ambulance.

Signalons que la section de Choëx a été désignée au niveau suisse pour donner la nouvelle formule du cours de samaritain, à titre de test, ceci dès la fin novembre.

Unanimité

Le comité a été réélu à l'unanimité. Il se compose, outre son président, de Georges Oguey, vice-président; Eliane Bigler, caissière; Marlène Rithner, secrétaire; ainsi que Catherine Perret, Muriel Lombardi, Jean-Luc Paccard, Armand Martenet, Christian Derivaz, Louis Bérod et Christian Delavy.

Terminons par le groupe Help, fort d'une quinzaine de jeunes membres. Ces derniers pourront compter, outre Didier Eceur, sur un second bénéficiaire du diplôme de chef Help, Corine Gex-Collet. De leur programme on citera les huit étapes du Tour du Chablais et le week-end des groupes Help valaisans en juin prochain à Arolla.

(c/gib)

Nestlé: ça va fort

VEVEY. - Le premier groupe mondial de l'industrie alimentaire a poursuivi sa croissance durant les dix premiers mois de l'exercice en cours par le biais d'acquisitions. Le chiffre d'affaires consolidé à fin octobre a augmenté de 5,2 % à 46,6 milliards de francs, comme l'a annoncé hier le groupe à son siège à Vevey. L'endettement net a reculé à 9,4 milliards.

La croissance interne en quantité du groupe Nestlé a atteint 1,2 % au total de janvier à octobre 1993. Les ventes ont surtout augmenté en Amérique du Nord et du Sud (+4 %) ainsi qu'en Afrique, en Asie et en Océanie (+4,5 %). En Europe, le groupe a enregistré un recul de 1,5 % de ses ventes. Les acquisitions ont contribué pour 3,2 % à la croissance du chiffre d'affaires. Ce dernier a augmenté de 0,8 % sous l'influence des variations de prix et de cours.

(ats)

Ceinture pour les vétérans

Une école de judo innove à Collombey-Muraz.

COLLOMBEY. - Après avoir inauguré son nouveau dojo en janvier dernier, l'école de judo de Collombey-Muraz a connu un heureux développement. La création de ces nouveaux locaux d'entraînement a sans doute joué un rôle dans l'augmentation des effectifs. Des cent vingt membres du début de l'année, le club est passé à plus de cent septante judokas actifs.

Parmi ces nouveaux venus, un groupe de vétérans. La fondation de cette section a permis de réunir une ving-

taine de personnes, dont, fait remarquable, la grande majorité n'avait jamais porté de kimono. L'essai s'est révélé fructueux, puisqu'une première volée de ces garçons âgés entre 30 et 50 ans (moyenne d'âge: plus de 40 ans) a passé tout récemment l'examen de ceinture jaune avec succès.

Une première

Entraînés par Michel Vejvara, président de l'école, et Pascal Genillard, responsable de la

section, ces vétérans ont réalisé une première valaisanne selon M. Vejvara. «Les vétérans qui continuent à s'entraîner après une carrière en compétition, ce n'est pas rare du tout. Par contre, il est plus étonnant de voir des gens commencer à zéro, au bas de l'échelle, à un âge où d'autres rangent leur sac de sport au fond d'un galetas. Et je tiens à relever que ces garçons, lors de leur examen de ceinture jaune, ont fait aussi bien que les jeunes qui débutent dans le judo».

(c)



Les vétérans fêtés par l'école de Collombey.

idd

En bref

Soirée de la Lyre

MONTHEY. - Samedi, la grande famille lyrienne de Monthey se retrouvera à la salle de gym de Choëx pour partager en toute amitié quelques heures de joie et de détente. Gastronomiquement, la soirée commencera par un succulent buffet choucroute alors que la partie humoristique prendra le label de «Revue et corrigée». Dernière inscription ce soir au 76 12 18.

Concert de l'aveut

VIONNAZ. - Valérie Bressoud, organiste, Rino Brugnolo, baryton, s'associeront à deux jeunes artistes pour offrir un concert de l'aveut qui sera donné samedi 4 décembre à 18 h 45 à l'église de Vionnaz. Une partie de la collecte sera versée à Amnesty international en signe de solidarité et d'action humanitaire.

Feux de l'aveut

MONTHEY. - Plus de cent feux seront allumés en fin de semaine dans toute la Suisse romande à l'occasion du dimanche de l'aveut. Allumés par n'importe quel temps, on les verra brûler sur nos hauteurs chablaisiennes dès 18 heures pendant deux ou trois quarts d'heure. Ces feux annoncent que le Fils de Dieu est descendu sur terre à Bethléem. Tous ceux qui le désirent peuvent se retrouver aux Nèpres-sur-Monthey, en dessous de la chapelle, autour d'une grande célébration œcuménique. Vin chaud et soupe à l'oignon. Rendez-vous à 17 heures derrière le temple protestant de Monthey.

Avec la schola

ILLARSAZ. - Pour la seconde fois, le chœur de dames La Schola d'Illarsaz convie ses amis et sympathisants à sa soirée-variété pour un tour de chant de compositeurs connus tels que Fugain, Sardou, Dutilleul, etc. Accompagnés par les musiciens Moineau, Tony, Gigi, les choristes seront au centre scolaire de Collombey-Muraz ce samedi 27 novembre à 20 h 30.

Thé dansant

MONTHEY. - Le lundi 29 novembre, de 14 à 17 heures, les aînés de Monthey et du Chablais organisent un thé dansant à la salle de la gare du chef-lieu.

Mince de mine

BEX. - Dans le décor unique et insolite des mines de sel, deux orchestres vous feront revivre ce samedi 27 novembre quelques grands moments du jazz, swing, soul et funk. Friends and Co et leur énergie musicale seront accompagnés par les vingt compères du Montreux Big Band, passionnés de Count Basie, Duke Ellington et Glenn Miller entre autres. Concert à 20 h 30. Trains navettes dès 19 heures. Température ambiante: 20 degrés. Réservations à l'office du tourisme de Bex au tél. 63 30 80.

P

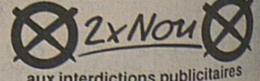
PUBLICITES INTERDITES:
UN FAMEUX HANDICAP POUR
LES SPORTIFS.

INITIATIVES JUMELÉES NON NON



Les initiatives jumelles ont un titre trompeur: elles ne préviennent rien de tout. Elles ne font qu'interdire la publicité. Elles ne réduiront donc en rien la consommation, tout le monde le sait. Elles causeront en revanche des dégâts irréparables à l'économie et, faute de sponsoring, priveront les amateurs de musique, de cinéma, de leurs spectacles préférés.

C'est pourquoi, je voterai



(initiatives jumelles) **LE 28 NOVEMBRE 1993**
Raphy Darbellay, Président de la Foire du Valais

Deux nouvelles assurances vie économiques pour vous

ECO EXPRESS

pour vos enfants

JUNIOR EXPRESS

dès Fr. 50.- par mois

VAUDOISE ASSURANCES

Nouvelliste

SPORTS

OLYMPISME

VOLLEYBALL

HIPPISME

MOTOCYCLISME

La Suisse bat le Japon	22
Avec les Valaisans	25
Les pronostics du PMU	25
Yves Brigueat au sommet	26

TOUS LES SPORTS à la folie
HECTOR SPORT
 CHÂTEAUNEUF-CONTHEY
 Tél. (027) 36 30 39

FOOTBALL

Chapuisat ne s'épuise pas

En coupe de l'UEFA, le Suisse marque et donne de l'espoir à Dortmund.

Auteur déjà des trois buts qui ont qualifié Dortmund en huitième de finale, Stéphane Chapuisat a encore frappé en coupe de l'UEFA. A Copenhague face à Brøndby, l'international suisse a remis son équipe sur les bons rails en inscrivant le 1-1 peu après l'heure de jeu. Avec ce partage de l'enjeu, Borussia Dortmund a, bien sûr, pris une option très sérieuse sur sa qualification pour les quarts de finale.

Stéphane Chapuisat a exploité une erreur de son cerbère Rieper sur une longue transversale pour s'en aller seul. Face au gardien Krogh, «Chappi» a armé sa frappe du gauche à l'orée de la surface de réparation pour libérer son équipe. Avant cet éclair de son numéro 9, les Allemands avaient vraiment frôlé le pire en première période.

Sur une pelouse gelée - cinquante volontaires avaient dégagé les vingt centimètres de neige qui la recouvraient - Dortmund n'a pas été à la noce en début de rencontre. Après seulement quarante secondes, Klos devait intervenir sur une percée de Kristensen. Mais à la 19e minute, le portier de Dortmund ne pouvait rien sur une nouvelle frappe de Kristensen. Après un mauvais renvoi de Schulz dans l'axe, le demi danois décocha un tir à effet qui ne laissait aucune chance au gardien de Borussia. A cinq minutes du repos, Klos connaissait une dernière alerte avec une tête de Rieper qui détournait du bout des doigts.



Après le Hardturm, Copenhague. Et un nouveau but pour Chapuisat.

keystone

Après la pause, Dortmund a progressivement imposé son jeu pour prendre enfin l'ascendant sur son adversaire. Après le but de Chapuisat, la formation de Hitzfeld s'est ménagé plusieurs occasions. Dix minutes après sa réussite, Chapuisat a bénéficié d'une seconde chance. Mais cette fois, Krogh, sorti très vite, était sur la trajectoire du tir

du Vaudois.

Privés de Zelic et de Riedle, tous deux blessés, les Allemands ont eu le mérite d'essayer une belle réaction en seconde période. Seulement, les lacunes dévoilées avant la pause, notamment une relance bien défectueuse, furent criardes. Cet automne, Dortmund est bien loin d'évoluer au même niveau que la saison

dernière. Mais, pour l'instant, Chapuisat assure l'essentiel...

Brøndby Copenhague - Borussia Dortmund 1-1 (1-0)

Stade de Brøndby. 16 817 spectateurs. Arbitre: Monteiro Coroado (Por). Buts: 19e Kristensen 1-0. 61e Chapuisat 1-1.

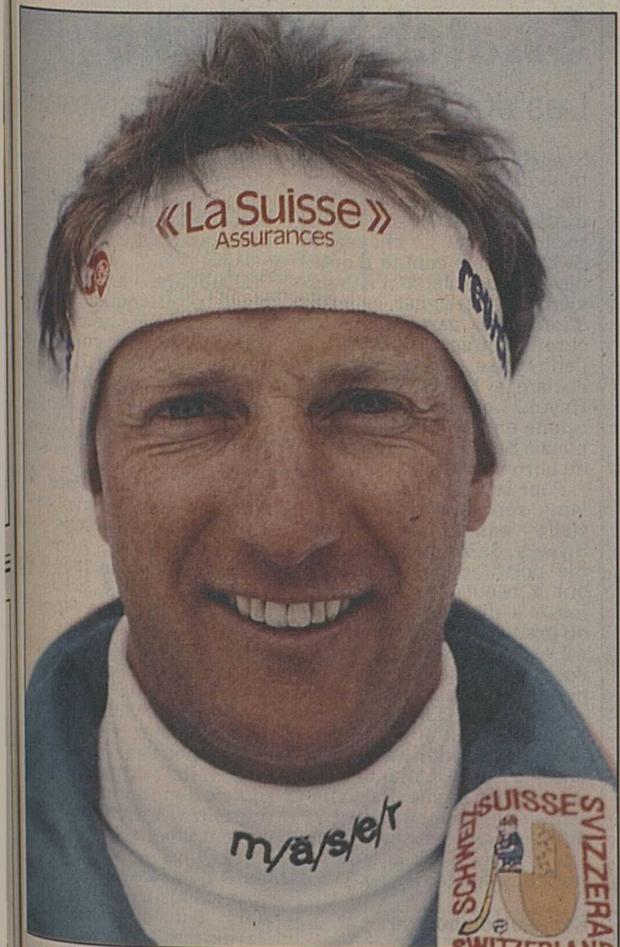
Brøndby Copenhague: Krogh; Högh; Rieper, Eggen; Bjur, Vilfort, Madsen, Kristensen, Brian Jensen; Strudal (71e Bagger), Thøgersen.

Borussia Dortmund: Klos; Sammer; Schmidt, Schulz; Reuter (82e Freund), Zorc, Poschner, Franck, Reinhardt; Povlsen, Chapuisat. (si)

SKI ALPIN

Place aux choses sérieuses!

La coupe du monde de ski reprend, ce week-end. A Santa Caterina, les filles s'impatientent.



De notre envoyé spécial Gérard Joris

Cette fois, c'est sérieux. Après le «faux» départ du mois d'octobre à Sölden (victoires de Franck Piccard et d'Anita Wachter dans les deux géants d'ouverture de la saison sur glacier), la coupe du monde de ski connaîtra son véritable envol, cette fin de semaine. Alors que les garçons en découdront sur les pentes de Park City, aux Etats-Unis où les attendent un géant et un slalom, les filles se rendront à Santa Caterina, en Italie. L'annulation, le week-end dernier, des deux épreuves de Veysonnaz ayant en partie profité à la station italienne, les skieuses auront trois courses à leur programme dans la Valteline. Demain et samedi, elles disputeront successivement deux géants. Dimanche, la majorité d'entre elles se retrouveront au départ du premier slalom de la saison.

Retard comblé

Placé très tôt dans le calendrier, le géant du mois d'octobre à Sölden avait tout juste permis aux skieuses de prendre leurs premières marques. Perturbées dans leur préparation par des conditions météorologiques exécrables, aucune d'entre elles n'avait véritablement pu donner la pleine mesure de ses moyens. Quatre semaines plus tard, les choses ont bien changé. Les différents camps d'entraînement qui ont meublé cette pause forcée ont permis aux diffé-

rentes équipes de rattraper le retard, de combler le trou qui les séparait de leur meilleure forme. Ce fut, entre autre, le cas des Suissesses. Sous la direction de Paul-André Dubosson, entraîneur des techniciennes, les géantistes et slalomeuses helvétiques ont peaufiné leur forme sur les glaciers autrichiens du Kaunertal et de Sölden, puis sur la neige artificielle de Cervinia, l'une des rares stations en Europe alpine à pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les skieuses de la coupe du monde. «En Autriche, nous avons travaillé tout à tour le géant et le slalom», explique l'entraîneur valaisan. «En Italie, la semaine dernière, nous avons en revanche mis plus spécialement l'accent sur le slalom. Effectué en partie sur de la neige artificielle, ce dernier entraînement, indispensable avant les courses de ce week-end, a été particulièrement profitable.»

L'esprit libre

Fortes de leur résultat d'ensemble plus que satisfaisant de Sölden, les skieuses helvétiques aborderont ces courses de Santa Caterina l'esprit libre. Elles savent désormais qu'elles peuvent lutter à armes égales avec leurs homologues des autres nations. A la veille de ces courses italiennes, un sentiment de légère inquiétude pointe néanmoins encore. Paul-André Dubosson ne cherche pas à le cacher et s'en explique: «Nous avons beaucoup travaillé la qualité

pendant ces quatre semaines, mais les autres nations n'auront pas perdu leur temps non plus.» La preuve par trois: pendant que les Suissesses, les Allemandes et les Italiennes se livraient à différentes courses de confrontations organisées en commun sur les pistes du Kaunertal, de Sölden ou de Cervinia, les Américaines s'entraînaient sur les neiges artificielles de Beaver Creek et les Norvégiennes sur les pistes olympiques de Lillehammer. A la recherche des conditions idéales, les Suédoises, elles, ont rallié le Grand Nord. «Cela veut dire que nous irons malgré tout encore un peu vers une inconnue. Ce sera après ces courses de Santa Caterina seulement qu'on saura cette fois exactement où on en est», poursuit l'entraîneur des techniciennes. Un entraîneur qui aborde ces courses italiennes avec une belle confiance et des objectifs bien précis. «A Santa Caterina, notre but sera d'abord de confirmer notre très bon résultat d'ensemble de Sölden. J'irai même un peu plus loin. Au lieu de la quatrième place (red. Vreni Schneider), nous viserons cette fois un podium.» Pour atteindre ce dernier objectif, Paul-André Dubosson mise naturellement en tout premier sur la Glaronaise. «Vreni sera une nouvelle fois notre meilleur atout. En géant, elle a montré à Sölden qu'elle était dans le coup. En slalom, elle est encore meilleure. Si elle skie normalement, il faudra être très forte pour la battre.»

Quatre Valaisannes au départ

Quatre skieuses valaisannes prendront le départ des courses de Santa Caterina, ce week-end. Il s'agit de Corinne Rey-Bellet, de Karin Roten, de Madlen Summermatter et de Karin Lambrigger. Si Corinne Rey-Bellet (26e du géant) et Karin Roten (chute à une porte de l'arrivée) ont déjà couru les épreuves d'ouverture de Sölden, au mois d'octobre, Madlen Summermatter et Karin Lambrigger effectueront pour leur part leurs grands débuts. Membre de l'équipe suisse de géant, Heidi Zurbriggen, qui se ressent toujours de son opération du ménisque, ne fera finalement pas le déplacement. Aux dires de l'entraîneur Paul-André Dubosson, elle pourrait, en revanche, s'aligner au départ de la première descente de la saison, la semaine suivante, à Tignes.

Les sélections suisses

Suite aux différentes courses de sélection organisées ces dernières semaines, Angelo Maina et Paul-André Dubosson ont retenu les filles suivantes pour les courses de ce week-end à Santa Caterina.

Géants de demain et de samedi (neuf skieuses): Vreni Schneider, Heidi Zeller, Corinne Rey-Bellet, Gaby May, Petra Bernet, Karin Roten, Laura Schelbert, Madlen Summermatter, Andrea Walliser.

Paul-André Dubosson: «Après les épreuves de Santa Caterina on connaîtra mieux nos valeurs.»

Basketball

Monthey passe

Coupe de Suisse masculine. - 16es de finale: Saint-Prex (LNB) - Monthey (LNA) 90-100 (40-40).

Coupe d'Europe

Coupe des vainqueurs de coupe. Tours des quarts de finales messieurs. 1re journée, poule A: Split (Cro) - Taugres (Esp) 75-74. Bellinzona (S) - Tofas Bursa (Tur) 84-76. Ljubljana (Slo) - Skopje (Mcd) 89-77. Classement: 1. Ljubljana 1-2 (89-77). 2. Bellinzona 1-2 (84-76). 3. Split 1-2 (75-74). 4. Taugres 1-0 (74-75). 5. Tofas Bursa 1-0 (76-84). 6. Skopje 1-0 (77-89).

Volleyball

Championnat de Suisse

LNA. Messieurs. 8e journée: Nâfels - CS Chênôis 3-0 (15-5 17-15 15-13). Galina Schaan - Jona 0-3 (5-15 11-15 8-15). Lausanne UC - Plateau-de-Diesse 3-1 (13-15 15-8 15-5 15-4). Lugano - Amriswil 3-1 (5-15 17-15 15-10 15-11). Le classement: 1. Nâfels 7-14. 2. Lausanne UC 7-12. 3. Amriswil 7-8. 4. Jona 7-6 (14-15). 5. Chênôis et Tramelan 7-6 (14-17). 7. Lugano 7-6 (13-16). 8. Plateau-de-Diesse 7-4 (14-17). 9. Galina Schaan 8/2.

Automobilisme

Victoire de Kankkunen

Le Finlandais Juha Kankkunen (Toyota Celica) a remporté pour la troisième fois, à Birmingham, le 49e rallye de Grande-Bretagne (RAC), treizième et dernière manche du championnat du monde de la spécialité.

Déjà vainqueur de l'épreuve en 1987 et 1991, Kankkunen, assuré d'un quatrième titre mondial avant le RAC, a devancé de 1'44" le Suédois Kenneth Eriksson (Mitsubishi Lancer) et de 3'19" le Britannique Malcolm Wilson (Ford Escort Cosworth).

Classement final du CM (après 13 épreuves). Pilotes: 1. Kankkunen 135. 2. Delecour 112. 3. Auriol 92. 4. Massimo Biasion (It), Ford Escort Cosworth, 76. 5. Carlos Sainz (Esp), Lancia Delta Integrale et Colin McRae (GB), Subaru Impreza, 50.

Marques: 1. Toyota 157. 2. Ford 145. 3. Subaru 110. 4. Lancia 92. 5. Mitsubishi 84.

Bob

Victoire pour Langen

Malgré l'absence du champion olympique Gustav Weder, les Suisses se sont comportés honorablement lors de l'épreuve de coupe du monde de bob à deux, à Altenberg. Christian Meili a pris la septième place, à 86 centièmes de l'Allemand Christoph Langen, victorieux, alors que Reto Göttschi, quatrième de la première manche, a finalement pris la huitième place.

Ski alpin

Manque de neige à Tignes

Après Veysonnaz la semaine dernière, la station française de Tignes pourrait à son tour renoncer aux épreuves féminines de coupe du monde, prévues les 4 et 5 décembre, en raison du manque de neige, a précisé le directeur de la fédération internationale, Jan Tischhauser.

Comme il n'existe pas de solutions en Europe à l'heure actuelle pour organiser la descente et le géant prévus dans la station haut-savoie, la FIS ne pourra pas respecter le délai de dix jours, comme le règlement le lui impose, pour trouver un remplaçant. Une décision devrait être prise lundi prochain. (si)

FOOTBALL

La victoire de Victor...

En ligue des champions, Monaco sans problème. Porto gagne, AC Milan et Barcelone font un point.

L'AS Monaco a facilement passé le cap de son premier match de la ligue des champions. Au stade Louis-II, les Monégasques ont pris le meilleur sur Spartak Moscou par 4-1, grâce notamment à un petit festival de leur Nigérian Victor Ikpeba, qui a «fabriqué» le premier but (son action fut terminée par Klinsmann) avant de réussir lui-même le second pour permettre à son équipe de mener par 2-0 au repos. Par la suite, l'équipe de la Principauté a sans trop de difficulté contrôlé les opérations, en compensant notamment par deux autres réussites le but de l'honneur des Russes.

Après avoir, pendant un quart d'heure, relevé le défi physique que leur imposaient les Moscovites dans l'entrejeu, les Monégasques commençaient à se montrer dangereux. Sur une bonne déviation de Klinsmann, Ikpeba tirait une première fois à quelques centimètres de la cage de Pomazoune (16e). Moins de deux minutes plus tard, le Nigérian exploitait en force une ouverture idéale de Scifo et, avec l'aide de Klinsmann, qui prolongeait son tir dans le but, il faisait chavirer de bonheur un stade Louis-II comble et peu habitué aux débordements d'enthousiasme.

Tout paraissait alors sourire aux Monégasques. La défense donnait des garanties de solidité. Sans prendre de risques inconsidérés, le milieu de terrain laissait venir les Russes et distillait de bons ballons de contre. Et, sur un raté de Nikiforov, Ikpeba, toujours lui, récupérait la balle dans les pieds du libero adverse et il filait seul pour s'offrir sa deuxième ovation de la soirée (41e).

A la reprise, c'est Pissariyev qui se mettait en évidence. Il commençait par expédier un violent tir des 30 mètres sur lequel Etori devait se coucher. Et, à la 50e minute, il s'infiltrait entre deux défenseurs pour réduire l'écart d'un joli tir croisé. Mais le réplique ne tardait guère. A la 62e minute, sur une percée, Dumas était croché dans la surface de réparation adverse. Le penalty, généreux, était transformé par Djorkaëff. Monaco



Klinsmann et Monaco: un pied au-dessus de Spartak Moscou.

devoir marquer un quatrième but à une minute de la fin par Thuram, remarquablement lancé par Scifo.

AS Monaco - Spartak Moscou 4-1 (2-0)

Stade Louis-II, Monaco. 18 000 spectateurs. Arbitre Baldas (It). Buts: 17e Ikpeba 1-0. 41e Ikpeba 2-0. 50e Pissariyev 2-1. 62e Djorkaëff (penalty) 3-1. 89e Thuram 4-1.

AS Monaco: Etori; Valery, Petit, Dumas, Sonor; Puel, Thuram, Djorkaëff (83e Passi, Scifo; Klinsmann, Ikpeba (72e Gnako).

Spartak Moscou: Pomazoune; Nikiforov; Tsimbar, Ivanov, Khlestov, Mamedov; Karpin, Onopko, Lediakhov (45e Pianitsky); Bestchastnykh (73e Rodionov), Pissariyev. (si)

Les autres rencontres

La ligue des champions

FC Porto - Werder Brême 3-2 (2-0)

Stade das Antas. Spectateurs: 30 000. Arbitre: M. Elleray (Angl).

Buts: 7e Domingos 1-0. 34e Jorge 2-0. 82e Zé Carlos 3-0. 86e Hrobsch 3-1. 86e Rufier 3-2

Une semaine après avoir fait le désespoir de la France entière par son but de l'ultime minute au parc des Princes, Kostadinov, «la flèche bulgare», a conduit le FC Porto au succès contre Werder Brême, 3-2 (2-0) en ligue des champions.

Anderlecht - Milan AC 0-0

Parc Astrid. 28 063 spectateurs. Arbitre: M. Zhuk (Bie).

Sur la pelouse gelée et enneigée du parc Astrid, l'AC Milan a été tenu en échec par Anderlecht 0-0. Plus gênés que les Belges par les conditions de jeu, les Milanais ont mis du temps avant de trouver leurs marques.

Coupe de l'UEFA

Juventus - Ténériffe 3-0 (1-0)

Stade Delle Alpi. 13 000 spectateurs. Arbitre: M. Heynemann (All).

Buts: 3e Möller 1-0. 69e Bertoglio Baggio (penalty) 2-0. 75e Ravanelli 3-0.

Sporting Lisbonne - Austria Salzburg 2-0 (1-0)

Stade José-Alvalade. 45 000 spectateurs. Arbitre: M. Lopez Nieto (Esp).

Buts: 24e Cherkabov 1-0. 63e Cadete 2-0.

Norwich City - Inter Milan 0-1 (0-0)

Carrow Road. 21 500 spectateurs (guichets fermés). Arbitre: M. Muhmenthaler (S).

But: 80e Bergkamp (penalty) 0-1. (si)

Un point et deux heureux



Subiat-Egli: tête à tête pour se quitter dos à dos.

Hier

Lugano - Servette 1-1 (1-1)

Classement

1. Grasshopper	18	11	4	3	32-11	26
2. Sion	18	9	7	2	26-11	25
3. Young Boys	18	8	5	5	30-18	21
4. Servette	18	7	6	5	31-30	20
5. Lausanne	18	8	4	6	24-24	20
6. Lugano	18	7	5	6	21-23	19
7. Aarau	18	7	4	7	20-25	18
8. Lucerne	18	6	5	7	22-29	17
9. FC Zurich	18	5	6	7	23-20	16
10. NE Xamax	18	3	8	7	21-28	14
11. Yverdon	18	3	6	9	18-27	12
12. SC Kriens	18	2	4	12	14-36	8

Satisfaisant

Ce résultat nul a été obtenu sur des buts de Sinval (9e) et sur un autogoal d'Andy Egli qui, sur un corner du néophyte Belloni, a détourné la balle de la tête dans ses propres buts. Depuis le 25 septembre, les Luganais n'avaient plus marqué devant leur public.

Lugano - Servette 1-1 (1-1)

Cornaredo. 1500 spectateurs. Arbitre: Schlup (Granges). Buts: 9e Sinval 0-1. 21e Egli (autogoal) 1-1.

Lugano: Walker; Morf, Galvao, Käslin, Belloni (46e Andreatoli); Carrasco, Colombo, Esposito (85e Pelosi), Andrioli; Fink, Subiat.

Servette: Pascolo; Djurovski; Barea (55e Barberis), Schepull, Egli, Sauthier; Ohrel, Renato, Aebly; Sinval, Neuville. (si)

JEUX OLYMPIQUES

Swatch bat Seiko

Les JO d'Atlanta à l'heure suisse.

Swatch va assurer le contrôle du temps des épreuves des Jeux olympiques d'été d'Atlanta en 1996. La SMH, société qui chapeaute Swatch, et le comité d'organisation des Jeux d'Atlanta viennent de signer la lettre d'intention garantissant le chronométrage officiel à l'entreprise de Granges, a déclaré à l'ATS Nicolas G. Hayek. Lors des JO de Barcelone en 1992, le groupe japonais Seiko avait été chargé du chronométrage.

Pour la SMH, les JO d'Atlanta sont une occasion de «faire passer le message Swatch, de donner un exemple positif dans un monde qui a beaucoup de problèmes», a dit le grand patron du groupe Nicolas Hayek.

Les détails concernant l'opération seront révélés mardi prochain au musée olympique à Lausanne par Nicolas Hayek et par le président du comité d'organisation des JO d'Atlanta William Porter Payne. La conférence de presse pourrait être diffusée en direct sur un moniteur placé dans la gare de Zurich, selon M. Hayek.

Réaction en bourse

L'influence de cette opération sur les affaires de la

SMH n'est pas chiffrable, a indiqué un analyste financier. Selon lui, il s'agit avant tout d'une question de prestige pour Swatch.

D'ailleurs, la bourse a réagi positivement hier à cette nouvelle. Le cours des actions SMH a connu une hausse de près de 1,5%, tandis que le marché japonais augmentait que de 1/4% environ.

Trois échecs

Le contrôle du temps des épreuves des Jeux olympiques n'a échappé que trois fois à la Suisse. Après les Jeux de Tokyo en 1964 et de Sapporo en 1974, Swiss Timing a essuyé un échec l'an dernier lors des JO de Barcelone face au groupe horloger japonais Seiko.

A l'époque, lors des négociations pour le contrat de chronométrage, la SMH avait refusé de proposer ses services gratuitement, contrairement à Seiko. Le concurrent japonais avait même versé une somme importante pour s'assurer le contrat exclusif, ce qui avait alors fait dire à Nicolas Hayek que «la SMH n'a pas besoin d'acheter son prestige». (ats)

**VEHICULES
AUTOMOBILES**

Mazda 323 GTX
4WD turbo, 140 CV, toutes options,
1989, 66 000 km, Fr. 13 500.-

Mazda 626 GT
2.5i V6 24V, 1992, aut., 22 000 km,
garantie 2 ans, Fr. 27 200.-
Tél. (021) 825 17 58,
Garage J.P. & R. Ulliell, Rolle.
22-159454

**Toyota Hilux
diesel**
double cabine, 1988

Toyota Hilux 4x4
1991

Isuzu Trooper
2.8i, turbo diesel,
1989

**Suzuki Samurai
body longue**
1988

Suzuki SJ 410
**Land Rover 109
diesel**
super état

Bus Mazda 4x4
1988.
Véhicules exper-
tisés.
Tél. (021) 943 47 00.
195-735951

**Toyota Land-
Cruiser II**
2.4, 1991,
Fr. 20 800.-

Subaru Legacy
ABS 2.2 SST, climat.,
1991, Fr. 18 500.-

Mercedes 190 E
2.6, 5 vitesses,
climat., 1989,
Fr. 22 900.-

Subaru Justy
1987, Fr. 5500.-
Tél. (077) 21 87 52
(021) 881 29 61.
22-159342

**A vendre
VW Golf GTI**
1990, 73 000 km, kit
CH, jantes alu.,
Fr. 14 300.-;

**Peugeot 405
GRI break**
1990, 75 000 km,
direction assistée,
vitres électriques,
roues hiver,
Fr. 13 300.-;

**Toyota Celica
turbo AWD**
1989, 100 000 km,
climatisation,
Fr. 13 700.-
☎ (026) 36 21 20.
036-134067

**VW Passat
660 break
syncro**
ABS, 1990, climat.
assistée.
Fr. 25 500.-;

**BMW 325i
Touring**
ABS, 1990, jantes
alliage, CD.
Fr. 22 500.-
☎ (077) 22 60 68.
036-133925

**A vendre de privé
Saab 9000
turbo 16V**
170 CV, climatisa-
tion, ABS, très
soignée, 1re main,
10.1989, 70 000 km.
Prix super intéres-
sant.
☎ (027) 36 29 74
des 19 h 30.
036-132751

**Toyota
Camry 2.2**
11.92, 40 000 km,
climatisation, ABS,
jantes alu., 4 pneus
montés sur jantes,
Fr. 23 500.-, avec
Natal C Panasonic
Handy portable
Fr. 25 200.-
Tél. (025) 81 30 94
17-049684

**A vendre
Audi coupé Quattro turbo**
1985, ABS, vitres électriques, climati-
sation, compteur digital, nouveau
moteur roulé 3 mois, boîte révision
complète. Fr. 17 000.-
Tél. (066) 35 56 17.
14-744503

**A vendre
Mercedes Benz 230L**
couleur blanche, bon état, 2 jeux
de pneus, prix intéressant, direc-
tion du propriétaire.
Pour tous renseignements:
Tél. (027) 31 14 10 h repas
(027) 23 22 50 de 9 h à 12 h.
036-133962

**Achète
toutes
voitures
récentes**

expertisées ou non.
Paiement cash.
Garage Delta, Sion.
☎ (027) 22 34 69
☎ (077) 28 02 13.
036-126255

A vendre

**Ford Escort
Cosworth**

1992, bleue,
26 000 km.
Fr. 37 500.-
Tél. (027) 22 98 45.
036-134111

**A vendre
Opel Kadett
break 1600**

1983, 110 000 km,
exp., Fr. 4900.-

Opel Corsa

1984, 116 000 km,
exp., Fr. 4300.-

Peugeot 104

1981, 80 000 km,
exp., Fr. 3800.-

**Opel Kadett GT
1600**

1985, 66 000 km,
exp., garantie 1
année, Fr. 7400.-
Crédit - reprise.
Tél. (027) 36 20 07 /
(077) 28 28 24.
036-133943

A vendre

**Peugeot 104
SL**

1re main, soignée,
21 200 km garantis
+ pneus hiver sur
jantes.
Fr. 4500.-

Jean Rey Sion
☎ (027) 22 36 17.
036-134085

A vendre

Range-Rover

1988, expertisée,
verte, crochet
remorque, automati-
que,
85 000 km,
Fr. 20 000.-
Tél. (025) 72 79 58
036-133726

A vendre

**Renault
Quadra
turbo**

1990, 65 000 km, 220
CV, toutes options,
CD,
Fr. 18 900.-
☎ (026) 36 21 20.
036-134051

Hyundai Pony

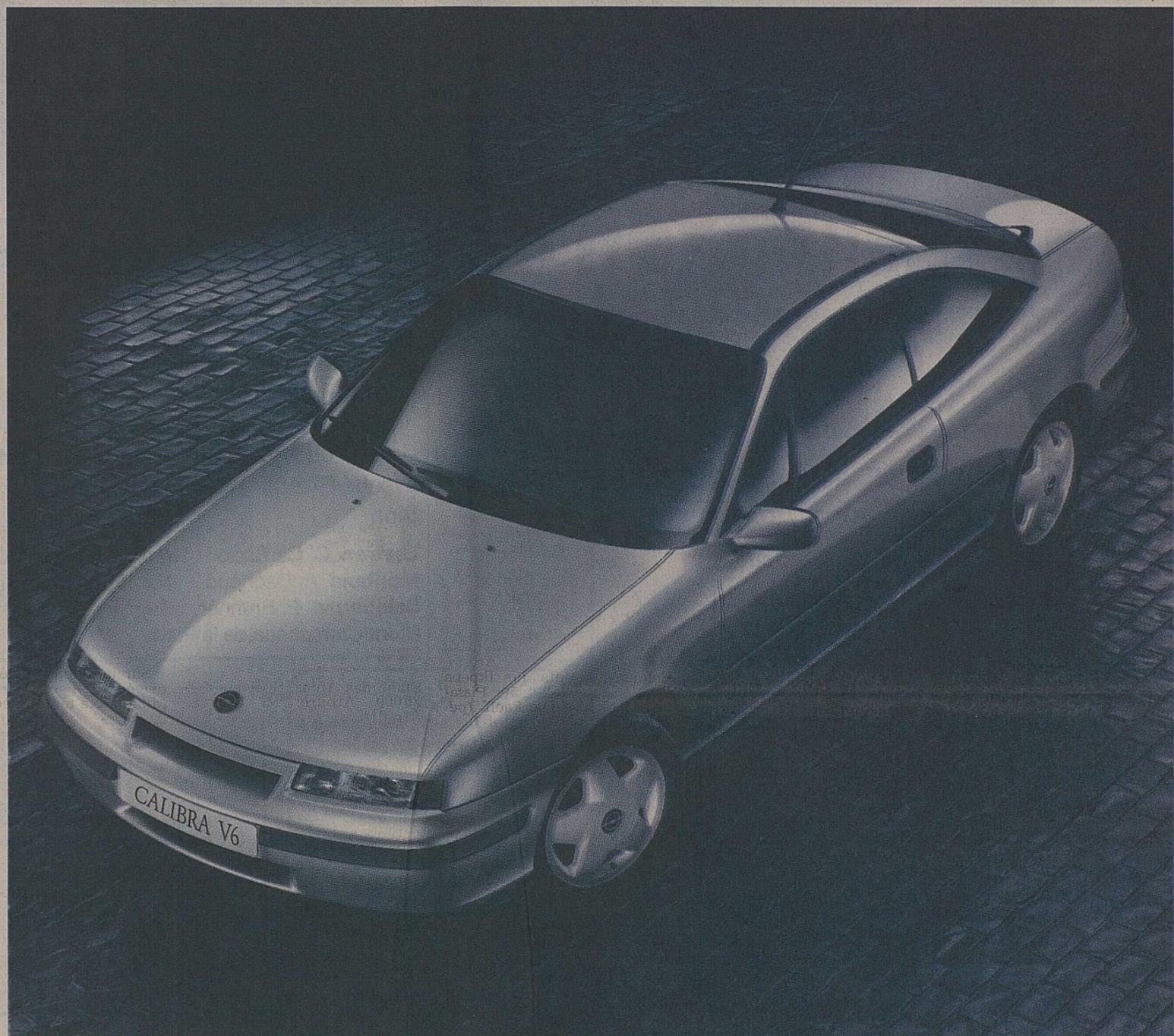
35 000 km, options,
exp., Fr. 9800.- ou
Fr. 230.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.

**Toyota
Runner 3.0**

aut., toutes options,
1991, exp.,
Fr. 27 900.- ou
Fr. 650.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.
17-049681

NOUVEAU. OPEL CALIBRA V6

LES BONNES CHOSES DE LA VIE
NE CHANGENT PAS.



ELLES S'AMÉLIORENT.

La nouvelle Opel Calibra V6 est sans
conteste l'un des coupés sport les plus
élégants du moment. Une vraie
Calibra. Reconnaisable à sa ligne
aérodynamique d'une rare pureté.

Cependant, à l'arrière, la griffe V6 révèle
que cette voiture d'exception dissimule
des nouveautés remarquables. A com-
mencer par un moteur ECOTEC V6 24V
de 2.5 l. Fort de 125 kW (170 ch),
il parvient à concilier un couple très élevé
et un silence de marche peu commun,



mais aussi une sobriété et une propreté
exemplaires. Côté équipement, la Calibra
V6 se distingue également par
un très haut niveau de confort et
de sécurité. Outre l'ABS et l'ETC,
elle est en effet dotée de deux airbags
Opel full size. Calibra V6 - jamais coupé
n'avait été aussi parfait.



LE N° 1 EN SUISSE.

Sion: Garage de l'Ouest; Aigle: Garage-Carosserie Roger Gailloud; Monthey: Centre Opel; Martigny: Garage du Simplon Martigny S.A.; Sierre: Atlas Sierre S.A.

et les distributeurs locaux à: Ayent: Garage du Rawyl; Bex: Garage J.-J. Chérix; Château-d'Œx: Garage du Pont Favrod S.A.; Chesières: Garage d'Orsay S.A.; Chippis: Garage de Chippis; Fully: Garage Carron; Le Châble: Garage du Mont-Brun S.A.; Sembrancher: Garage Pascal Fellay; Saint-Maurice: Garage du Bois-Noir S.A.; Saxon: Garage International; Le Sépey: Garage des Puits; Sion: Garage Walter Théler S.A.; Les Valettes-Bovernier: Garage du Durnand S.A.; Villeneuve: Garage du Viaduc; Vionnaz: Garage Planchamp Didier.

Pour vos annonces: PUBLICITAS (027) 29 51 51

Un peu de mélo, pas mal de comique et énormément de sentiments. L'amour, c'est le cinéma...

TOM HANKS

MEG RYAN



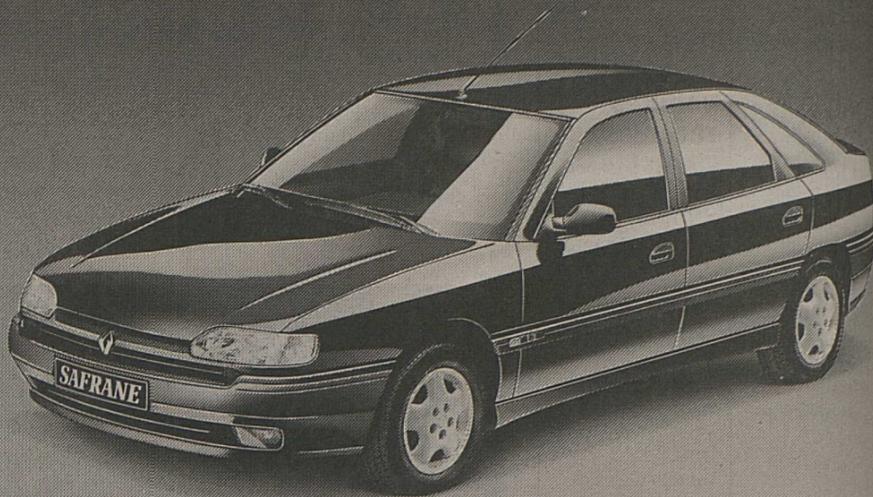
pour tous les amoureux de l'amour...

NUITS BLANCHES

A S E A T T L E
(SLEEPLESS IN SEATTLE)

En exclusivité à Sion, cinéma Arlequin, dès demain

La nouvelle Renault Safrane.



Cette nouvelle limousine de prestige signée Renault est une révolution intelligente. L'harmonieuse synergie entre technologies de pointe, le confort exclusif et le souci d'une parfaite finition vous apporte une toute nouvelle sensation. L'effet Safrane: au-delà de votre plaisir de conduire, vous laissez le plaisir conduire. Trois motorisations: 2.21 (81 kW/110 ch), 2.21 12 V (103 kW/140 ch) ou encore

V6 3.01 (125 kW/170 ch) avec traction et transmission intégrale. Dès Fr. 31 995.-



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

- | | | |
|---|---|--|
| Garage du Nord S.A.
avenue Ritz 35
Sion | Garage du Mont-Blanc
Moulin S.A.
Martigny-Croix | Garage du Stand S.A.
avenue du Simplon
Monthey |
| Leytron C. Carruzzo
Montana A. Bagnoud
Salquenen E. Brunner
Sion Carrosserie de la Platta | Fully Garage P.-A. Fellay
Martigny M. Fleury
Sierre A. Zwissig | Aigle Garage R. Halli
Vouvry S. Vuadens
Vollèges Garage TAG S.
St-Léonard H.-L. Farco |

IMMOBILIERES LOCATION

SIERRE
Route de Sion 71-75

A LOUER

commerces, bureaux, appartements 3½, 4½ pièces avec parking

Pour visiter: Mme Paccolat, tél. (027) 55 01 27.

Pour renseignements: **GÉRANCE PATRIA**, tél. (021) 341 45 55.



Assurances

22-147948

A louer à Grône dans petit immeuble récent calme et verdure

appartement 4½ pièces

dès Fr. 908.- + charges.

Immo-Info-Sopitec S.A. ☎ (027) 22 66 23.

036-132401

A louer à SION,

route de Riddes

un bureau 3 pièces

68 m². Loyer Fr. 800.-. Places de parc à disposition.

Tél. (027) 31 33 56.

036-132155

MARTIGNY

Maladière 8

Proche de la place de Rome et de la gare

2 PIÈCES, hall, cuisine, bains-WC. Loyer dès Fr. 784.- + Fr. 90.- charges.

3 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-WC séparés, balcon, loyer réduit Fr. 900.- + Fr. 100.- charges.

4 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-WC, Fr. 1030.- + Fr. 120.- charges.

Pour visiter: (026) 23 21 08.

SOGIROM, Maupas 2, Lausanne (021) 311 25 66-67

22-148063

A LOUER à MARTIGNY

4½ pièces 5½ pièces

Loyers subventionnés.

Tél. (026) 46 25 96. 241-037487

NAX

A louer dans petit bâtiment neuf **appartement 3½ pièces**

Fr. 823.- + charges.

Garage à disposition.

Renseignements et visites: tél. (027) 22 66 23.

Immo-Info/Sopitec S.A.

036-131481

A louer

appartement 4½ pièces à Nax, sis dans un petit immeuble neuf.

Fr. 950.- + charges.

Garage à disposition.

Possibilité conciergerie.

Renseignements et visites: tél. (027) 22 66 23.

Immo-Info/Sopitec S.A.

036-131479



Dès le 1er janvier 1994 **3 pces Fr. 800.-** charges comprises

SOGECOMA
ETUDE ET CONSTRUCTION GENERALES SA
1920 MARTIGNY - TÉL. 026 / 23 22 02

VOTRE ADRESSE VOTRE CARTE DE VISITE

A louer à **MONTHEY** au centre ville

luxueux bureaux

(104 et 106 m²), entièrement équipés (TT+informatique) dans immeuble neuf idéalement situé, d'accès aisé, et disposant d'un grand parking.

Libres tout de suite ou à convenir.

BERNARD Nicod
3, rue de Venise Tél. 025 / 72 24 72
1870 **MONTHEY**

A louer à Sion, quartier de Champsec

magnifique appartement 4½ pièces

120 m², 2 salles d'eau + grande loggia.

Fr. 1250.- + charges.

Immo-Info-Sopitec S.A. ☎ (027) 22 66 23.

036-132402

LE 28 NOVEMBRE 1993

VOTEZ 2xNou

AUX INITIATIVES JUMELLES

(interdictions publicitaires pour le tabac et les boissons alcoolisées)



La vie sociale a besoin de soutien

L'argent du sponsoring est indispensable à la survie d'innombrables manifestations culturelles et sportives.

TVA

Le Valais a besoin de la Confédération

La TVA (taxe à la valeur ajoutée) qui remplace l'impôt sur le chiffre d'affaires (l'ICHA), outre qu'il est un impôt moderne, permet à la Confédération d'avoir des finances saines.

C'est donc aussi l'assurance pour le Valais, dont 1/3 du budget cantonal, Fr. 300 millions, est alimenté par la caisse fédérale de faire face à ses déficits et à ses besoins.

Comité valaisan «OUI à la TVA»

OUI accordons-nous les moyens nécessaires

Votation fédérale du 28 novembre

CYCLISME

Plateau de choix aux Six-Jours de Zurich

La valse-hésitation

Miguel Indurain: «La Vuelta dans mon cœur, le Giro dans la tête.»

A défaut d'être un grand danseur, Miguel Indurain s'est lancé dans une valse-hésitation pour son programme 1994 qui ne trouvera son aboutissement que dans le courant du mois de décembre.

La tête encore remplie des tamourés de Polynésie, où il a passé trois semaines de vacances, l'Espagnol a pris connaissance du tracé des trois grands tours. Avec l'aide de Jose Miguel Echavarrri et d'Eusebio Unzué, il s'est penché sur le profil des étapes et les détails du parcours sans pour autant se précipiter.

Plus que jamais, son objectif demeure le Tour de France, dans lequel il vise une quatrième victoire consécutive, en juillet prochain. «Notre équipe est bâtie pour participer aux trois grands tours nationaux», insiste Francis Lafargue, le manager du groupe espagnol. «Mais il faut bien réfléchir avant de décider du programme de Miguel. Quoi qu'il en soit, nous présenterons un leader en Espagne et en Italie, que ce soit Miguel, Pedro Delgado ou Jean-François Bernard.»

Rien n'est décidé pour l'instant, insiste-t-on chez Banesto, sponsor heureux de l'équipe d'Echavarrri. Les or-

ganisateurs de la Vuelta ont modifié le dosage de leur course pour séduire Indurain, indiscutable numéro un mondial qui n'a jamais encore gagné la Vuelta. Leurs collègues italiens ont augmenté la difficulté du Giro pour équilibrer peut-être les chances.

Un seul mot: «Merci»

Mais il serait prématuré de conclure à une issue heureuse pour les supporters espagnols. Un mot d'Indurain a relancé l'incertitude: «J'ai la Vuelta au cœur mais le Giro dans la tête!» S'il en était besoin, Echavarrri a argumenté sur le même sujet: «Pour Miguel, la Sierra Nevada sera toujours plus difficile début mai que les Dolomites un mois plus tard.» Couvert de distinctions, décoré de la légion d'honneur par le président de la République française, François Mitterrand, Indurain peut s'octroyer le luxe de quelques semaines de réflexion. Après cinq succès consécutifs dans les grands tours, il est contraint de gagner sous peine d'être considéré sur le déclin. Sage par tempérament, il sait toutefois que l'heure de la défaite viendra bientôt même s'il se promet de la repousser le plus loin possible. (si)

Victorieux l'an dernier, Bruno Risi et Kurt Betschart seront les grands favoris des Six-Jours de Zurich, qui se dérouleront du lundi 29 novembre au dimanche 5 décembre sur la piste du Hallenstadion. Les deux Suisses, qui se sont imposés dimanche dernier à Gand, feront face à trois équipes redoutables, Etienne de Wilde-Jens Veggerby (Be-Dan), Urs Freuler-Wenber Stütz (S) et Adriano Baffi-Pierangelo Bincoletto (It).

Comme d'habitude, les dirigeants du Hallenstadion s'efforcent de présenter un programme fort varié. Cette année, outre la compétition des six-jours, le public zurichois

pourra suivre le «superdétathlon» du lundi 29 novembre, des épreuves de vitesse avec la participation des Allemands Jens Fielder et Michael Hübner, du demi-fond et, le mercredi, l'attraction N° 1 des vélodromes, le recordman du monde de l'heure Graeme Obree. L'Ecossais sera opposé en poursuite à... l'équipe du VMC Hirlanden Zurich. (A 1 contre 4, Obree aura-il une chance?)

Professionnels: Bruno Risi-Kurt Betschart (S), Giovanni Lombardi-Marco Villa (It), Jean-Michel Moni-Erich Magnien (Fr), Pascal Carrara-Jimmy Madsen (Da), Etienne de Wilde-Jens Veggerby (Be-

Da). Anthony Doyle-Spencer Wingrave (GB), Peter Pieters-Konstantin Chrabzov (Hol-Rus), Didi Rüeegg-Patrick Vetsch (S), Roger Frischknecht-Constant Tourné (S-Be), Urs Freuler-Werner Stütz (S), Erich Mächler-Acacio da Silva (S-Por), Markus Hess-Gerd Drich (All), Rik van Slijcke-Johnny Dauwe (Be), Carsten Wolf-Andreas Klaus (All), Adriano Baffi-Pierangelo Bincoletto (It), Silvio Martinello-Kurt Herrmann (It-S), Dean Woods-Ueli Anderwert (Aus-S).

De prestigieux invités

Inge Scherzmann et Beat

Gähwiler remettront leur titre en jeu lors du prochain superdétathlon, dont le bénéfice sera versé à l'Aide sportive suisse, le lundi 29 novembre, en avant première des 41es Six-Jours de Zurich.

Douze paires regroupant des sportifs d'élite de différentes disciplines s'affronteront parmi lesquelles de prestigieux athlètes étrangers tels que Heike Dreschler (All), Patrick Sang (Ken), Vitali Cherbo (Rus) et sa compatriote Tatiana Lyssenko. La Vaudoise Anita Protti sera la seule Romande présente. (si)

VOLLEYBALL

Résultats et classements

1^{re} ligue nationale masculine

Résultats

Nyon - Lausanne	1-3
Ecublens - Meyrin	3-1
SSO - Fully	3-1
Yverdon - Aigle	0-3
Trois-Chênes - Sierre	3-2

Classement

1. SSO	5	18	4	12
2. Ecublens	5	16	6	10
3. Trois-Chênes	5	16	8	10
4. Lausanne	5	14	9	8
5. Fully	5	12	10	6
6. Sierre	5	11	15	4
7. Nyon	5	9	14	4
8. Yverdon	5	7	13	4
9. Aigle	5	6	15	2
10. Meyrin	5	1	18	0

F2

Résultats

Martigny - Verbier	3-0
Chalais - Ayent	3-0
Brigue - Nendaz	2-3
Glis - Verbier	3-0

Martigny - Sion: pas reçu le résultat

Classement

1. Glis	8	20	8	12
2. Nendaz	8	21	12	12
3. Ayent	8	18	12	10
4. Chalais	8	17	14	10
5. Brigue	8	18	14	8
6. Sion	7	11	16	6
7. Martigny	7	10	17	4
8. Verbier	8	2	24	0

F3 A

Résultats

Sierre - Môrel	3-1
Bramois - Loèche-La Souste	0-3
Sion - Rarogne	0-3
Saint-Nicolas - Bramois	3-0
Saint-Nicolas - Viège	3-1

Classement

1. Viège	8	22	6	14
2. Saint-Nicolas	8	21	9	14
3. Loèche-La Souste	8	22	9	12
4. Môrel	8	15	14	8
5. Rarogne	8	15	14	8
6. Sierre	8	10	21	4
7. Bramois	8	9	21	4
8. Sion	8	4	24	0

Programme: jeudi 25 novembre, à 20 h 30: Sion - Saint-Nicolas; samedi 27 novembre, à 18 heures: Rarogne - Bramois; mardi 30 novembre, à 20 h 30: Sierre - Viège; mercredi 1er décembre, à 20 h 30: Bramois - Saint-Nicolas.

F3 B

Résultats

Port-Valais - Saxon	1-3
Savièse - Fully	1-3
Saint-Maurice - Chamoson-Leytron	3-2
Derborence - Nendaz	3-0

Classement

1. Saxon	8	24	8	16
2. Port-Valais	8	20	9	12
3. Derborence	8	21	12	10
4. Fully	8	19	12	10
5. Saint-Maurice	8	15	17	8
6. Nendaz	8	11	20	4
7. Chamoson-Leytron	8	8	22	2
8. Savièse	8	4	22	2

Programme: jeudi 25 novembre, à 20 h 30: Fully - Saint-Maurice; à 20 h 30: Nendaz - Chamoson-Leytron; lundi 29 novembre, à 20 h 30: Saxon - Fully; mardi 30 novembre, à 20 h 30: Savièse - Derborence; à 20 h 45: Saint-Maurice - Nendaz.

F4

Résultats

Chamoson-Leytron - Monthey	3-0
Ayent - Monthey	1-3
Orsières - Chamoson-Leytron	3-0

Classement

1. Fiesch-F Tal	7	21	0	14
2. Orsières	7	18	4	12
3. Viège	6	13	9	8
4. Ayent	7	11	14	6
5. Chamoson-Leytron	7	7	16	4
6. Monthey	7	7	18	4
7. Charrat	7	5	21	0

Programme: jeudi 25 novembre, à 20 h 45: Monthey - Fiesch-F Tal; samedi 27 novembre, à 17 heures: Viège - Charrat; à 19 heures: Orsières - Ayent; lundi 29 novembre, à 20 h 30: Charrat - Monthey; mardi 30 novembre, à 20 heures: Fiesch-F Tal - Orsières.

FJA A

Résultats

Viège - Glis	1-3
Brigue - Fiesch-F Tal	3-0
Glis - Savièse	3-1
Sion - Viège	3-0
Chalais - Saint-Nicolas	3-0

Classement

1. Sion	5	15	1	10
2. Glis	4	12	1	8
3. Brigue	4	9	3	6
4. Chalais	5	9	11	4
5. Savièse	5	7	9	4
6. Viège	5	7	11	4
7. Fiesch-F Tal	5	5	14	2
8. Saint-Nicolas	5	2	15	0

Programme: vendredi 3 décembre, à 20 h 30: Sion - Glis; à 20 h 30: Saint-Nicolas - Brigue; samedi 4 décembre, à 17 heures: Viège - Fiesch-F Tal; lundi 6 décembre, à 20 h 30: Brigue - Savièse;

mardi 7 décembre, à 20 heures: Fiesch-F Tal - Sion.

FJA B

Résultats

Grimisuat - Martigny: pas de résultat	
Ayent - Nendaz	3-0
Monthey - Derborence	3-0
Fully - Verbier	3-0

Classement

1. Ayent	5	14	4	8
2. Monthey	4	10	3	6
3. Fully	4	9	5	6
4. Martigny	4	9	3	6
5. Grimisuat	3	7	4	4
6. Nendaz	5	7	9	4
7. Derborence	5	6	11	4
8. Saint-Maurice	4	1	12	0
9. Verbier	4	0	12	0

Programme: vendredi 26 novembre, à 20 heures: Verbier - Derborence; samedi 27 novembre, à 16 heures: Fully - Grimisuat; mercredi 1er décembre, à 20 h 30: Derborence - Nendaz.

FJB

Résultats

Bramois - Saxon	1-3
Sion - Nendaz	3-0
Martigny - Rarogne	3-1
Fully - Port-Valais	0-3
Chamoson-Leytron - Bramois	3-0
Saxon - Rarogne	3-1
Port-Valais - Nendaz	3-0
Sion - Martigny	0-3

Classement

1. Saxon	5	15	2	10
2. Chamoson-Leytron	4	10	4	6
Martigny	4	10	4	6
4. Port-Valais	4	9	3	6
5. Rarogne	5	11	7	6
6. Nendaz	5	6	13	4
7. Sion	4	3	9	2
8. Fully	4	2	12	0
9. Bramois	5	3	15	0

Programme: samedi 27 novembre, à 10 h 30: Bramois - Fully; à 14 heures: Rarogne - Port-Valais; à 15 h 30: Sion - Chamoson-Leytron; à 16 heures: Martigny - Nendaz.

M3 B

Résultats

Derborence - Saxon	0-3
Fully 2 - Ayent 2	1-3

Classement

1. Saxon	6	15	5	10
2. Chamoson-Leytron	5	14	5	8
3. Ayent 2	6	15	10	8
4. Fully 2	6	12	13	6
5. Derborence	6	5	17	2
6. Martigny	5	4	15	0

Programme: mardi 30 novembre, à 20 h 30: Derborence - Fully 2.

Coupe valaisanne

F2 - F3 - F4

Résultats

Fully (F3) - Sion 2 (F3)	3-0
Viège 2 (F4) - Saxon (F3)	0-3
Derborence (F3) - Port-Valais (F3)	3-1
Savièse (F3) - Fiesch-F Tal (F4)	0-3
Ch.-Leytron (F3) - St-Maurice (F3)	3-2
Saint-Nicolas (F3) - Sierre (F3)	3-0
Ch.-Leytron (F4) - Massongex (F3)	3-2
Monthey (F4) - Rarogne (F3)	0-3

FJA - FJB

Résultat

Martigny (FJB) - Ecole Monthey	0-3
--------------------------------	-----

M2 - M3 - M4

Résultats

Saxon 2 (M3) - Fully Gym-Hommes	0-3
Sedunum (M3) - Charrat Gym-H.	1-3
Sierre (M3) - Volleyballfr. Niederg.	3-0

Tirage au sort

F2-F3 - F4

Saxon (F3) - Rarogne (F3)	
Viège 1 (F3) - Chalais (F2)	
Chamoson (F3) - Martigny (F2)	
Saint-Nicolas (F3) - Glis Inter	
Fiesch-F Tal (F4) - Derborence (F3)	
Fully (F3) - Glis (F2)	
Chamoson (F4) - Sion 1 (F2)	
Ayent 2 (F3) - Ayent 1 (F2)	

FJA - FJB - FJC

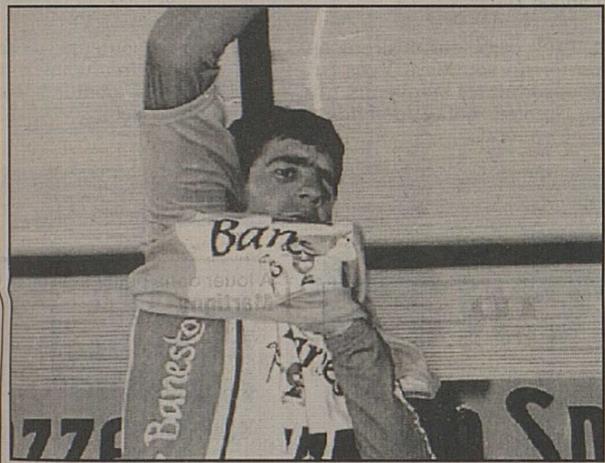
Sion 1 (FJA) - Ayent (FJB)	
Saxon (FJB) - Chalais (FJA)	
Sion 2 (FJB) - Fully (FJA)	
Monthey (FJA) - Ecole comm. Monthey	
Saint-Nicolas (FJA) - Conthey (FJA)	
Grimisuat (FJB) - Savièse (FJA)	
Chamoson (FJB) - Martigny (FJA)	
Viège (FJA) - Glis (FJA)	

M2 - M3 - M4

Sion 2 (M3) - Ayent 1 (M2)	
Chamoson (M3) - Chalais (M2)	
Ayent 2 (M3) - Rarogne (M2)	
Vispach (M3) - Sion 1 (M2)	
Bramois (M2) - Charrat Gym-Hommes	
Derborence (M3) - Bramois (M3)	
Sierre (M3) - Fully Gym-Hommes	
Fully (M3) - Saxon 1 (M3)	

MJA - MJB

Ces équipes débiteront la coupe valaisanne lors du prochain tour. Le tirage au sort a été effectué en public le 19 novembre après la rencontre M3 Sierre 2 - Sion 2 par une suppléante de chaque équipe et en présence des joueurs des deux équipes.



Le grand champion visera une quatrième victoire au Tour de France. Keystone

THERMALP
LES BAINS D'OVRONNAZ

Nous informons nos chers clients et amis du centre thermal de

LA RÉOUVERTURE
de notre établissement
 VENDREDI 26 NOVEMBRE
Tél. (027) 86 67 67 - Fax (027) 86 67 36

LES PRONOS DU P.M.U.



Aujourd'hui Tiercé, Quarté+, Quinté+, 2 sur 4, à Vincennes
Prix du Languedoc (5^e), attelé, 2800 m, départ à 15 h 45.

No Chevaux	Drivers	Distance	Cote
1 Uranus de Tillard	Et. Lecot	2800 m	35/1
2 Veillée Charmeuse	J.P. Viel	2800 m	41/1
3 Vice Versa	B. Oger	2800 m	11/1
4 Viking Sun	Y. Dreux	2800 m	13/1
5 Volcan du Chêne	J.-L. Bigeon	2800 m	12/1
6 Vigneron de Chenu	J. Hallais	2800 m	27/1
7 Vison du Pont	J.-Y. Rayon	2800 m	16/1
8 Vénus du Plessis	M. Lenoir	2800 m	6/1
9 Yamour	Ch. Chalou	2800 m	9/1
10 Vladiposte	J. Lepennetier	2800 m	13/1
11 Varus de Vrie	R. Baudron	2800 m	10/1
12 Varus de Courbure	A. Laurent	2800 m	3/1
13 Valseur Barbès	Ch. Bigeon	2800 m	5/1
14 Un Lentillais	Ph. Rouer	2800 m	29/1
15 Ubu la Garenne	J.M. Monclin	2825 m	30/1
16 Una Ganga	J.-C. Rivault	2825 m	20/1
17 Unité du Cadran	Ph. Mörtnagne	2825 m	28/1
18 Urs d'Erevan	J.-C. Hallais	2825 m	21/1
19 Univers du Trianon	J. Norgeot	2825 m	38/1
20 Ufa	M. Barreteau	2825 m	20/1

Les rapports de mercredi

Jeu simple (pour Fr. 2.-)		Quarté+ (pour Fr. 1.-)	
6 - Gagnant:	Fr. 5.--	6 - 14 - 3 - 10	
Placé:	Fr. 3.10	Dans l'ordre exact	
14 - Placé:	Fr. 6.60	d'arrivée Fr. 1 067.20	
3 - Placé:	Fr. 8.--	Dans un ordre	
Tiercé (pour 1 franc)		différent Fr. 133.40	
6 - 14 - 3		Trio/bonus .. Fr. 18.30	
Dans l'ordre exact		Quinté+ (pour Fr. 2.-)	
d'arrivée Fr. 247.--	6 - 14 - 3 - 10 - 8		
Dans un ordre	Dans l'ordre exact		
différent Fr. 49.40	d'arrivée Fr. 110 770.--		
2 sur 4 (pour 5 francs)		Dans un ordre	
Rapport unique Fr. 21.50		différent Fr. 2 215.40	
		Bonus 4 Fr. 48.60	
		Bonus 3 Fr. 16.20	

Le ticket NF

13 - 11 - 8 - 12 - 4 - 5 - 9 - 3

Si vous avez joué hier avec le ticket, vous avez touché 3 fois le 2 sur 4 en 3 chevaux! Nous resterons aujourd'hui en compagnie des trotteurs dans ce Prix du Languedoc, avec des sujets de grande qualité. Nous ferons confiance aux favoris logiques de cette course. «Valseur Barbès» (13), très régulier cette année et «Varus de Vrie» (11) qui a conclu au troisième rang d'un international couru à Cherbourg sont à redouter, tout comme «Vénus du Plessis» (8), récente deuxième du Prix de Valençay, et «Varus de Courbure» (12), un cheval toujours étonnant.

Derrière ce quatuor de base, nous retiendrons surtout «Viking Sun» (4), fort de sa troisième place dans le récent Prix du Quercy ainsi que «Volcan du Chêne» (5), intermédiaire mais de grande classe.

Méfions-nous encore de «Vamour» (9) qui reste sur deux tentatives qui sont loin de refléter sa véritable valeur et de «Vice Versa» (3) dont le palmarès ne comporte que des éléments encourageants.

AUDIO COURSES 156 749 79 Les résultats des courses en direct.
156 749 78 Les derniers tuyaux d'Henri Belouin.
156 749 77 Les pronos champs réduits.

Vidéotex, code TURF#

Athlétisme

Affaire Krabbe-Breuer-Derr

La Fédération allemande d'athlétisme (DLV) se conformera aux décisions de la justice si Katrin Krabbe, Grit Breuer et Manuela Derr, suspendues jusqu'au 23 août 1995 par l'IAAF, déposent un recours devant un tribunal civil allemand.

Le président de la DLV, M. Helmut Digel, a toutefois indiqué que si un tribunal les autorise à courir avant la date fixée par la fédération internationale, «la situation sera à bien des égards beaucoup plus problématique». M. Digel a dit craindre que dans ce cas l'IAAF prenne des sanctions contre la DLV. «Si elles sont autorisées à courir, on peut s'attendre à des soucis», a-t-il déclaré. (si)

Rentrée de Pérec

La Française Marie-José Pérec effectuera sa rentrée lors de la réunion internationale de Grenoble, le 6 février prochain, sur 300 mètres.

«C'est une très bonne distance pour Marie-José», a commenté son entraîneur, Jacques Piasenta. Le cœur de la championne olympique de Barcelone oscille en effet entre le 200 m, distance sur laquelle Marie-José Pérec a subi un échec consécutif à une blessure aux derniers championnats du monde de Stuttgart, et le 400 m sur lequel elle a été couronnée en Catalogne. (si)

Voile

Mike Birch cinquième

Le Canadien Mike Birch a pris la cinquième place, dans la catégorie des monocoques, de la Route du café en franchissant la ligne d'arrivée mardi, à Carthagène (Colombie).

Carthagène. Route du café (le Havre - Carthagène), catégorie monocoques (bateaux à l'arrivée): 1. Yves Parlier (Fr-Cacolac d'Aquitaine) dix-neuf jours 8 h 38'00". 2. Alain Gauthier (Fr-Bagages Superior) vingt jours 14 h 51'00". 3. Loïck Peyron (Fr-Fujicolor III) vingt et un jours 5 h 45'00". 4. Jean-Luc Van Den Heede (Fr-Citadines) vingt et un jours 20 h 13'00". 5. Mike Birch (Can-B. La Trinitaine) vingt-trois jours 4 h 41'00". (si)

Jeunesse + Sport

Les «poussins» à J + S

Personne n'ignore les difficultés financières auxquelles la Confédération et les cantons doivent actuellement faire face. Le mouvement Jeunesse + Sport n'est pas épargné. Malgré cela, et parce qu'une solution dite «blanche» (ou neutre) a pu être trouvée, les Chambres fédérales ont accepté l'abaissement de l'âge de participation à ce qui est considéré, au plan européen, comme une organisation sportive parascolaire modèle.

Dès que la loi et les ordonnances d'application auront été revues, les «poussins» pourront donc s'inscrire, dès l'âge de 10 ans (14 précédemment) aux cours J + S (trente-sept branches sportives). «Macolin 11/93», qui vient de sortir de presse, aborde ce sujet et présente d'autres articles encore, axés sur cette tranche d'âge: «Musique et rythme mènent la mise en train des jeunes», et «Courir, sauter lancer: jeux d'enfants?», notamment. On trouve encore, dans ce numéro, une étude de Philippe Chevalier sur les techniques du ski alpin et une autre d'Uli Wenger sur celles du ski de fond.

«Macolin» n'étant pas vendu en kiosques, on peut l'obtenir en s'adressant directement à la rédaction: EFSM, 2532 Macolin, tél. (032) 276 418. (si)

MOTOCYCLISME

Yves Briguët, un bilan satisfaisant

Le Lensard fut le meilleur pilote valaisan.

Lors de la soirée des champions à Leytron, samedi dernier, tous les pilotes méritants furent honorés par la Fédération valaisanne. Parmi eux se trouvait, le plus fin guidon, le Lensard Yves Briguët. Ce dernier, qui avait tenté sa chance dans le championnat d'Europe (600 cm³) a finalement réalisé une excellente saison, terminant troisième au classement final. C'est un résultat exceptionnel compte tenu des moyens à sa disposition.

Le pilote valaisan a bien voulu répondre à quelques questions au terme de cette saison.

- *Terminer troisième dans cette catégorie est un bel exploit, êtes-vous satisfait?*

- Evidemment, je suis satisfait de ma saison, et tout spécialement de ma troisième place au classement général. Mais, ma victoire au Portugal fut le couronnement de la saison.

- *Quel est le niveau du championnat d'Europe 600?*

- On peut estimer que les cinq meilleurs classés pourraient figurer parmi les dix meilleurs en championnat du monde de superbike. Ce qui veut dire que le niveau est élevé et que les épreuves sont, à chaque fois, très disputées.

- *Vous avez défendu les couleurs du team Gudit Moto, quelle fut l'ambiance au sein de cette équipe?*

- Je puis affirmer que tous les membres de l'équipe ont accompli un énorme travail durant toute la saison. La moto a été rapidement mise au point grâce à l'excellent

travail de mon mécanicien. L'ambiance était bonne et surtout, nous avons scrupuleusement respecté le budget.

- *Quelle est la différence entre le championnat d'Europe et du monde sur le plan financier?*

- Ce n'est pratiquement pas comparable. Mon budget était de l'ordre de 50 000 francs, pour le championnat d'Europe, il faut compter 300 000 francs, alors que pour disputer le championnat du monde, cela se chiffre par plusieurs millions de francs. Mis à part le problème financier, il y a la moto et le matériel. Pour citer un exemple, le champion d'Europe en titre Paquay, est à l'aise sur toutes sortes de motos. Il est professionnel, chaque jour, il est placé par son team en conditions de course, que cela soit aux essais ou en pratiquant du motocross. Pour moi, cela n'est pas possible.

- *Quel est votre meilleur souvenir de cette saison?*

- Sans hésiter la course d'Assen où j'ai terminé troisième. Pour moi, c'est le plus beau circuit du monde. J'oublierai rapidement mon accrochage avec Paguay en Suède, car c'est vraiment le mauvais souvenir de la saison.

- *Quels sont vos projets pour l'année prochaine?*

- Tout dépendra du budget que je pourrai rassembler. Evidemment, je souhaiterais prendre part au championnat du monde superbike. Mais, il se pourrait également que le championnat d'Europe 600 devienne mondial. Alors, on



Lors du grand prix du Portugal, notre champion valaisan Yves Briguët avait gravi la première marche du podium. Un beau souvenir pour l'année 1993.

verra, mais je suis prêt à assumer les difficultés, pour satisfaire ma passion: la course motocycliste.

Tous ceux qui désirent apporter un soutien à Yves Briguët seront les bienvenus, afin que notre pilote défende à

nouveau les couleurs valaisannes sur les circuits, et se hissent sur les podiums européens. (pkd-peb).

FOOTBALL

Le «lion» Roger Milla revient

Le «jeune homme» de 41 ans participera-t-il à la coupe du monde 1994?

L'ancien international camerounais Roger Milla a démenti l'information publiée par le «Cameroon Tribune» selon laquelle il avait pris une licence avec le club de première division le Tonnerre de Yaoundé, pour l'année 1994.

Milla a demandé qu'on lui laisse malgré tout «une chance» de participer avec l'équipe nationale du Cameroun à la phase finale de la

coupe du monde 1994, aux Etats-Unis, dans une interview publiée mercredi par le quotidien gouvernemental.

Evocant sa forme physique, le célèbre attaquant camerounais, âgé de 41 ans, a affirmé que «le physique se travaille et c'est lorsque la préparation (de la World Cup) sera engagée que je travaillerai mon physique. Je crois qu'il faut être réaliste et laisser leur

chance à ceux qui peuvent apporter leur contribution à l'équipe nationale», a-t-il ajouté.

«Si je veux jouer dans un club, même à mon âge avancé, je jouerai, d'autant

plus qu'il y a des présidents de club qui m'ont fait des propositions, par exemple les présidents de l'Olympic de Mvolye, Prévoyance, Fogape et l'Union sportive de Douala» a-t-il conclu. (si)



Le «lion» camerounais Roger Milla (à gauche) aux prises avec le gardien Higuita lors du Mondiale 1990 en Italie.

Van Basten «out»

Nouveau repos complet de trois mois.

Marco Van Basten, l'attaquant de l'AC Milan, devra observer un nouveau repos complet de près de trois mois avant de pouvoir reprendre sa rééducation, a annoncé le médecin des champions d'Italie, le docteur Rodolfo Tavana.

L'international hollandais, qui souffre toujours des sé-

quelles d'une opération à la cheville droite le 9 juin dernier, a été examiné à Anvers par le professeur Marc Martens qui lui a ordonné ce nouveau repos.

«Van Basten devra observer un repos total durant trois mois, a affirmé le docteur Tavana depuis Bruxelles. Il a de fortes chances de ne pas rejouer cette saison avec Milan, mais je ne pense pas que la suite de sa carrière soit compromise.»

«Tout est en jeu et pas seulement ma participation à la prochaine coupe du monde», a déclaré Van Basten dans une interview que publie mercredi le quotidien italien la «Gazzetta Dello Sport». «A l'heure actuelle, personne ne peut prévoir quoi que ce soit avec certitude et il faut simplement attendre, mais j'ai de la peine à croire que ma carrière puisse être déjà terminée.»

Marco Van Basten, 29 ans, qui aurait dû effectuer sa rentrée fin novembre, puis fin décembre, risque en effet de ne pas pouvoir revenir à temps pour tenir sa place dans l'équipe de Hollande, qualifiée pour la phase finale de la coupe du monde 1994, aux Etats-Unis. (si)



Van Basten, la poisse.

La FIFA interdit la publicité «sauvage»

La FIFA a décidé d'interdire toute forme de publicité «sauvage» lors de la coupe du monde 1994, aux Etats-Unis. Cette décision ne concerne pas uniquement l'équipement des joueurs mais également le matériel utilisé par les équipes sur le banc des remplaçants.

A cette fin, la FIFA mettra à disposition des vingt-quatre qualifiés des pièces d'équipement telles que maillots pour physiothérapeutes, sacs de premiers soins, bacs à glace et récipients pour boissons. Ceux-ci ne porteront aucune inscription publicitaire.

La FIFA a pris cette décision afin d'empêcher toute forme de publicité «sauvage» et de garantir ainsi l'exclusivité de statut accordé à ses parrains officiels. (si)

Basile Boli dans un centre de rééducation

Le défenseur de l'Olympique de Marseille, Basile Boli, est parti pour une durée de quinze jours dans un centre spécialisé où il suivra un programme de rééducation intensifié, a annoncé mercredi le quotidien «Le Provençal».

L'objectif de l'équipe médicale de l'OM est de revoir Boli sur le terrain le 15 décembre, à Montpellier.

«Le genou de l'international français est guéri. Basile a simplement gardé des douleurs au niveau de la cuisse droite, consécutives au claquage du 15 août. Il est victime d'une cicatrisation musculaire douloureuse, un cas peu fréquent. Mais il ne souffre d'aucune autre blessure.» (si)

Après Italie - Portugal

Enquête de la fédération portugaise contre Queiros.

La fédération portugaise (FPF) a décidé d'ouvrir une enquête contre le sélectionneur national Carlos Queiros. Dans des déclarations à la télévision portugaise, Carlos Queiros a notamment mis en cause le fonctionnement de la FPF et a défendu le besoin de «balayer toute la saleté régnant au sein de la fédération» après la défaite de son équipe, à Milan, contre l'Italie (1-0).

Huitième liste des transferts

Ligue nationale. Huitième liste des transferts du 24 novembre 1993. LNA. Sion: Blaise Piffaretti (27 ans). LNB. Chênois: Adrian Ursea (26). Schaffhouse: Erich Hürzeler (25). La prochaine liste sera publiée le 7 février 1994. (si)

La rubrique des souhaits

Bonjour Josette



Grosses, grosses bises pour ton anniversaire.
Ton petit frère Fabrice

Si vous croisez **SYLVIE** offrez-lui du chocolat suisse, elle adore ça!



JOYEUX ANNIVERSAIRE pour tes 13 ans.
Christel et Robin

Si vous la croisez entre la Meinaz et la Combyre offrez-lui une «petite reine». Elle fête ses 20 ans aujourd'hui



Marcel

A Mathieu

mon «concierge» préféré, future star du ballon rond, je souhaite un anniversaire coloré.



Ton grand frère

Joyeux anniversaire!



Si vous le reconnaissez, souhaitez-lui bon anniversaire pour ses 57 ans.

Ta famille

Délai pour la transmission du texte et des photos à PUBLICITAS: l'avant-veille à 15 heures

DES PETITS PRIX... ... TOUJOURS DES PETITS PRIX!

DÉGUSTATION

Huîtres Marennes Fines de Claire N°3
La douzaine

8.90

MAGRO VOTRE CENTRE COMMERCIAL
City SION

Toujours des petits prix!

Plateaux en chêne
(anciens planchers de wagons) longueur 250 cm, épaisseur 4 cm, le paquet Fr. 250.-, couvrant environ 20 m².
Perret S.A., 1373 Chavornay, tél. (024) 41 44 22.

Gagnez plus d'argent!!
Devenez distributeur indépendant
Parfums + cosmétiques
Tél. 021/922 69 78 Dès 18h

FREDERICM

Palexpo
Palais des Expositions et des Congrès, Genève

avec secteur antiquaires

21^e SALON de la BROCANTE et de L'ANTIQUITE
avec EXPOSITION DE RADIOS ET TÉLÉPHONES ANCIENS
25 au 28 NOVEMBRE 1993
PALEXPO GENEVE

Heures d'ouverture:
jeudi et vendredi, de 14h. à 22h.
samedi 27 novembre, de 10h. à 22h.
dimanche 28 novembre, de 10h. à 18h.

69.-

CHAISE HAUTE, pratique et peu encombrante, robuste, pliage rapide, large tablette réglable en 4 positions. Garantie norme TUV. (46000/25) Son prix 69.-

POUSSETTE COMBI, y compris: nacelle, châssis, siège, canopy, sac, couvre-jambes et panier. (46021/20) Poussette complète, seulement 399.-

l'ensemble 399.-

PARC DE JEUX, 2 roulettes, dim. 80 x 100 cm. (47700/00) Son prix 99.-

99.-

DUVET ET OREILLER BÉBÉ, synthétique, coloris blanc, lavable en machine à 40°
DUVET:
-Dim. 80 x 100 cm. (47408/50) 24.90
-Dim. 80 x 120 cm. (47408/80) 26.90
-Dim. 90 x 120 cm. (47408/70) 32.90
OREILLER:
-Dim. 40 X 60 cm. (47409/00) 9.90

Dès 24.90

Zone Industrielle 1844 VILLENEUVE
TEL: 021/960 35 94
lu-ve 09H00-19H00, samedi 08H30-17H30



Super occasion CUISINES D'EXPOSITIONS

Super-rabais sur de nombreux appareils d'exposition: cuisines agencées et appareils électroménagers de toutes marques!
Apportez les mesures de votre cuisine avec vous. Sur demande, également conseil à domicile.

Entreprise générale Fust

Rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garantie à 100%.
"Pas de rénovation sans offre FUST!"

FUST CUISINES BAINS
ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Sion, av. de Tourbillon 47 027/ 23 13 44
FUST-Center Eyholz-Visp, Kantonsstrasse 79 028/ 46 73 54
Villeneuve, Centre Riviera 021/960 25 11
Lausanne, Grand-Pont 2 021/323 65 16

CRISP: le nouvel atout des micro-ondes

Mets dorés et croustillants, dessus, dessous - partout!

Tout ce qui ne pouvait se faire qu'au four conventionnel réussit désormais à merveille dans le nouvel appareil à micro-ondes CRISP Bauknecht. Exemple:



Appareil à Micro-ondes CRISP M CCD 1820
Fonctions thermiques: micro-ondes 900 W, grill à quartz 1000 W, phase CRISP. Micro-ondes à 7 paliers de puissance jusqu'à 900 W. Minuterie électronique de 0 à 90 minutes. Plaque CRISP pour brunissage croustillant. Affichage digital 24 h. Décongélation automatique. Système DUO. Four en acier fin de 20 l. Start-rapide. Dimensions (h x l x p): 27,7 x 54, 6 x 33,8 cm **Fr. 890.-**

NOUVEAUTE BREVETEE

Crisp
Dorer et croustillier à souhait tous les mets
Il suffit d'actionner la touche CRISP pour enclencher automatiquement l'action combinée du grill et des micro-ondes. Le double faisceau de micro-ondes porte la plaque CRISP à env. 210°C. Cette chaleur brunit directement la face inférieure du mets. Simultanément, le grill agit en surface et les micro-ondes accélèrent la cuisson à cœur.



Pizza avec vous CRISP gagnez 12 min 14 min
Tarte aux pommes avec vous CRISP gagnez 9 min 40 min
Poulet avec vous CRISP gagnez 18 min 30 min

Coupon-information
Veuillez m'expédier la documentation sur vos nouveaux appareils à micro-ondes.

Nom _____
Rue, N° _____
NPA, localité _____
Adressez à: Bauknecht SA, 5600 Lenzbourg



Coop Valais informe :

Du jeudi 25 au samedi 27 novembre 1993

Filet mignon de porc
 kg **35.-** au lieu de 39.-
Côtelettes de porc
 kg **9.90** au lieu de 14.90

1 kg
18.50 ~~22.70~~
 Jambon modèle à la coupe
 en sachets 100 g = Fr.1.85 au lieu de 2.35

2 kg
2.60
 Mandarines Satsumas d'Espagne

300g
9.90 ~~11.90~~
 Filets de perche

1 kg
15.90 ~~19.60~~
 Raclette suisse Combe 22, par meule

1 l
2.90 ~~3.30~~
 Vin blanc Provins Valais

Eglifilets
 Filets de perche
 Filetti di pesce persico
 300g

215g
2.35 ~~2.90~~
 Nids d'oiseaux

Pièce
19.90
 Terrine fleurie

Whiskas
 4 x 400g
5.20 ~~6.80~~
 Whiskas boeuf ou poulet

3 kg
9.90 ~~12.90~~
 Biancomat compact avec boîte plastique



Clin d'œil

Jeudi 25 novembre, 329^e jour de l'année
Si ce jour est votre anniversaire: cette année astrale n'aura pas un relief particulier mais cela ne vous empêchera pas de vivre très agréablement avec l'être cher.
Les enfants nés ce jour: d'un caractère parfois ombreux, ces êtres n'en seront pas moins très compétents dans les professions choisies. (ap)

Pensée

Les filles et les poules par trop errer se perdent.

Proverbe anglais



Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

Case postale 555 - 1951 Sion
Tél. (027) 297 666

Votre partenaire en publicité directe

SOCIÉTÉ

Nourritures d'hier et d'avant-hier

Quand les cahiers de l'histoire locale soulèvent le couvercle de quelques marmites.

Il y a dix ans que l'idée mijotait dans les casseroles de la Fédération valaisanne des amis du patois. Comment retrouver les recettes d'antan? Bien sûr, les anciens ont été les premiers sollicités. Ils ont fouillé dans leur mémoire livrant, outre le secret des plats typiques, des bouquets d'anecdotes. Restait à effectuer un solide tri. Et à éditer en patois et en français le fruit de cette longue quête. C'est chose faite.

Par Michel Pichon

En préambule, Isabelle Raboud, Rose-Claire Schüle et Pierre Dubuis apportent une nécessaire précision: «Avec ce cahier, nous n'offrons ni un panorama complet de l'histoire alimentaire régionale, ni un livre de recettes à proprement parler. Plutôt que des recettes prêtes à être exécutées, les textes recueillis sont d'abord des pans d'une mémoire orale qui remontent

jusqu'au début du XX^e siècle.»

Les chaudrons du XVI^e siècle

Que mangeait-on avant et comment les denrées étaient-elles apprêtées durant les siècles précédents? Sur ce point, Pierre Dubuis jette un coup d'œil dans les chaudrons du XVI^e siècle, décortiquant les repas funéraires tels qu'ils étaient ordonnés par disposition testamentaire. Les marmites médiévales avaient de ces fumets...

Isabelle Raboud et Rose-Claire Schüle, quant à elles, «goûtent» indifféremment soupes et bouillies, pain et fromage, pommes de terre et pâtisserie. On découvre avec plaisir l'ambiance des jours de boucherie et l'animation des repas célébrant les jours de fête.

D'une recette à l'autre

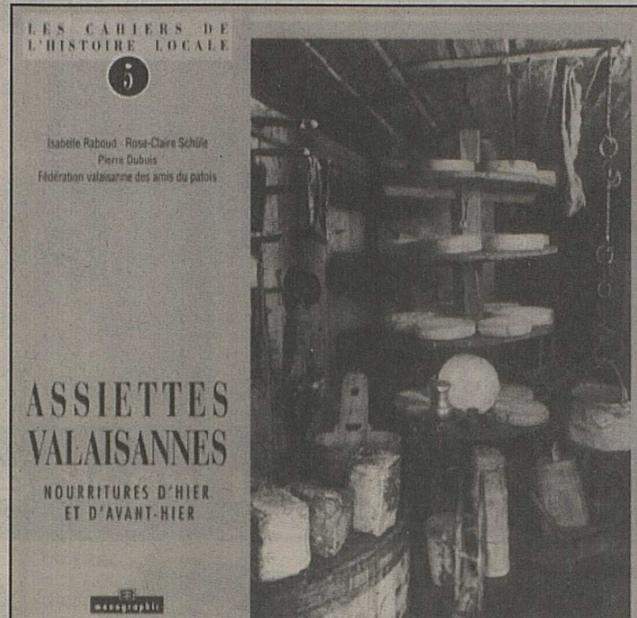
Au gré des pages, les images surgissent. Ainsi en est-il de la soupe des accouchées (une recette de Saint-Luc): «Faire

chauffer une cuillerée de beurre, ajouter des petits carrelets de pain de seigle, faire roussir, verser un litre d'eau et un verre de vin blanc, ajouter une pincée de sel, râper un peu de noix de muscade et laisser juste bien bouillir.»

Plus loin, c'est l'Entremont qui retrouve le pain au vin: «On coupe des tranches de pain et de fromage et on verse du bouillon chaud et du vin rouge par dessus.»

La soupe aux cerises de Bagnes retient encore l'attention: «Chauffer le beurre dans la marmite, y rôti des carrelets de pain de seigle, ajouter des cerises, bien brasser, mettre deux cuillerées de farine, bien laisser roussir. Ajouter de l'eau jusqu'à ce que ce soit assez liquide, mettre cannelle et sucre. Enfin, trois verres de dôle avant de servir.»

Comment pourrait-on ne pas mentionner le bouilli paysan de Vissoie qui fut servi à la réception du conseiller d'Etat Antoine Zufferey et que bien des palais n'ont pas oublié: «Cuire un bon morceau de bouilli bien assaisonné avec sel et poivre, des



Cinquième dans l'ordre des cahiers de l'histoire locale.

poireaux hachés, oignons, ail et persil. Mettre du lard fumé et du salé, des saucisses de sa boucherie, de la langue, des choux-raves, un poireau, des poires à cuire. Mettre du riz dans la boule à riz. Cuire les pommes de terre à part.»

Des merveilles

Les fêtes de Noël approchant, il paraît de bon ton de s'arrêter aussi sur les merveilles de Saint-Luc: «Prendre 1 demi-kilo de farine de froment, 4 œufs, un petit verre d'eau-de-vie, une tasse de crème épaisse, une pincée de sel. Mélanger le tout en une pâte sèche. Laisser reposer une demi-heure puis l'étendre sur la table avec une bouteille vide. Couper de petites bandes et les cuire dans la graisse chaude. Saupoudrer de sucre.»

Si vous désirez en savoir davantage sur ces «Nourritures d'hier et d'avant-hier» éditées chez Monographic à Sierre, la Fédération valaisanne des amis du patois vous renseignera très volontiers ainsi que

le souligne avec plaisir son président, Jean-Baptiste Massy: «Le succès de Predzin Patoué laisse à penser que ce cahier de l'histoire locale suscitera la même curiosité.»

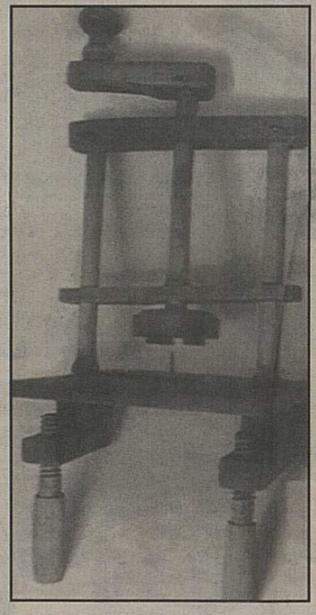
Santé et bon appétit!



Un beau livre de cuisine.



Mëlla, cuvier à beurre (musée de Vissoie).



Un appareil à râper les choux (musée de Saint-Gingolph).

POINT D'ORGUE

Des «Saisons» prometteuses

Qui donc prétend qu'il ne se passe rien chez nous? Après «Judith» (Sierre), une messe de Haydn (Fully) et avant «La messe en si» (Martigny), Sion présentera le 5 décembre «Les saisons» de Haydn. Tout ceci en moins d'un mois! C'est le chœur Pro Arte du Conservatoire qui nous vaudra la restitution de cette magnifique œuvre.

Aux côtés de Mozart et Beethoven, Haydn ne fait pas pâle figure dans ce cercle des «Trois classiques viennois». A l'époque de la création des «Saisons», Haydn a déjà 69 ans. C'est l'année où Beethoven et lui-même apparaissent pour la dernière fois ensemble lors d'un concert.

Avec raison on associe le nom de Haydn à la cour d'Es-terhazy. N'avait-il pas servi le prince jusqu'à l'âge de 58 ans? Cette obédience lui avait pesé sur la fin et quand, en 1790, le prince Nicolas-le-Magnifique décéda, Haydn fut heureux de trouver sa liberté tout en demeurant maître de chapelle de Paul Anton Esterhazy.



Oscar Lager dirigera le concert de Sion.

A Vienne, Haydn était unanimement considéré comme le plus grand compositeur autrichien. S'il ne fut pas vraiment le père du quatuor et de la symphonie, il fut le premier à leur donner leurs lettres de noblesse. Par ailleurs ce fut un admirable orchestrateur et cela se ressent dans les «Saisons».

Un oratorio

On croit souvent que l'oratorio appartient à la musique sacrée seulement. Non, les «Saisons» n'ont rien de religieux. Elles se présentent sous la forme de quatre cantates (profanes) hautes en couleur annonçant déjà le romantisme. Le thème des saisons a sou-

vent été traité par des compositeurs (Vivaldi, douze pièces pour piano de Tchaïkovski, un ballet de Glazounov, etc.). Haydn utilise un texte de G. van Swieten (le même auteur avec lequel Haydn collabora pour la «Création») issu d'un poème anglais.

Si les «Saisons» paraissent plus diffuses que la «Création», c'est parce qu'il s'agit ici d'un texte descriptif et non narratif. Les trois solistes assurent cette description par leurs observations, alors que le chœur représente les paysans, souvent d'ailleurs partagé en chœur de paysans et chœur de paysannes.

Je crois que c'est l'œuvre de Haydn qui fait appel au plus grand nombre d'interprètes. Les descriptions des phénomènes naturels sont vigoureuses et charmantes et l'œuvre a tout pour plaire et pour être immédiatement accessible à chaque mélomane.

Collaboration intercantonale

Le chœur Pro Arte du Conservatoire de Sion s'associe au Nouvel Ensemble orchestral

de Nyon pour présenter les «Saisons» de Haydn. Alors que les rôles des solistes sont assurés par H. Kawamichi (soprano), X. Jambers (ténor) et F. Stachel (basse).

Il est significatif de constater cette collaboration romande. Non seulement cela permet aux chanteurs et musiciens de deux cantons romands d'assurer d'importants échanges culturels, mais cette intelligente collaboration débouche aussi sur deux concerts. Le premier sera donné à Sion à la Matze le dimanche 5 décembre (17 heures) sous la direction d'Oscar Lager alors que le second aura lieu à l'abbaye de Bonmont à Nyon-Cheserex le vendredi 10 décembre (20 h 15) sous la direction de Claude Gruffel.

Une fois de plus le chœur Pro Arte inscrit à son répertoire une œuvre maîtresse. Nous serons sans doute nombreux à apprécier aussi bien l'orchestre vaudois que le chœur valaisan et, bien sûr, ces superbes «Saisons» de Haydn. N. Lager

Ecrans

France 3 20 h 50

Apprenti Slater



Une maman directrice de casting, un papa comédien, Christian Slater avait de qui tenir. Il reçoit une leçon accélérée en secondant Sean Connery dans «Le nom de la rose». «Je ne me voyais pas en moine, mais j'avais très envie de tourner avec Connery. Etre d'une certaine façon son apprenti m'allait très bien. Je l'ai été devant les caméras et en dehors. Il suffisait de le regarder pour apprendre.»

Voir page 33

Radio Rhône

J'écoute

18 h 40: «L'invité du journal». Deux ethnologues, mère et fille, se penchent sur les assiettes valaisannes. Rose-Claire Schüle et Isabelle Raboud présentent leur ouvrage consacré aux nourritures d'hier et d'avant-hier.

19 h 15: «Le Valais qui bouge». Le Bureau des métiers avec Pierre-Noël Julien.

Musique

Concours suisse à Montreux

Montreux sera samedi la mecque de la musique de cuivre. Répartis en quatre catégories (excellence, 1^{re}, 2^e et 3^e), les meilleurs brass bands helvétiques vont s'affronter pour décrocher les titres de champion suisse en jeu. Nouveauté: le concours se déroulera à l'auditorium Stravinski. Les quarante-cinq concurrents en lice - dont onze romands - constituent une participation record pour le Concours suisse d'ensembles de cuivre (CSEC).

Dans les quatre catégories, les ensembles sont jugés sur une pièce imposée envoyée quelques semaines avant la compétition. Un jury de trois experts, qui ne peuvent voir les concurrents, apprécie les différentes exécutions.

Parmi les favoris de la compétition, en excellence, le brass band Berner Oberland et le brass band Treize-Etoiles, tous deux plusieurs fois titrés, ont les faveurs de la cote. Ces deux formations animeront d'ailleurs le concert de gala du samedi soir, avant la proclamation des résultats.

Les brass bands sont des formations de fanfare pure, composées uniquement de cuivres. Ce modèle d'instrumentation anglais est aujourd'hui répandu partout en Europe. (ats)

primo



kg
1.85

tout à fait sympa

frais et actuel

valable du 25.11. au 27.11.93

Clementines d'Espagne	kg	1.85
Dattes naturelles	225 g	1.90
Noix de Grenoble	500 g	3.25
Cacahuètes rôties	100 g	-0.45
Lait Drink UHT	1 litre	1.65
Fromage de montagne	100 g	1.70
Palette Quick sans os	kg	19.50

grande offre d'articles de marques à des prix super

Coca-Cola Coke	PET 1,5 litres	1.85
NESCAFÉ GOLD de LUXE	200 g	12.30
VICKS BLEU	Duo 2x75 g	3.30
Noisettes moulues	200 g	1.45
Cailler Femina	Dentelle 500 g	16.90
Lindt Boules LINDOR	250 g	7.50
OIL of OLAZ	Crème de jour • Peau normale 50 ml	8.40
dish-lav	• vert pour lave-vaisselle 3 kg	12.95
Hakle Swing	Papier ménage 2x70 feuilles	2.50

hit du week-end

valable du 25.11. au 27.11.93



5 kg
13.90

200 g
2.75

500 g
2.75

Marques exclusives maintenant encore plus avantageuses!

REGINA Confitures	
• Fraises/Rhubarbe	450 g 1.95
• Abricots	450 g 2.-
• Cerises noires	450 g 2.60
REGINA Haricots verts moyens	820 g 2.30



W 47/93

ANNONCES DIVERSES

ANCIEN

Magnifique exposition sur 600 m². Armoires; vaisseliers; tables rondes, ovales, longues (rallonges), suites de 6-8 chaises, bancs; crèdences; secrétaires; commodes; bureau-plat; buffets; vitrines; salon Empire (9 pièces); somptueuse vitrine-bibliothèque. Meubles vaudois, fribourgeois, valaisans et régionaux. Porsel. Tél. (021) 907 10 22.

22-159704

A vendre

morbier ancien

+ divers tableaux - Prix intéressants.
Jean Rey, Sion
☎ (027) 22 36 17.
036-134098

PÈRE NOËL

rois mages
costumes
location.
☎ (027) 36 30 67
Conthey.
036-129888

Jacqueline

diplômée, vous masse, vous prépare un bain épatant.
☎ (021) 312 80 43
Lausanne.
22-155752

A vendre

fourneaux en pierre ollaire

anciens, restaurés, meubles anciens, armoire, table valaisanne, chaises, bahut, commode, secrétaire, etc.
Tél. (027) 81 12 42.
036-120461

SOS DETTES

aide efficace
GESTIFIN SA MEZIERES
021 9032445

ACHÈTE VIEUX MEUBLES

armoires, tables, secrétaires, commodes, bureaux, etc.
Tél. (027) 36 30 83
ou (077) 28 03 41.
036-133704

Accordez-vous un bon moment

et passez à l'Institut du Midi à Sion pour un **bon massage relaxant**

du lu au sa.
Natel (077) 28 68 32
036-133696

Cause allergies

donne beau chat noir

1 année, stérilisé, vacciné.
Tél. (027) 22 83 12.
036-133779

A vendre

cuisine complète

parfait état, éléments 295/260 cm, avec double plonge, cuisinière et frigo, congélateur.
Fr. 1900.- paiement comptant.
Tél. (027) 22 22 25 h
bureau ou 22 44 64 le soir.
036-134091

Devenez

donneur!



Interdire la publicité ne sert à rien et réduit notre liberté.



INITIATIVES JUMELLES

2xNOU

AUX INTERDICTIONS DE PUBLICITE LE 28 NOVEMBRE 1993

Je suis donneur de sang

Pour vos annonces: PUBLICITAS (027) 29 51 51

Nouvelliste

Imprimerie Moderne de Sion S.A.
1950-Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 297 511 - Téléfax (027) 297 565
Service des abonnements
(027) 297 525-526 - Téléfax (027) 221 906
Chèques postaux 19-274-0

Direction

André Luisier, président du groupe Nouvelliste et du holding Rhône Media S.A.; Hermann Pellegrini, directeur des éditions; Francis Zufferey, directeur administratif; Pierre Buntschu, directeur marketing.

Rédaction centrale

François Dayer, rédacteur en chef responsable; Roland Puipe, rédacteur en chef des éditions; Pierre Fournier, rédacteur en chef adjoint;

Jean-Cosme Zimmermann, Gérald Théodoloz, Jean-Paul Riodel, Michel Pichon, Jean-Marc Theytaz, Xavier Duroux, Ariane Alter, Csilla Böhnet, rédacteurs; Vincent Pellegrini, éditorialiste analyste; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris, Christian Michellod, Christian Rappaz, rédacteurs sportifs; Raphael Bolli, rédacteur publicitaire; Casal, caricaturiste. Magazine: Antoine Gessler, Manuela Giroud, Joel Cerutti.

Tirage contrôlé

44221 exemplaires. REMP base 1991.

Réception des annonces

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone (027) 29 51 51.

Téléfax (027) 23 57 60.

Edition du lundi: jusqu'à vendredi à 10 h.
Edition du mardi: jusqu'à vendredi à 16 h.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 h.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution

jusqu'à 17 h 30. (En dehors des heures de bureau, ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, rue de l'Industrie 13, téléphone (027) 297 511 (jusqu'à 22 heures).

Renseignements techniques

Surface de composition d'une page: 289x440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 44 mm de largeur.

Tarif de publicité

Annonces: Fr. 1.10 le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 4 fr. 70 le millimètre.
Gastronomie: 2 fr. 45 le millimètre.
Publireportage: 2 fr. 35 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 50 le millimètre (colonne de 44 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnement d'espace.

SUPER LOTO MARTIGNY

Organisé par l' HARMONIE MUNICIPALE vendredi 26 novembre 93 dès 20H30
Salle Communale (Parking Communal du Manoir GRATUIT)

Abonnements:

- 1 carte Fr. 30.-
- 2 cartes Fr. 40.-
- 3 cartes Fr. 50.-
- 4 cartes Fr. 60.-
- illimitées Fr. 70.-

Dès la 13e série; demi-abonnement.
Tirage des abonnements: 5 plaques de lard.
Tout changement réservé.

Tout joueur malchanceux au tirage au sac recevra un **BON DE Fr. 10.-** pour le prochain loto de l'Harmonie, le 8 avril 1994.

SUPER TOMBOLA

Série gratuite

- 1^{er} lot 1 VELO VTT Fr.1000.-
- 2^{ème} lot 1 MONTRE Fr.200.-
- 3^{ème} lot 1 BON DE REPAS Fr.100.-



Snickers
3 x 60 gr **2.10**



est moins cher

DANS NOS TROIS MARCHÉS
MARTIGNY SION EYHOLZ
ROUTE DE FULLY SOUSGARE PRES-VEIGRE

Votations fédérales du 28 novembre

Fausse prévention !

Les initiatives jumelles, sous l'apparence trompeuse de la prévention, visent en fait l'interdiction totale de la publicité en faveur du tabac et des boissons alcoolisées. Or, l'expérience étrangère montre que ce n'est pas en interdisant que l'on fait de la prévention. Les interdictions publicitaires entraîneraient par contre des conséquences néfastes pour de nombreux milieux économiques, sportifs et culturels. Canton viticole, producteur de boissons distillées renommées, organisateur de grandes manifestations sportives et populaires, le Valais est directement touché par ces initiatives.

Pour toutes ces raisons, les personnalités suivantes vous recommandent de voter 2 fois non aux interdictions publicitaires abusives:

Jean Actis, président de la Chambre valaisanne de commerce, Champlan; Pierre Ancaj, président de commune, Fully; Jacques Bérard, président de la Chambre valaisanne de l'agriculture, Bramois; Gérald Bianco, président de la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes, Conthey; Roger Bollenrütcher, secrétaire de l'Union des indépendants, Martigny; Jean-Marie Cleusix, président SRT-VS, Leytron; Bernard Comby, conseiller national, Saxon; François Cordonier, président de la Fédération romande des vignerons, Ollon; Pascal Couchepin, conseiller national, Martigny; Raphy Darbellay, président de la Foire du Valais, Martigny; Vital Darbel-

lay, conseiller national, Martigny; Edouard Delalay, conseiller aux Etats, Saint-Léonard; Gérard Delaloye, président de commune, Ardon; Simon Epiney, conseiller national, Vissoie; Simon Favre, président de la confrérie des vigneron-encaveurs Saint-Théodule, Venthône; Pierre Fellay, président de l'Association suisse des arts graphiques, section Valais, Ardon; Jean-Pierre Guidoux, président de l'OPÉVAL, Sierre; Franz Hildbrand, conseiller national, Gampel; Marie-Hélène Imesch-Sigerist, présidente de l'Union des négociants en vins du Valais, Sierre; Pierre-Noël Julien, secrétaire de l'Union valaisanne des arts et métiers, Sierre; André Lugon-Moulin, Charrat; Narcisse Micheloud, président de l'Union commerciale valaisanne, Vex; Pierre Moren, vice-président USAM, Sion; Monique Paccolat, ancienne conseillère nationale, Collonges; Ephrem Pannatier, directeur de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, Conthey; Joseph Pellegrini, président de l'Association du Festival Tibor Varga, Sion; Rita Salamin-Sierro, Sierre; Paul Schmidhalter, conseiller national, Brigue; Michel Schwéry, président de commune, Saint-Léonard; Louis-Fred Tonossi, président de commune, Venthône; François Valmaggia, vice-président de l'Association suisse du sport, Sierre; Jean-Pierre Varone, Sion; Francis Varonier, président de commune, Varone; Guy Voide, président du PDC valaisan, Martigny.

La société approuve

La publicité pour des drogues tels l'alcool et le tabac engloutit environ 100 millions de francs par an en Suisse. Les effets de l'alcool et du tabac sur la santé sont énormes et nous coûtent chaque année environ 3,5 milliards de francs.

Nous participons tous à ces coûts par les primes des caisses-maladie et d'assurances, les rentes d'invalidité, les prestations d'assistance sociale et également par les impôts.

Personne ne mettra en doute le fait que la publicité augmente la consommation de tabac et d'alcool, sinon pourquoi ferait-on de la publicité? En tant que personnes adultes, nous pouvons librement décider si nous voulons croire les promesses de succès, d'aventure, de liberté, d'indépendance, etc. prônées par la publicité. Mais la même chose est-elle valable pour nos enfants et nos adolescents?

90% des fumeurs commentent à s'adonner à ces mauvaises habitudes entre l'âge de 12 et 19 ans. On relève qu'environ 50 000 jeunes commentent à fumer chaque année et l'alcoolisme prend en général aussi ses débuts pendant la jeunesse.

Pour ces raisons, nous portons une grande responsabilité envers nos jeunes et devons entreprendre le maximum afin d'endiguer les maladies dues à ces drogues. Le 28 novembre prochain, nous serons appelés à donner notre avis sur une large interdiction pour la publicité de l'alcool et du tabac. Au nom de la Société médicale du Valais, nous vous invitons à soutenir ces initiatives jumelles.

Votez donc oui le 28 novembre!

Pour la Société médicale du Valais:
Dr Guido Loretan

Non à la TVA

Pour enrayer son déficit de 7 milliards, la Confédération veut introduire la TVA. Si accepté à 6,5%, ce nouvel impôt rapporterait 1,40 milliard. Le Conseil fédéral ne pourra donc pas s'arrêter à 6,50% et trouvera d'autres arguments pour proposer, par la suite, une augmentation de ce taux. Car le Conseil fédéral s'entête à ne pas vouloir s'attaquer au vrai problème, celui de la refonte de l'ensemble de notre système fiscal.

Des calculs approfondis démontrent qu'avec une TVA à 6,50%, le Valais paierait 140 millions, soit 10% de ce 1,4 milliard escompté. Injuste!

Berne se veut la gardienne de l'inflation. Or, avec la TVA, Berne provoquerait une augmentation du coût de la vie de près de 2%, entièrement supportée par les consommateurs, à raison de 700 francs par ménage et par an.

Avec la TVA, Berne diminuerait forcément les marges bénéficiaires. Certaines entreprises devraient revoir les salaires à la baisse ou procéder à de nouveaux licenciements. Garant de la bonne santé économique du pays, Berne pro-

voquerait une nouvelle dégradation du taux de chômage valaisan, troisième plus mauvais de Suisse devant Vaud et Genève.

Et l'imposition des services? Les professions libérales et les petites entreprises seraient confrontées à des situations insurmontables. Les petits viticulteurs ne sont pas épargnés. Le tourisme, générateur d'emplois, sur lequel les économistes fondent beaucoup d'espoir, serait le grand perdant dans l'aventure.

Au moment où la crise secoue le monde et où les difficultés économiques se multiplient, la population attend une sécurité et non un harcèlement étatique. Avec les traçasseries et la paperasserie, ce n'est plus de 7,50% (dont 1% pour l'AVS) qu'il faut parler, mais de 10%!

Considérée comme chère, la Suisse n'a pas le droit de devenir encore plus chère aux yeux des pays étrangers. De son côté, le Valais et les Valaisans n'ont pas les moyens d'accepter la TVA.

Un non s'impose.
Bernard Bétrisey

Non aux jumelles

Les initiatives soumises au peuple suisse à fin novembre sont dites jumelles parce qu'elles sont deux à vouloir interdire toute publicité, l'une pour les boissons alcoolisées et l'autre pour le tabac. Elles partent sans doute du bon sentiment selon lequel il s'agit par une telle mesure de protéger la santé publique.

Or aucune étude sérieuse réalisée à ce jour ne peut étayer l'affirmation que la publicité pousserait les gens à fumer ou à boire. Tout au plus sert-elle pour les entreprises à gagner une part de marché mais en aucun cas elle ne détermine une décision. Les facteurs qui incitent à fumer ou à boire sont autres: rôle des parents, des amis, des personnes de référence et de l'environnement social.

Dans certaines régions d'Europe, des expériences ont été menées dans l'espoir que l'interdiction de la publicité aurait des effets salutaires. Elles n'ont eu aucune conséquence positive et les interdictions frappant la publicité pour le tabac devraient dans un proche avenir y être abandonnées au profit de mesures d'autorégulation, telles qu'appliquées depuis toujours dans notre pays. Le phénomène a pu être observé aussi bien en Italie que dans les pays scandinaves que la publicité n'exerce aucune influence sur la consommation totale. Sur les marchés saturés, la publicité est un instrument de transparence et de concurrence mais non de limitation. D'ailleurs au cours des dernières décennies, la consommation totale d'articles de tabac et de boissons alcoolisées n'a pas augmenté.

En cette période où le chômage gagne encore du terrain, il faut se souvenir que de nombreuses branches de l'industrie et des entreprises de service dépendent directement de la publicité: arts graphiques, imprimeries, médias, agences de publicité, photographes, producteurs de films, traducteurs. L'acceptation des initiatives jumelles menace plus de 100 000 emplois dans notre pays. Les annonces pu-

blicaires constituent la principale recette (les deux tiers) des journaux et des magazines. La disparition d'une part de publicité importante met en péril l'existence de la presse écrite, déjà fortement pénalisée aujourd'hui. Les journaux qui résisteraient deviendraient plus chers et subiraient la concurrence de la presse étrangère où la publicité est libre.

Plus de 1000 sociétés qui organisent 2500 manifestations culturelles ou sportives bénéficieront chaque année du soutien de l'industrie du tabac et de l'alcool. Par le parrainage, c'est 40 millions de francs par an dont bénéficieront les sociétés de notre pays qui occupent justement les jeunes et les forment. Interdire la publicité de cette sorte équivaut donc à priver notre jeunesse d'un entraînement et d'occupations qui les éloignent justement des consommations abusives d'alcool, de drogue ou de tabac.

Ce sont toutes ces considérations qui nous amènent à dire résolument non à ces initiatives jumelles qui veulent le bien des gens malgré eux. Ce n'est pas par interdictions qu'il faut agir dans ce domaine car une consommation modérée de vin, d'alcool ou de tabac n'est pas condamnable. Nous le savons bien dans un canton producteur de vin que ce sont surtout les abus qui peuvent se révéler préjudiciables pour la santé. C'est par l'éducation à l'indépendance et par la formation du caractère que chacun sera mieux à même d'éviter les abus dans ce domaine et non par les interdictions de publicité ou par la prohibition de la consommation.

Le mieux est l'ennemi du bien et à tout vouloir régler, on finit par vivre dans un pays où tout ce qui n'est pas obligatoire est interdit. C'est pour cela que nous dirons résolument deux fois non le 28 novembre aux initiatives jumelles.

Edouard Delalay
coprésident suisse du comité
contre les interdictions
publicitaires abusives

Eduquer, pas interdire!

Canton viticole, producteur de boissons distillées renommées, le Valais aurait beaucoup à perdre d'une interdiction de la publicité en faveur de l'alcool. L'OPAV a dressé une liste de tous les interdits qui découleraient d'une acceptation des initiatives jumelles. Affolant! Jugez plutôt: l'interdiction générale de publicité pour le vin s'étendrait non seulement à la radio et à la TV, aux journaux, au cinéma, mais aussi à l'affichage, aux envois tous ménages, aux foires et expositions. Seraient prohibés les stands de dégustation, les concours de vins, les fêtes populaires et manifestations en rapport avec la vigne (fête des vendanges, marche des cépages), les mentions relatives au vin sur les véhicules de livraison, les murs de vigne, etc.

La liste est impressionnante! Les milieux de la viticulture ont raison de s'inquiéter et même de s'indigner, car l'interdiction de la publicité dans la presse ne concernerait que les vins suisses. Les maisons étrangères pourraient continuer à faire de la publicité dans les quelque 10 millions de journaux et revues importés chaque mois en Suisse. On voit mal, en effet, les magazines étrangers parvenir sur le marché suisse avec des publicités «noircies». Les producteurs indigènes seraient bien évidemment désavantagés: il leur serait interdit de faire de la publicité sur leur propre marché national, alors que leurs concurrents étrangers pourraient être présents à travers les médias importés en Suisse.

Il est faux de prétendre que l'interdiction de la publicité peut agir comme mesure de prévention contre les abus. L'expérience des pays voisins montre que les interdictions imposées au secteur publici-

taire n'ont guère d'influence sur la consommation globale. La publicité permet, en revanche, aux différents producteurs de se distinguer les uns des autres et de s'assurer des parts de marché. Elle peut même jouer, en matière de prévention, un rôle bénéfique en orientant la consommation vers des produits de meilleure qualité, donc moins dommageables pour la santé.

D'un point de vue général, il faut se montrer extrêmement prudent avec toutes les formes d'interdits. Où s'arrêter? Aujourd'hui le tabac et l'alcool; demain pourquoi pas l'auto ou la moto, qui font également beaucoup de victimes? Et pourquoi pas l'alpinisme, le parapente qui contribuent aussi à renchérir nos primes d'assurance? Nous creusons notre tombe en mangeant, dit-on; une récente campagne agressive en faveur du beurre aurait dû être interdite par les médecins au nom du cholestérol!

Dans ce débat, force est d'admettre que ce ne sont pas seulement «les milieux économiques concernés» qui se dressent contre ces interdictions publicitaires, mais tous ceux qui estiment que certains «espaces de liberté» méritent d'être sauvegardés. Il faut se méfier des donneurs de leçons et autres fondamentalistes doctrinaires qui viennent à la charge aujourd'hui avec ces initiatives jumelles après avoir déjà échoué en 1979 avec l'initiative dite «des jeunes bons templiers». A force de vouloir tout interdire, on finit par encourager l'intolérance. Il faut éduquer, non pas interdire! Le 28 novembre, je voterai deux fois non à la fausse prévention.

Pierre-Noël Julien,
secrétaire de l'UVAM

Pas de mise sous tutelle

A côté des objets concernant la TVA, sont également soumises en votation le 28 novembre prochain les initiatives dites jumelles. Initiatives jumelles car les deux projets poursuivent les mêmes buts et proposent les mêmes moyens.

Les initiatives jumelles visent à réduire les problèmes liés au tabac et à l'alcool et en même temps à favoriser la prévention par le biais d'une interdiction totale de publicité pour ces produits. Les initiateurs sont persuadés que l'interdiction de publicité permettrait de réduire la consommation de boissons alcooliques et de produits du tabac, et veulent la faire inscrire dans la Constitution.

Au moment où l'on prône l'ouverture des marchés, l'interdiction de publicité pour les boissons alcooliques serait particulièrement préjudiciable pour notre économie viticole.

De plus, l'interdiction de publicité pour le tabac et l'alcool porterait atteinte à l'économie, aux arts graphiques, au cinéma et aux sociétés d'af-

fichage dans un ordre de grandeur de plus de 100 millions de francs. De même, de nombreux organisateurs de manifestations sportives et culturelles seraient touchés, par le retrait prévisible des activités de parrainage.

Une interdiction de publicité, doit être refusée pour des raisons d'ordre politique et de sauvegarde de la concurrence. Avec l'interdiction de la publicité un élément central de l'économie de marché est touché. L'interdiction est certes limitée dans le cas présent à des domaines précis: on ne peut nier toutefois qu'elle contribue à accroître encore la mise sous tutelle des concitoyens et qu'elle peut s'étendre par la suite à d'autres domaines.

Par ailleurs, l'initiative, avec sa mentalité inquisitrice et bureaucratique, s'inscrit en faux dans le paysage politique, en ces temps de déréglementation et de renouvellement de l'économie de marché.

Chambre valaisanne
de commerce

Lettre d'un père de famille

TVA: taxe sur la valeur ajoutée, donc plus d'impôt. Il y a déjà la grande récession et toujours plus de chômeurs. Les CFF, les fabriques fédérales de munitions, les industries et les commerces diminuent sans arrêt les places de travail.

Les trois dernières initiatives concernant la TVA ont échoué alors cette fois on essaie en diminuant le pourcentage et en faisant deux propositions.

Pourquoi M. Stich ne se contente-t-il pas de 6,2% de TVA? N'y a-t-il pas une manœuvre de votation, une mal ou non-information? Ne cherche-t-on pas à brève échéance à augmenter la TVA à 10%? On nous dit bien qu'à l'étranger le taux est même à 15%.

N'y a-t-il pas déjà des idées pour inclure les biens-fonds à la TVA? Les citoyens qui ont investi dans leur propre maison ou appartement pour avoir une retraite décente vont devoir se soucier pour pouvoir payer le loyer de leur propriété, car en estimant plus haut les biens-fonds, les intérêts pourraient devenir trop importants pour les retraités.

Pendant les années de haute conjoncture, le gouvernement a géré le budget de la Confédération pour aboutir à une dette de 60 milliards de francs. Cela veut dire que la Suisse paie 4,2 milliards de francs d'intérêts.

Je me demande ce que la

TVA a de commun avec l'AVS. Est-ce nécessaire qu'on sympathise avec les retraités pour faire passer l'initiative?

La TVA profite surtout aux capitalistes qui souvent investissent ou ont investi sans scrupule. La TVA accentue le renchérissement. Il paraît que cela fait vivre du monde.

Le renchérissement que nous avons subi ces dernières années nous a supprimé des places d'apprentissage et occasionné un affaiblissement de commandes. Si une stabilisation des prix avait été prévue à Berne il y a dix-vingt ans, nous serions plus à l'aise envers notre concurrence à l'étranger. Souvent les représentants du peuple à Berne représentent surtout les capitaux. Il y a parmi eux un nombre toujours plus important de baillifs qui saignent le peuple ouvrier. Les riches deviennent plus riches et les pauvres toujours plus pauvres.

N'a-t-on pas prié autrefois dans les prières universelles: «Gardez-nous du renchérissement, de l'armement, des maladies, des jours tristes et misérables...» Et aujourd'hui?

Personnellement, je suis contre la TVA car à la majeure partie des citoyens cela va coûter cher.

Les capitalistes font les comptes et les travailleurs paient une fois de plus.

Wendelin Imhof,
Buosingen, 6499 Lauerz

A propos de publicité

Non, vraiment, je ne crois pas que j'aime les fumeurs. Ils ont les dents jaunes, ils sentent mauvais, ils nous pompent notre air, jettent leurs mégots et leurs paquets vides n'importe où. En plus de ces petits défauts, ils ont tendance à mettre le feu à leur lit puis à leur bâtiment ou, en jetant une cigarette allumée par-dessus un pont, ils détruisent le chef-d'œuvre de Lucerne...

A côté de tous ces défauts, ils ont cependant une qualité de nous payer notre AVS, une AVS dont ils ne profiteront pas car, dans de nombreux cas, ils n'atteindront pas l'âge d'en bénéficier... Il ne faut pas oublier non plus que par la publicité qui les concerne, ils parraineront nos journaux, nos cinémas et parfois aussi nos manifestations culturelles ou sportives...

Il serait possible de tenir le même discours à propos des alcooliques mais il est inutile d'allonger.

Le problème de fond, posé par ces deux votations, réside dans le choix entre le plus d'Etat avec des citoyens infantilisés et le moins d'Etat avec des citoyens «majeurs et vaccinés». Je pense que nous avons dépassé le seuil de saturation en matière de lois, de règlements et d'encoules et qu'il s'agit maintenant de re-

descendre et le plus vite possible, en dérégulant, en simplifiant les procédures et en supprimant les lois inutiles. Il est grand temps que le peuple manifeste clairement son ras-le-bol de tous les législateurs et qu'au lieu de grandes théories sur la relance économique, on prenne enfin les dispositions pour la permettre en jetant à la poubelle toutes les lois inutiles et traçassières.

Lorsque l'on assiste aux débats du Conseil national et du Conseil des Etats qui passent chacun des heures, et cela en plusieurs sessions, à discuter la longueur de la queue des chiens, on se demande s'il n'y aurait pas lieu d'instaurer, par le biais d'une initiative constitutionnelle, un moratoire interdisant, pour les dix prochaines années, la création de nouvelles lois et de nouveaux règlements (seules les lois existantes pourraient être modifiées à condition qu'elles ressortent, de nos conseils amaigris et simplifiés).

Alors dans un premier temps, interdisons d'interdire et dans un deuxième, arrêtons les «machines à pondre des lois», y compris celle qui siège à Sion, et tant pis si elles fuient ou boivent de dépit.
Bernard Attinger, Sion

TSR

- 7.00 Euronews
7.45 Les voix du temps
8.30 Coup d'pouce emploi Bureau et cadres.
8.35 La préférée
9.00 Top Models
9.20 Pas de problème!
10.10 Les inventions de la vie
10.35 Vive les animaux
11.00 Perry Mason La fille du calendrier.
11.50 Premiers baisers Les bonnes habitudes.
12.15 Hélène et les garçons
12.45 TJ-midi
13.05 Hublot
13.15 Rosa
13.40 Arabesque Une enquête hors de prix.
14.25 Blessure d'amour Film de Jack Bender. Avec John Ritter, Sharon Gless, Max Gail. Veuf depuis peu, Alex a du mal à se remettre de la disparition de sa femme...
16.00 La famille des collines Le drame.
17.00 Les Babibouchettes et le kangouroule
17.05 Fievel
17.30 Notre belle famille Papa se marie.
17.55 Paradise Beach
18.20 Hublot
18.30 Top Models
18.55 TéléDuo
19.05 Journal romand
19.30 TJ-soir
20.00 Météo

20.10

Temps présent

Ces danseuses qui viennent du froid. Reportage de Françoise Van de Moortel et Luckas Van der Taelen. Elles viennent de Hongrie, de Roumanie, de Pologne ou de Russie. Attirées par l'Ouest, éblouies par des offres de travail et d'argent, elles se retrouvent entraînées, strip-teaseuses, prostituées dans des bars ou des cabarets de Bruxelles, Anvers, Genève, Lugano, de Hambourg ou d'ailleurs... Ce reportage est émaillé de témoignages de pauvres filles qui ne comprennent pas bien ce qui leur est arrivé, et de proxénètes sans scrupule. Il est d'autant plus accablant qu'il laisse entendre que ce trafic inclut aussi celui des enfants... Autre sujet: Brigade des mœurs.

- 21.10 Le calice de jade Téléfilm de Fahrad Mann. Avec Rick Springfield, John Kapelos, Robert Harper, Richard Fancy, Laura Johnson. Quatre meurtres, quatre cadavres qui n'ont plus une goutte de sang... Vous avez dit vampire?
22.40 Petit cyclone et la ligne Comète L'histoire exemplaire d'Andrée de Jongh, dite «Petit cyclone» qui a créé un réseau d'évasion durant la Seconde Guerre mondiale...
23.40 TJ-nuit
23.50 Emotions
0.15 Vénus
0.40 Coup d'pouce emploi
0.45 Télétexte

TF1

- 5.25 Musique
5.35 L'aventure des plantes
6.00 Intrigues
6.30 Club Mini Zigzag
7.00 Journal
7.25 Club Dorothée avant l'école
8.30 Télé-shopping
9.00 Hôpital Central
9.45 Haine et passions
10.25 Mémoires Comédie.
10.55 Tribunal Voir Claire.
11.25 Santa Barbara
12.00 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
12.55 A vrai dire Informations consommation.
13.00 Journal
13.30 Tout compte fait
13.35 Les feux de l'amour
14.30 Cannon La star (1).
15.30 La Clinique de la Forêt-Noire Que du bluff.
16.15 Une famille en or
16.40 Club Dorothée
17.50 Premiers baisers Chambardement.
18.20 Hélène et les garçons Tentatives.
18.50 Coucou, c'est nous!
19.50 Le bébé show
20.00 Journal

20.50 Boris Corton

Téléfilm. Avec Carlos, Alexandra Kazan, Philippe Clay. Le J.A.P. «Chacun sa gueule». Alors que le personnage du juge d'instruction a pris en France, grâce aux «affaires» une place importante et que les Befy, Thierry Jean-Pierre et autres sont devenus de véritables personnalités publiques (dont le caustique «Bébête show» n'a pas tardé à s'emparer) le placide Carlos n'a eu aucun mal à se glisser dans la peau de Boris Corton, juge d'application des peines (J.A.P.), dans une série où, à chaque épisode, Boris est confronté à des cas douloureux qu'il essaie de résoudre au mieux, en s'engageant personnellement pour que son action soit la plus équitable.

22.30 Leçon d'amour Christian Spitz, médecin, n'a été pendant longtemps qu'une voix radiophonique: chaque soir, sur les ondes de Fun Radio, il répond aux questions sur les problèmes sexuels que tous les auditeurs lui posent.

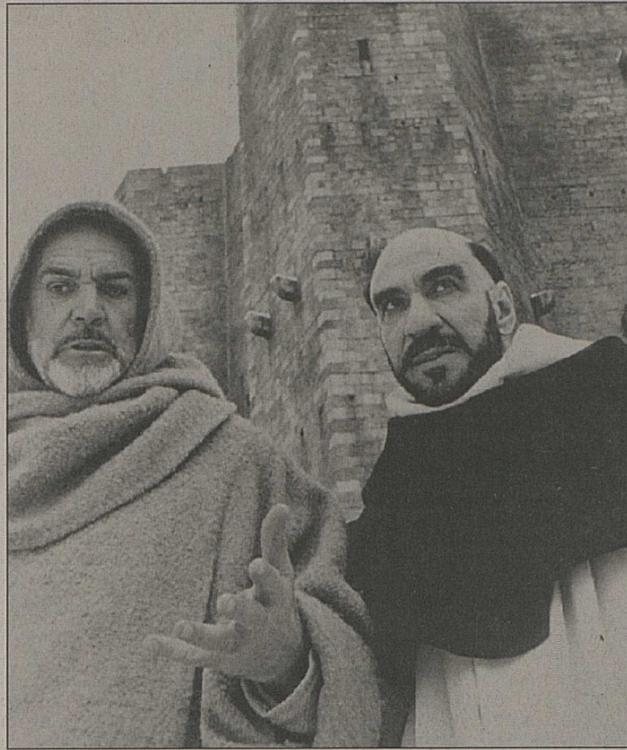
23.40 La mafia II Avec Michele Placido, Nicole Jamet, François Périer. (6 et fin). Corrado récupère le dossier constitué par Canito et découvre que le vrai chef de «Litalia» est Laudeo...

0.50 Le bébé show
0.55 Journal Aussi à 1.30, 2.05, 2.40, 3.45, 4.15.

1.00 Mémoires
1.35 Histoires naturelles
2.15 Passions
2.45 Histoires naturelles
3.50 Mémoires
4.20 Histoires naturelles

France 3 20 h 50

Le nom de la rose



Un moine doit élucider la mort de quelques-uns de ses confrères. Défenestrés, empoisonnés, les méthodes ne manquent pas pour éliminer les curieux. Notre détective en bure flaire une piste qui le mène droit à une bibliothèque un peu trop interdite...

M6

- 5.25 Violon tout terrain
5.55 E=M6
6.50 Boulevard des clips
7.15 Les matins d'Olivia
9.30 Infoconsommation
9.35 Boulevard des clips
10.55 Jet set
12.00 Papa Schultz
12.30 Les routes du paradis
13.25 Roseanne
14.00 Ecolo 6
14.05 La vie à plein tubes
17.00 Multitop
17.30 L'étalon noir
18.00 Code quantum
19.00 Deux flics à Miami
20.00 Papa bricole
20.35 Météo 6

20.45 Cours privé

Film de Pierre Granier-Deferre. Avec Elisabeth Bourguin, Michel Aumont, Xavier Deluc. Jeanne Kern, une jeune et belle enseignante d'un cours privé mixte est victime d'une odieuse campagne de dénigrement...

- 22.55 Liaison maléfique
0.20 Fréquentar
1.15 Boulevard des clips
2.15 Saint-bernard de l'air
2.40 Voir et revoir la France
3.35 Fréquentar
4.30 Les stars en Inde

FRANCE 2

- 5.05 La chance aux chansons
5.55 Monsieur Belvédère Le coup de foudre.
6.20 Dessin animé
6.30 Télématin
8.30 Amoureuement vôtre Tricia demande des explications à Trucker qui refuse de lui en donner...
8.55 Amour, gloire et beauté Thème: Environnement.
11.15 Flash info
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Ces années-là
13.00 Journal
13.50 Le Renard Le jugement. Pour Hans Weinreich, le tête-à-tête avec Stéfanie Kaiser devait être une surprise. Une mauvaise surprise. Car Dieter, le neveu de Stéfanie a eu l'idée d'inviter trois autres dames au rendez-vous de la sexagénaire avec Weinreich...
14.50 Les deux font la paire
15.40 Tiercé en direct de Vincennes
15.50 La chance aux chansons Qu'est devenue Minou Drouot?
16.45 Des chiffres et des lettres
17.05 Giga L'annexe. Sauvés par le gong: «Zack et son père». Sois prof et tais-toi: «C'est moi le roi».
18.40 Un pour tous
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal

20.50

Envoyé spécial

Les enfants de Tchernobyl. Préparé et présenté par Bernard Benyamini. La catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl a fait trembler le monde. Une chaîne de solidarité s'est ensuite créée pour venir en aide aux habitants de la région contaminée par les irradiations. Depuis 1989, des milliers d'enfants atteints de maladies en rapport avec la catastrophe ont été accueillis et soignés à Cuba. Emilio Paculi et Nicolas Moscara, auteurs de ce reportage émouvant, ont recueilli les témoignages de certains d'entre eux. Ils ont rencontré Natacha et Lina, deux adolescentes de 13 ans, originaires d'Ukraine, atteintes d'alopécie, une maladie qui se manifeste par la chute des cheveux. D'autres enfants souffrent de vitiligo: la pigmentation de leur peau disparaît par plaques.

- 22.25 Juste pour rire Quelques moments du festival Juste pour rire de Montréal, l'une des plus grandes manifestations mondiales du rire.
23.30 Journal
23.50 Le cercle de minuit
1.00 Les diamants de la vengeance
2.25 Le magazine de l'emploi
3.30 Mascarines
4.25 24 heures d'info
4.40 Pyramide

FRANCE 3

- 7.00 Premier service
7.15 Bonjour les petits loups L'ours, le tigre et les autres. Kimbo. Les histoires du père Castor. Coup de bleu dans le étoiles.
8.00 Continentales Euromag.
9.25 Génération 3
10.55 Espace entreprise
11.00 Français si vous parliez François Bayrou face aux parents d'élèves. En direct.
11.45 La cuisine des Mousquetaires
12.00 12/13
12.45 Journal
13.00 Votre cas nous intéresse Garantie décennale: 10 ans pour se plaindre.
13.30 La conquête de l'Ouest
14.20 La croisière s'amuse Un travail d'équipe. Un homme est très sincèrement amoureux de trois femmes en même temps. Celles-ci se retrouvent, par hasard, en même temps que lui sur le «Pacific Princess»...
15.15 Le capitaine Furillo Tir à vue. Une voiture de patrouille est attaquée et l'un des policiers est tué alors que l'autre est transporté, très gravement blessé, à l'hôpital. Furillo doit apprendre la terrible nouvelle à la veuve pendant que la brigade se mobilise pour trouver le meurtrier...
17.00 La fièvre de l'après-midi
17.45 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour
19.00 19/20 Informations
20.05 La grande classe
20.30 Le journal des sports
20.40 Keno

20.50 Le nom de la rose

Film de Jean-Jacques Annaud. Avec Sean Connery, Christian Slater, Michael Lonsdale, Elya Baskin.

- 23.00 Soir 3
23.30 Eugène Onéguine Avec Sarah Walker, Nuccia Focile, Dagmar Peckova. Opéra en 3 actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Livret du compositeur et de Konstantin Shilovsky d'après Alexandre Pouchkine. Enregistré au Théâtre du Châtelet à Paris en 1992. Sujet: C'est le récit de l'amour naît de la jeune Tatiana pour Onéguine, dandy égoïste et blasé qui la repousse avec mépris et, à la suite d'une plaisanterie stupide, tue en duel son ami le poète Lensky. Plusieurs années après, Onéguine retrouvera Tatiana à Saint-Petersbourg, mariée à un général et devenue une grande dame. C'est elle alors qui la repoussera, bien qu'elle n'ait pas cessé de l'aimer.

AUTRES CHAÎNES EN RACCOURCI

S PLUS

- 6.00 Euronews (e) (nur auf Kabel)
7.00 Textvision (d/f/i) 11.00 Euronews (d/e) 12.30 Eurocops 13.20 Textvision (d/f/i/e) 15.00 Euronews (d/e) 17.00 Textvision (d) Info Schweiz 18.00 Euronews (d/e) 18.30 Fax Headlines 18.35 Quadro 18.40 Cartoon 18.50 Zebra-Magazin 19.35 Fax Headlines + Météo 19.40 Eine schrecklich nette Familie 20.10 MacGyver Liebe kennt keine Grenzen 21.00 S Plus Info 21.15 Météo 21.20 Cash-TV 21.45 Horizonte 22.10 Horizonte Das wahre Gesicht. (5/10). Montparnasse revisité: Kunst und Künstler nach der Jahrhundertwende 22.55 Programm-vorschau + anschl. Euronews (d/e)

TV5

- 6.00 Monsieur le Ministre 6.30 Télématin 8.00 Infos 8.05 Journal canadien 8.30 Infos 8.35 Comment ça va? 9.00 Infos 9.35 Santé Visions 10.00 Orient sur Seine 10.05 Espace francophone 10.35 Azimuts 11.00 Reflets, images d'ailleurs 12.00 Infos 13.05 Monsieur le Ministre 13.30 Bouillon de culture 14.50 Magellan 15.10 Viva 16.00 Infos 17.05 Une pêche d'enfer 17.40 Evasion 18.05 Questions pour un champion 18.30 Journal 19.00 Des chiffres et des lettres 19.30 Journal belge 20.00 Nord-Sud 20.30 Tell quel 21.00 Journal TF1 23.45 Soir 3 0.30 Rèves en Afrique 1.00 Intérieur nuit 2.50 Santé Visions 3.20 Orient sur Seine 3.50 Azimuts 4.20 Reflets, images d'ailleurs 5.20 Eurojournal

RAI 1

- 6.00 Ieri e oggi 6.45 Unomattina 9.35 Il cane di papà 10.00 TG 1 flash 10.05 Miss Italia 11.40 Callmero 12.00 Cuori senza età 12.30 TG 1 12.35 La signora in giallo 13.30 TG 1 14.00 Uno per tutti 16.50 36. Festival dello Zecchino d'oro (1/2) 17.55 Oggi al Parlamento 18.00 TG 1 18.15 36. Festival dello Zecchino d'oro (2 et fin) 19.40 Almanacco 20.00 Telegiornale 20.30 TG 1 Sport 20.40 Beppe Grillo 21.45 Effetto Grillon 22.55 TG 1 23.00 Notte Rock 24.00 TG 1 0.30 Oggi al Parlamento 0.40 DSE - Sapere 1.10 A cena con gli amici 2.55 TG 1 3.00 Amanti in fuga 4.30 TG 1 4.35 Casa Carruzzelli 5.00 Divertimenti

TVE - Espagne

- 6.00 Euronews 7.00 24 horas 9.30 La aventura del saber 11.00 El menú de cada día de Karlos Arguiñano 11.20 La primera respuesta 12.00 Baloncesto Real Madrid - Olimpiakos 13.30 Los pasos de Ulloa 14.30 No te rías que es peor 15.00 Telediario 15.30 Tu mundo y el mío 16.15 El menú de cada día de Karlos Arguiñano 16.30 Pasa la vida 18.30 Pinnic: Cifras y letras junior 19.00 Sólo por ti 19.45 A las ocho con Raffaella 21.00 Telediario 21.30 El primer juego 22.00 Hola Raffaella Programa-espectáculo 24.00 Telediario internacional

RTP - Portugal

- 17.00 RTP1 Júnior Caderno Diário - Quem manda sou eu 17.30 Jornal da Tarde 18.00 Ricardina e Marta 18.30 TV 7 19.30 Clube Paraiso Último episódio 20.00 Telegiornal 20.35 Verão Quente 21.00 RTP-Financial Times 21.10 Palavra Puxa Palavra António Sala num jogo de palavras 21.55 Vocé é Excepcional! A solidariedade em directo e em simultâneo com o Canal 1 da RTP, com Joaquim Letria

EUROSPORT

- 8.30 Step Reebok 9.00 Rallye RAC de Grande-Bretagne 9.30 Motors 10.30 Courses de camions Championnat d'Europe 11.00 Automobiles Championnat américain Nascar 12.00 Football Coupes d'Europe 14.00 Rallye RAC de Grande-Bretagne 14.30 Patinage artistique Coupe des Nations 16.00 Snooker World Classics 17.00 NHL Action 18.00 Euroski 19.00 Olympic magazine 19.30 Eurosportnews 1 20.00 Hand-Ball Championnats du monde dames. Autriche-République tchèque 21.30 Rallye RAC de Grande-Bretagne 22.00 Football Coupes d'Europe 23.30 ATP Tour magazine 24.00 Top Rank Boxing Championnat WBA des poids mi-lourds 1.00 Eurosportnews 2

SUPER CHANNEL

- 5.30 Victory 6.00 Super Shop 6.30 NBC Network 7.00 ITN World News 7.30 NBC Nightly News 8.00 ITN World News 8.30 NBC Nightly News 8.45 European Business Today 9.00 Super Shop 12.00 World Business 13.00 Today 13.30 US Market WRAP 14.00 Today 14.30 The Money Wheel 19.30 Cultured Club 20.00 Now 21.00 Disaster Chronicles 21.30 Financial Times Report 22.00 European Business Today 22.45 US Market WRAP 23.00 Videofashion 23.30 NBC Network News 24.00 Real Personal 0.30 NBC Network News 1.00 Later with Bob Costas 1.30 The Law and Mr. Jones 2.00 China News Europe 5.00 NBC Network News

ARD - Allemagne 1

- 5.55 JOYrobic 6.00 Morgenmagazin 9.00 ARD-ZDF-Vormittagsprogramm 13.45 Wirtschafts-Telegramm 14.00 Tagesschau 14.02 Kinderprogramm 15.00 Tagesschau 15.03 Quak! 15.30 Boing! 16.00 Tagesschau 16.30 Durchgehend warme Küche 17.00 Tagesschau 17.05 Punkt 5 - Länderreport 17.15 Harry's Nest 17.40 Regionale Information 17.55 Feuer und Flamme 18.25 Marienhof 18.50 Tagesschau-Telegramm 18.55 Der Fahnder 20.00 Tagesschau 20.15 Pro & Contra 21.00 Der 7. Sinn 21.03 GlücksSpirale 22.00 Menschen mit Herz 22.30 Tagesthemen 23.00 «... und wieder ein Tag näher am Grab» 24.00 Vier x Herman 0.25 Tagesschau 0.30 Der letzte Wikinger 2.10 ZEN

ZDF - Allemagne 2

- 5.55 ARD-ZDF Früh- und Vormittagsprogramm 13.45 Guten Appetit 14.00 Naturwelt 14.30 Roda Roda Geschichten 14.55 Glückstelefon 15.00 Heute 15.03 Kinderstudio 16.00 Logo 16.09 Die Simpsons 17.00 Heute, Sport 17.15 Länderjournal 18.00 SOKO 5113 19.00 Heute 19.25 Ein Mann am Zug 20.15 Hitparade 21.00 WISO 21.45 Heute-Journal 22.15 Live 23.30 Zehn Stunden Zeit für Virgil Tibbs 1.05 Die Zeitfalle 1.15 Heute

ORF - Autriche

- 6.00 Text-Aktuell 9.00 Zeit im Bild 9.05 Die Cosby Show 9.30 Land und Leute 10.00 Oesterreich-Bild 10.25 Schau genau 10.30 Du bist Musik 11.55 City Life 12.15 Compass 13.00 Zeit im Bild 13.10 Wir 13.35 Wunderbare Jahre 14.00 Chefarzt Trapper John 14.45 Bill Body - Die verrückte Welt des Sports 16.00 Kinderprogramm 17.00 Mini-ZIB 17.10 Wurlitzer 18.00 Zeit im Bild 18.05 Wir 18.30 Ein gesegnetes Team 19.30 Zeit im Bild 20.00 Sport 20.15 Die Leute von St. Benedikt 21.05 Seitenblicke 21.15 Ambo Terno 21.25 Dempsey & Makepeace 22.15 Abgetrieben 23.55 Zeit im Bild 24.00 Duell in Diablo 1.40 Text-Aktuell 1.45 Tausend Meisterwerke

DRS

- 7.00 Euronews 8.00 Schulfernsehen 9.00 TAFnews 9.05 TAFjob 9.10 Die Springfield-Story 9.50 RätselTAF 10.10 Die Wiesingers 11.00 TAFnews 11.05 Tiere vor der Kamera 11.50 ShowTAF 12.10 Golden Girls 12.35 TAFminigame 12.45 TAFgold 13.00 TAFnews 13.35 TAFminigame 13.45 Gigi 15.35 Polizeispektion 1 16.00 TAFnews 16.05 Fundus 17.55 Tagesschau 18.00 Praxis Bülowbogen 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 20.00 DOK: Der magische Blick 20.55 Menschen, Technik, Wissenschaft 21.35 A la carte 21.50 10 vor 10 22.20 Show International: Werbespot(t)s II 23.40 Sahara Sandwich 0.30 Nachbulletin

TSI

- 6.30 Text-Vision 7.00 Euronews 11.55 Text-Vision 12.00 Cosa bole in pentola? 12.30 Mezzogiorno di sport 12.45 TG tredici 13.00 Padri in prestito 13.25 BIS 30 anni di spettacolo alla TSI 13.50 Il mattatore Film de Dino Risi. Avec Vittorio Gassman, Dorian Gray, Anna Maria Ferrero 15.30 Immagine: La pittura di Livio Bernasconi 16.00 Text-Vision 16.05 Teledisney: Avventure in TV 17.00 Un sogno nel cuore 17.30 Tivùta? 18.00 Press Gang 18.25 Cosa bole in pentola? 19.00 TG flash 19.05 Buonasera 19.30 Il Quotidiano 20.00 Telegiornale 20.30 FAX Fatti, attualità, incognite 22.15 TG sera 22.45 Grandangolo Mix Magazine di cultura e società 23.40 Text-Vision

France 3 20 h 50

La révolte tilleul-menthe

Plaqué par Sean Connery dans «Le nom de la rose», Christian Slater remporte en 1993 le titre d'«homme le plus séduisant des Etats-Unis».



Signe particulier: révolté. Christian Slater hisse le drapeau noir de son militantisme anarchiste. Mais un peu comme ces groupes de hard-rock qui méprisent la société bourgeoise tout en écoutant des millions de disques. «On est des Aliens! Des monstres de l'espace! On vit dans notre petit monde à nous et personne de l'extérieur n'arrive à nous comprendre», professe-t-il. A peine la vingtaine dépassée, en 1989, le comédien en débouche avec les forces de l'ordre. Retrait de permis pour passage au volant, passage devant un juge, Slater prend son image devant les képis.

«La loi? Cela n'existe pas, la loi. Tout le monde a envie de l'enfreindre, de désobéir à l'autorité, de commettre des crimes. Je suis un privilégié, je suis payé pour le faire devant une caméra...» Un séjour chez les Alcooliques Anonymes et l'acteur tire un trait sur la dive bouteille. Les médias américains adorent ça, dégénérescence et pure résurrection, cela vous redémarre une carrière comme un rien. Un petit coup de rétroviseur et Slater vous avoue les racines de son penchant «éléphant rose». Elles se plantent, à peu de chose près, durant «Le nom de la rose»... «Je me souviens de deux choses à propos de ce film. Il faisait très froid et le réalisateur

Jean-Jacques Annaud nous obligeait à marcher pieds nus dans les sandales. La seconde, c'est que je n'avais jamais vu couler autant de whisky. Je n'avais que 16 ans et je n'avais jamais été dans un pays où l'on sert de l'alcool aux mineurs. Ce qui n'a pas arrangé mon problème.» Ce long métrage braque sur lui l'attention des agents... artistiques. Pourtant Slater se révèle un faux novice. Il tourne son premier feuilleton à 7 ans, pistonné par sa mère, directrice de casting. A Broadway, vingt-quatre mois plus tard, il donne la réplique à Dick Van Dyke dans la comédie théâtrale «The music Man». Il se paie ensuite «Macbeth», «Othello» ou «David Copperfield».



Dans l'ombre de Sean Connery. «Aucune école de cinéma, ne pouvait m'en apprendre autant que lui», flatte notre faux «débutant».

Slater, dans «Robin des Bois».

Après «Le nom de la rose», Slater s'illustre dans «Tucker», «Pump up the volume» et «Robin des Bois». Le grand public retiendra plus encore son nom avec «True Romance», le dernier Tony Scott, un polar-poursuite où coulent des hectolitres de sang. Slater commence à devenir une valeur sûre dans le métier avec une propension à mettre dans sa couette toutes ses partenaires. «Je tombe amoureux tous les jours!», plaisante-t-il. Son expérience lui offre quelques angles de vue sur le septième art. «J'ai besoin qu'un metteur en scène communique,

je suis très nerveux sur le plateau, mal à l'aise. J'aime qu'un réalisateur me fasse confiance, qu'il reste un peu en retrait, qu'il me laisse faire mon truc.» Avec ses cachets, qui prennent des zéros au fil du temps, Slater possède à Los Angeles une modeste villa à deux millions de dollars avec trois salles de bain. Deux pièces au rez-de-chaussée abritent les objets et autres gadgets consacrés à Batman et la série «Star Trek». Néanmoins, demeure-t-il toujours un marginal? «Ma façon de me rebeller, c'est de dire non à mon manager...», précise-t-il enfin.

Joël Cerutti

MAGAZINE

La face cachée de Phil Collins

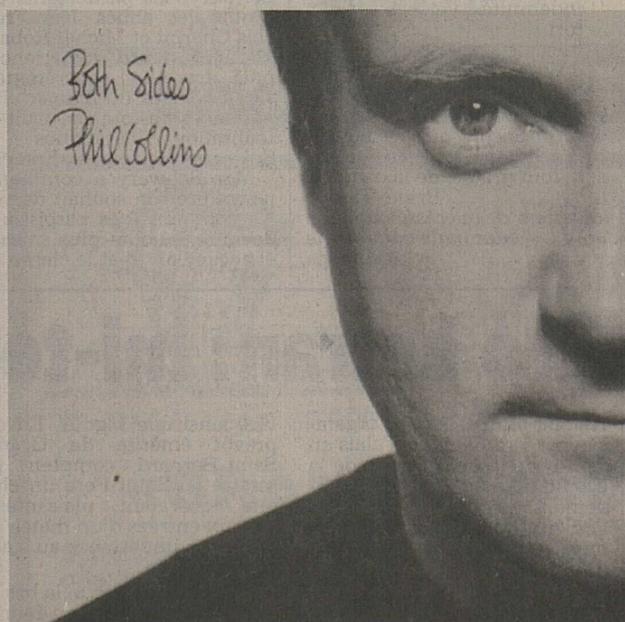
Avec «Both sides», Phil Collins délivre un album intimiste et personnel. Retour vers Face Value.

Tout d'abord, il a eu Genesis. Puis, une carrière solo remarquable, remarquée, des musiques de rock, et toujours, ce même professionnalisme, ce soin du détail, cette justesse dans les notes comme dans les mélodies, cet équilibre rare qui fait d'une chanson de Phil Collins un subtil et inimitable mélange de notes et de mots. Curieusement, avec «Both sides», Collins progresse vers le passé, même s'il déclare «cannot turn back the past.»

débouchant sur «Face Value», un coup d'essai qui prend rapidement des allures de coup de maître. A travers cet album, il se livre et délivre un témoignage poignant, secret, fort. Suivront alors «Hello, I must be going», «No jacket required» et, en 1989, «... But seriously», un sommet dans l'art de frapper juste et fort, une réussite musicale et picturale dont Phil Collins a le secret. Quatre ans plus tard...

Confession

Onze chansons ciselées dans le plus précieux des métaux, un tempo irremplaçable, des arrangements inimitables, «Both sides» surprend par sa qualité, dépassant une fois de plus toutes les espérances. Pour cet album, Collins s'est retiré dans son Home Studio et écrit, compose, joue. Il taquine la basse, caresse les guitares, flatte les claviers et, surtout, chante. Un timbre de voix vrai, sincère.



«Même si nous n'aimons pas l'admettre, il y a toujours deux côtés à chaque histoire.»

Il avoue d'ailleurs avoir gardé pour le disque les prises vocales faites chez lui. «Elles avaient plus de cœur que les prises studio, avec des écouteurs et des gens se promenant de-ci de-là. «Both sides» est l'album le plus «enjoyable» que j'ai fait. J'entends la différence, j'espère que vous l'entendez aussi.»

Ouverture intérieure

Remarquable parolier, Phil Collins l'est aussi. Doué d'un sens de l'observation aigu, qu'il soit tourné vers l'intérieur ou l'extérieur, Collins analyse, décortique une réalité qui le touche, le concerne. Souvent intimistes, ses textes prennent des allures de confessions parfois douloureuses, voire embarrassantes, même pour le chanteur. Il se livre à travers ses compositions et ses écrits, avec un art consommé de l'ellipse et de la suggestion. «Both sides» s'ouvre sur une

chanson qui parle du monde, de la société, du chômage, de la séparation, de la révolte, avec une allusion à peine voilée aux manifestations de Los Angeles. Avec «Can't turn back the past», Phil Collins se rapproche de F. Scott Fitzgerald qui disait: «On ne fait pas revivre le passé.» Puis, Collins passe en revue des thèmes comme l'amour déchu, l'oubli, les relations entre les générations. Il traite aussi du pardon, des fantômes du passé, de la face cachée des hommes. Politiquement impliqué, il délivre à travers «We wait and we wonder» un plaidoyer tragique sur le terrorisme irlandais et les innocentes victimes des poseurs de bombes. Sans aucun doute, «Both sides» constitue une nouvelle étape marquante de la carrière de Phil Collins qui, s'il ne sait pas danser, sait pour le moins écrire...

Xavier Duroux

Votations fédérales du 28 novembre

Arguments pour la TVA

L'actuel impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) défavorise notre économie parce qu'il grève les investissements. Nos concurrents étrangers n'ont pas ces inconvénients. Le 28 novembre prochain il s'agira d'éliminer cette entrave concurrentielle «Swiss Made». L'ancien impôt sur le chiffre d'affaires doit être remplacé par la taxe sur la valeur ajoutée plus moderne et mieux adaptée à la comparaison internationale. Cette modification constitue un premier pas important pour la revitalisation de notre économie.

La TVA n'est pas un impôt supplémentaire mais un substitut moderne à l'ICHA devenu anachronique. Le taux de TVA choisi par le peuple ne s'ajoutera donc pas au taux actuel de l'ICHA. Si le peuple choisit la TVA à 6,2% rien ne changera donc pour les produits actuellement soumis à l'ICHA, hormis la disparition de la taxe occulte. Comme la TVA ne touche pas seulement les marchandises mais également les prestations de services, la charge fiscale sera répartie plus équitablement. La part des prestations de services dans l'économie suisse augmente d'année en année et constitue plus de 60% à l'heure actuelle.

Avec le remplacement de l'ICHA par la taxe à la valeur ajoutée, les investissements seront favorisés car l'impôt sur ces biens peut être déduit. L'élément central de la TVA est l'abandon de la taxe occulte. Le dégrèvement de l'économie lié à cette suppression atteindra environ 2,6 milliards de francs par année ou, selon les branches, 1 à 2% du chiffre d'affaires. Cet allègement devrait profiter surtout aux branches orientées vers l'exportation. Mais les fabricants suisses sont également confrontés à l'intérieur du pays à la concurrence étrangère dans la mesure où les biens importés n'incluent pas de taxe occulte et peuvent ainsi être offerts à meilleurs prix. Un franc de salaire sur deux versé par les entreprises suisses et leurs sous-traitants est gagné à l'exportation. Cela signifie également qu'un franc sur deux dépensés - dans les commerces du quartier, chez le coiffeur, au restaurant, pour

l'artisanat, pour les paysans - dépend du commerce d'exportation.

La TVA ne réglera pas d'un coup tous nos problèmes, mais elle constitue un pas important et nécessaire pour assurer le futur de la place industrielle suisse. Le système actuel de l'ICHA pénalise les investissements et, par ce biais, la création de places de travail. Afin que l'Etat puisse remplir ses tâches multiples (AVS-AI, formation et recherche, trafic public, défense nationale) il faut lui donner une solide base financière. Les recettes de l'ICHA diminuent parce que les affaires se tassent: pour 1993 on compte avec un manque à gagner supérieur à un milliard par rapport à l'année précédente. La TVA rendra notre économie à nouveau concurrentielle, condition indispensable pour assurer à la Confédération une base financière sûre.

Le dispositif et le taux seront inscrits dans la Constitution. Toute modification devra donc être soumise à un nouveau vote populaire.

Taux réduit: pour les marchandises de première nécessité (denrées alimentaires, boissons, viande, médicaments, journaux, etc.) un taux réduit de 1,9% sera appliqué. Ces biens seront certes touchés par la TVA mais, par la même occasion, la répercussion de la taxe occulte tombera ce qui permettra de compenser presque entièrement l'augmentation des coûts. Taux réduit pour le tourisme: pour certaines prestations touristiques obtenues en Suisse, la Confédération devra absolument, comme cela est possible selon l'arrêté, fixer un taux préférentiel.

La TVA est un des rares domaines où nous pouvons corriger nous-mêmes nos handicaps concurrentiels internes. Ce sont des entraves que notre pays ne peut plus supporter dans la situation économique et de concurrence actuelle. C'est pourquoi, la Chambre valaisanne de commerce se prononce pour l'introduction de la TVA.

Chambre valaisanne de commerce

Les cantons se mobilisent

En vue de la prochaine votation populaire du 28 novembre, le comité de la Confédération des directeurs cantonaux des finances (CDF) appuie le passage de l'ICHA, en vigueur jusqu'ici, à la taxe sur la valeur ajoutée. Par rapport à l'ICHA, la TVA présente des avantages économiques importants, comme l'élimination de la taxe occulte sur les investissements et l'incorporation du secteur des prestations de services dans l'imposition du chiffre d'affaires. Ces derniers temps justement, l'ICHA s'est révélé comme un frein aux investissements et a provoqué un déplacement de places de travail à l'étranger. Il en résulte pour la caisse fédérale une perte de revenus de plus d'un milliard de francs par année.

C'est pourquoi la CDF appuie fortement l'augmentation à 6,5% du taux de la taxe sur la valeur ajoutée. Le budget de la Confédération réclame impérieusement ce taux plus élevé, pour l'accomplissement des tâches qui lui

ont été assignées. Sans ces recettes supplémentaires, le secteur de la sécurité sociale en particulier serait mis en danger. Le refus du taux de 6,5% aurait comme conséquence une diminution sensible des prestations.

Une taxe sur la valeur ajoutée de 6,5% est nécessaire et urgente aussi pour les cantons. La plupart d'entre eux ne peuvent pas supporter des réductions de contributions de la Confédération, dans le domaine des transferts, sans augmenter leurs propres impôts. Les budgets des cantons sont également très serrés. Les mesures d'économie qui résulteraient d'un refus du taux de 6,5% affaibliraient encore la demande intérieure, d'autant plus aussi qu'on ne pourrait pas continuer à laisser attendre des investissements publics. Le niveau du taux de la taxe sur la valeur ajoutée a donc aussi une importance du point de vue économique.

Conférence des directeurs cantonaux des finances

Pub et conséquences

Alcool, tabac, leur consommation globale n'est pas influencée par la publicité.

La publicité ne peut générer une augmentation de la consommation globale. Une fois atteint le degré de saturation, elle permet uniquement aux différentes marques de se distinguer les unes des autres et de s'assurer des parts de marché.

L'expérience de nombreux pays voisins montre qu'interdire la publicité est totalement inefficace. Il est aujourd'hui scientifiquement prouvé qu'une publicité incompatible

avec l'attitude et le comportement de l'individu ne retient absolument pas son attention.

De plus, à moyen terme, ces initiatives, étant donné leur caractère radical, menacent quelque 100 000 emplois.

Raisons pour lesquelles, le 28 novembre prochain nous nous devons de dire non et non aux initiatives jumelles trompeusement intitulées pour la «prévention» des problèmes liés au tabac et à l'alcool.

Fédération romande de publicité et de communication
Heinz Heimann, président

Votez et faites voter!

Au détriment de l'AVS (A)

Nous ne faisons pas de politique! Soit!

Mais lorsqu'une initiative dont le but recherché n'offre aucune garantie de succès hormis celui de rechercher un financement aux dépens de celui de l'AVS, alors oui, nous devons réagir.

Je veux parler de l'initiative visant à interdire toute publicité pour le tabac et l'alcool.

L'interdiction totale de publicité est une mesure disproportionnée. Des mesures fort restrictives existent déjà dans notre pays. Elles n'ont pas prouvé qu'elles contribuent à une diminution quelconque du tabagisme ni de la consommation d'alcool. Les groupements divers qui lancent ces initiatives ont l'honnêteté de révéler que ce qui leur faut c'est d'abord le financement de leurs activités fixé au début à «1% au moins» de la taxe sur le tabac et l'alcool. Ils oublient que la destination des taxes frappant le tabac est inscrite dans la Constitution fédérale: c'est l'AVS. Mais ce

taux fixé initialement à 1% cache pas qu'il devra rapidement passer à des taux supérieurs. Or, 1% de 1,170 milliard représente une somme de 11 millions. C'est donc ouvrir une brèche dans un principe fondamental. A l'extérieur, d'une part le chômage entraîne une baisse des cotisations, et d'autre part des phénomènes annonçant un horizon des plus sombres pour le financement de l'AVS, il n'est pas étonnant de voir s'attaquer à ce domaine des prétextes soi-disant prioritaires. Il convient de se demander où se trouve la véritable priorité.

C'est pourquoi nous voteront deux fois non à ces initiatives mais, avec les membres du bureau, nous vous invitons à parfaire votre information et à aller voter.

Eloi Girotto
président comité
Fédération valaisanne
des retraités, pré-retraités
et rentiers

Mourir en bonne santé

Lettre ouverte au docteur J.-P. de Kalbermatten, vice-président des médecins suisses.

Cher docteur,

A la lecture de votre article, mes cheveux se dressent sur ma tête. Je vous crois: 10 000 morts par année sont attribuables à la consommation de tabac. En revanche, si le peuple suisse décide de supprimer la publicité pour l'alcool et le tabac, nous aurons beaucoup de peine à parrainer nos équipes sportives, à moins que la Fédération des médecins suisses accorde 50% de ses revenus au parrainage des équipes sportives.

Mon cher docteur, j'en tiens pour exemple le fait que j'ai essayé de monter, dans notre quartier, une équipe de football. Je trouve les joueurs (trop), l'entraîneur, le terrain et le parrain. Alors que nous étions prêts de signer les con-

trats, le parrain m'explique qu'il doit se retirer parce qu'il est marchand de vins, feu l'équipe de football. L'heure actuelle, je ne sais ce que ces jeunes sont devenus... Merci docteur.

Mon cher docteur, la cause évitable de maladies de mort prématurée dans les pays d'Europe, où l'on met que les fumeurs sur en moyenne dix à quinze de vie, qu'est-ce que fera la Confédération pour rentabiliser l'AVS? Plus de publicité est égal à moins de revenus, donc moins de rentrées. A ce rythme, nous allons mourir en bonne santé dans quinze ans de plus, mais comme des harengs saurs.

Jean-Marie G...

POINT DE VUE

Assurance chômage et abus

En cette période difficile que traverse le marché de l'emploi, qui n'a pas entendu parler d'abus en matière d'assurance chômage?

En effet, régulièrement et de plus en plus, certains se font l'écho qu'un tel travailleur alors qu'il est au chômage, qu'un autre préfère timbrer plutôt que de chercher du travail, que celle-ci confond assurance chômage et assurance maternité, que celle-là timbre au lieu de se former. (...)

Il est surtout de notre devoir de rétablir certaines réalités, pour ne pas dire de remettre un tant soit peu l'église au milieu du village.

D'emblée, il sied de le répéter, la loi actuelle, examinée et votée dans un tout autre contexte économique, n'est pas assez ou n'est peut-être plus adaptée à la situation actuelle. Elle est en effet basée sur ce que l'on pourrait appeler un «automatisme» qui fait que tout salarié, pouvant justifier d'au moins six mois de cotisations dans les deux dernières années avant de prétendre aux indemnités, a droit aux dites indemnités. Qu'il se trouve au chômage suite à un licenciement de la part de l'employeur, même par sa faute, ou qu'il donne lui-même son congé, la caisse ne peut lui dénier son droit. Seule une suspension (sanction) de ce dernier est possible.

Quant à celles et ceux qui ne pourraient justifier d'une telle activité soumise à cotisation, en raison notamment de formation scolaire, reconversion ou perfectionnement professionnel, maladie, accident, maternité, divorce, invalidité

du conjoint ou autres raisons semblables, etc., à certaines conditions, l'assurance doit obligatoirement intervenir et leur ouvrir un droit.

Au vu de ce qui précède, dans la pratique, force est dès lors de constater que la plupart des abus, ou faits appelés comme tels, n'en sont point. En réalité, il faut bien admettre que les assurés ne font souvent qu'exercer un droit que leur confère la législation en vigueur.

En vue notamment d'éviter cet accès trop facile à l'assurance chômage et de diminuer ce que l'on pourrait presque qualifier «d'abus légaux», le Parlement fédéral sera appelé très prochainement à examiner le deuxième projet de révision de la loi sur l'assurance chômage concocté par le Conseil fédéral. Cette loi, une fois adoptée, sous réserve d'un référendum toujours possible, devrait entrer en vigueur au 1er juillet 1994. Espérons que le Parlement en la circonstance saura faire preuve de sagesse en gardant tout de même à l'esprit que la majorité des chômeurs, comme des employeurs du reste qui font également largement appel en ces temps difficiles à l'assurance chômage, doit absolument être aidée financièrement, puisque c'est le seul rôle d'une assurance. Personne en effet n'aurait le courage d'affirmer que seule une minorité traverse réellement, à tout point de vue, une phase très critique de son existence. Il suffit pour s'en convaincre de regarder d'un peu plus près, ne serait-ce que dans son entourage.

Quant aux véritables abus,

que l'on ne retrouve pas dans la seule assurance chômage, et ce, tant du côté salarié que patronal, sachez en conclusion que dans notre canton, la justice pénale, à laquelle nous dénonçons tous les cas connus, ou portés à notre connaissance, sanctionne ces derniers en prononçant en moyenne:

- une peine d'emprisonnement de trente jours avec mise au bénéfice du sursis;
- une amende d'un montant de 300 à 500 francs.

A cela s'ajoute:

- la restitution à la caisse des indemnités versées ainsi à tort;
- une suspension par la caisse du droit aux indemnités futures pouvant aller de vingt et un à quarante jours.

Qui dit encore que les autorités, à quelque niveau que ce soit, font preuve de laxisme?

Bruno Thurre
directeur de la caisse publique cantonale valaisanne de chômage

INFORMATIONS DIOCÉSAINES

L'information et la collaboration

SION. - Intensifier l'information et la collaboration, intégrer la pastorale du tourisme dans la pastorale ordinaire, utiliser les outils de notre temps et, au-delà du touriste, rencontrer l'homme: autant d'enjeux de la pastorale du tourisme et des loisirs (PTL) dégagés par les participants à la journée de formation pour les membres des conseils pastoraux de paroisse (CPP).

Accompagnés par l'évêque de Sion, le cardinal Henri Schwery, les participants ont écouté les abbés Jean-François Cherpit et Michel Robatel partager leurs expériences, puis travaillé concrètement sur les fiches du dossier «Expériences pastorales», fruit de réalisations pratiques en Suisse romande et en France.

Mgr Schwery a commencé par redire son souhait de voir les communautés paroissiales devenir toujours plus souples et accueillantes et le clergé ac-

quéir une conscience plus vive de son rôle de serviteur: «La notion de communauté n'est surtout pas territoriale», a-t-il précisé.

L'abbé Cherpit, d'Assens (VD), a pour sa part situé la PTL aujourd'hui. Dans une société en constante évolution qui a passé en un siècle de la déification du travail à une augmentation des salaires et du temps libre et à une quête de bien-être, l'Eglise a vu la sécularisation affaiblir sa présence au monde et le visage de son action caritative se modifier, a-t-il relevé. Elle a développé au cours de ce siècle plusieurs types de pastorale: de détresse, paroissiale, spécialisée, du tourisme et des loisirs, «qui me paraît être le parent pauvre»: «La poursuite se trouve un créneau d'évangélisation important où l'Eglise peut rejoindre les enfants de Dieu.» (id/cor)

Pro Latran: mi-temps

A la mi-temps, l'action organisée par Pro Ecclesia Valais en faveur de la restauration de la basilique du Latran, gravement endommagée par l'odieux attentat de l'été dernier, a réuni plus de 20000 francs.

L'association souhaite que la seconde mi-temps apporte une somme équivalente ou supérieure. Pro Ecclesia Va-

lais, ainsi que Mgr A. Lovey, prévôt émérite du Grand-Saint-Bernard, comptent remettre au Saint-Père un chèque équivalent, plaisamment, aux entrées d'un match de moyenne importance au stade de Tourbillon.

N'oublions pas que la basilique de Saint-Jean-du-Latran est l'église du pape depuis le début du IV^e siècle, la première des églises, la mère des

églises catholiques du monde entier, et que les dégâts causés par l'abominable attentat s'élèvent, aux dernières nouvelles, à la bagatelle de 25 millions de francs.

L'association remercie par avance les donateurs, aussi modeste que soit leur envoi. Chaque franc compte.

Pro Ecclesia Valais, compte de chèque postal 19-11750-7, 3900 Brigue. (c)

Arboriculture
cours
de taille

La taille des arbres fruitiers est une opération qui doit être effectuée avec soin et surtout en tenant compte des caractéristiques propres à chaque variété, de la greffe, du mode de conduite, des distances de plantation, végétation, etc.

Mal appliquée, elle conduit à des déséquilibres préjudiciables à la qualité des fruits, tels que manques de saveur, mauvaises qualités commerciales, sensibilité aux maladies physiologiques, mauvaises aptitudes à la conservation.

Dans le but de promouvoir une bonne application des techniques culturales, la station cantonale d'arboriculture met à disposition des personnes désireuses de se perfectionner des moniteurs pour des vœux de groupes.

Pour tous renseignements, vous pouvez adresser au tél. 362003.

Cours de taille pour amateurs

Un cours de taille pour arboriculteurs amateurs aura lieu le samedi 11 décembre 1993, à 8 h 30, à l'École cantonale d'arboriculture, Châteauneuf.

Inscriptions au numéro de téléphone mentionné ci-dessus.

Station cantonale d'arboriculture
J. Rossier

ANNONCES DIVERSES

NOËS Vendredi 26 novembre
dès 20 heures

**LOTO
A GOGO**

en faveur de la rénovation
de la chapelle de Champsabé

Salle de gymnastique
Salle polyvalente
(non-fumeurs)

Abonnement de soirée:
Fr. 50.-
pour 22 séries
(4 séries spéciales
comprises)

Tirage gratuit
des abonnements

+ 4 super séries spéciales
(mountain bike, skis, aspirateur, lampe halogène,
machine à café, etc.)

Aperçu des lots:
18 séries types
4 fromages valaisans ou
1 bon d'achat
de Fr. 150.-
1 assortiment valaisan
1 fromage valaisan
Fr. 90.-
1 sac garni Fr. 50.-

CENTRE COMMERCIAL NOËS - SIERRE



Look attrayant et bronzage toute
l'année grâce à votre

solarium d'appartement

Nous avons, dans différentes marques, le modèle adapté à
vos besoins... et à votre budget!

Grande exposition de solariums d'appartement
à nos succursales **FUST** à Sion et Viège!

• Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez
dans les 5 jours un appareil identique à un prix officiel plus bas)
• Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles
d'exposition avantageux

FUST ELECTROMENAGERS
Cuisines/Bains, Luminaires, TV/Hifi/Vidéo

1950 Sion • Av. de Tourbillon 47 • Tél. (027) 22 77 33
3931 Viège • Kantonsstr. 79 • Tél. (028) 46 75 74

Crédito a Emigrantes

Permis B ou C

Juros desde 12,5%

Rápido - Discreto

ALVERCREDIT S.A.

Conselheiro de Créditos

027 / 23 79 77

027 / 36 37 97

A vendre

4 jantes alu

pour Opel Ascona

Sprint. Valeur:

Fr. 500.-

☎ (027) 38 53 37.

036-131426

**APPRIVOISER
LE FROID**

avec nos pantalons
ou fuseaux coupés
dans des tissus
de qualité
(pure laine),
avec ceinture
extensible,
ils affinent
votre silhouette
(taille 34 à 48).

A coordonner
avec nos pulls
pure laine.



Au Brin de Laine

Rue du Rhône - M^{me} Amos-Romailer
SION

visavis

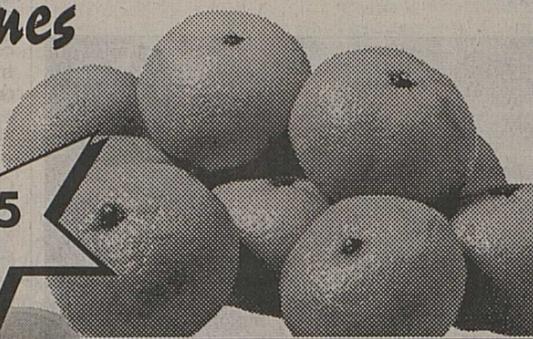
actuel cette semaine

valable du 25.11. au 27.11.93

**Clementines
d'Espagne**

kg

1.85



Dattes
naturelles 225 g 1.90

Noix de
Grenoble 500 g 3.25

Cacahuètes
rôties 100 g .45

Lait Drink
NHT 1.65
1 litre

Fromage de
montagne 1.70
100 g

Palette Quick
sans os 19.50
kg



REGINA Confitures

• Fraises/
Rhubarbe 450 g 1.95
• Abricots 450 g 2.-
• Cerises
noires 450 g 2.60

REGINA Haricots verts
moyens 820 g 2.30

Radion Sachet
recharge

• Micro plus 13.20
• Color 3 kg

Knorr Aromat
Boîte ECO 11.90
1 kg

Toggenburger
Gaufrettes 250 g 2.60

NIVEA

Shampooing traitant 6.30
Duo 2x250 ml

Dôle 1991/92
«Gloire du Rhône»
PROVINS 70 cl 8.50

Fendant 1991/92
«Vin des Chanoines»
PROVINS 70 cl 7.50

FRIGOR Croquettes 8.50
270 g

Batôns Kirsch
Lindt 10.90
250 g

Felix Boeuf 1.95
300 g

Pussy-Super 3.90
LITIERE HYGIENIQUE 5 kg

Hallo Bonjour visavis

Des prix pour plus de

700'000.-
ont été attribués jusqu'à présent



dont
3 OPEL CORSA

Les heureux gagnants: H. Hofstetter, 6294 Ermensee /
N. Grandjean, 1667 Enney / J. Mournon, 1801 Le Mont-Pélerin

W 47/93

ANNONCES DIVERSES

**la
Rocka**
DISCO VARIÉTÉ
Tél. (027) 564 849 - SIERRE

CE SOIR
JEUDI
25 NOVEMBRE

«GRAN CASINO»

Supers prix à gagner (1 séjour à Euro Disney)
offerts par: ● Garage des Amis ● Fitness Olympe
● Coiffure Casino ● Boutique Tat-Too
● Coiffure dames Giulia

Les cuisines
qui font
recette!

vugo

Expositions:
Lundi au vendredi: 8 h-12 h / 13 h 30-18 h
3960 Sierre
Av. du Marché 20 - Tél. 027/55 64 43 Fax: 027/55 43 97
1950 Sion
Rue du Scex 33 - Tél. 027/22 77 42 Fax: 027/22 23 26
3930 Viège
Terbinerstrasse 11 - Tél. 028/46 18 35 Fax: 028/46 20 82

EN DIRECT DU MARCHÉ

Centres Coop

On inaugure à Vouvry et...

VOUVRY. - La «dynamique» Coop fait feu de tout bois. A l'image de cet enthousiasme débordant qui contamine le plus amorphe des individus. Si l'économie, en général, s'essouffle... Coop, par contre, trouve un second souffle. A Vouvry, un centre, dernier cri, vient confirmer ce renouveau de Coop dans le Chablais valaisan. Avec une surface de vente de 510 m², sur un seul niveau, avec réfectoire, bureau et arrières, avec encore un parking de 45 places, Vouvry dispose d'un point de vente moderne et chaleureux, à la dimension de la région. Quant à l'assortiment de produits frais, il comble d'aise des consommateurs qui, naguère, n'avaient de cesse que leur demande ne fût agréée. Il fallait, effectivement, «émigrer» pour satisfaire les exigences du traditionnel chariot. Aujourd'hui, chez Coop Vouvry, on s'approvisionne à volonté.

Dorénavant, chez Coop Vouvry, on déguste, on savoure et on satisfait le chariot le plus exigeant.

r. bolli



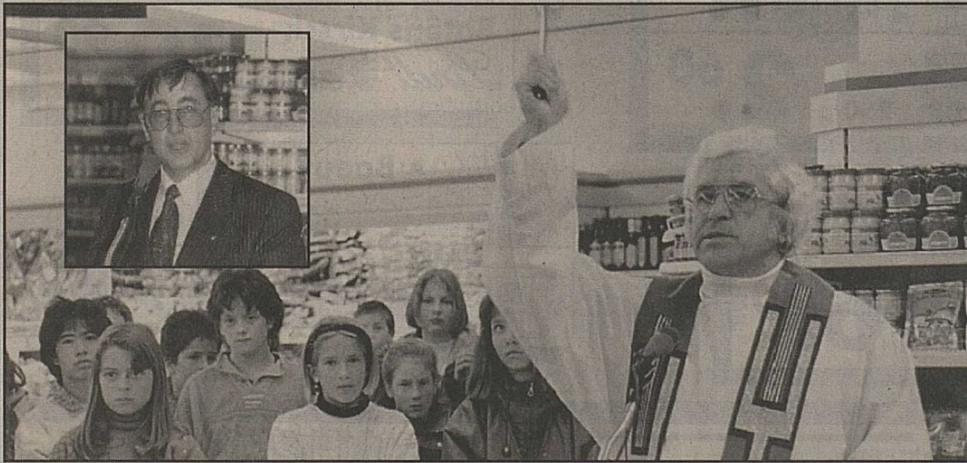
...à Zermatt

ZERMATT. - Poursuivant sur sa lancée, Coop Valais a transformé, embelli son centre de Zermatt. Du quoi de la gare on gagne l'autre... rive, celle qui met le consommateur dans l'embarras. Du choix, bien évidemment. L'assorti-

ment de son centre Coop inspire, attire et convainc. Accueillant et judicieusement agencé, ce point de vente de la plus prestigieuse station de montagne du canton - non-obstant un Matterhorn plus impérial que jamais! - se veut,

par la même occasion, le carrefour universel des consommateurs.

De là à déduire qu'au nouveau centre Coop de Zermatt, il y en a pour tous les goûts et toutes les couleurs...



Lors de l'inauguration du nouveau centre Coop, à Zermatt, l'aspect spirituel n'a pas été négligé. En médaillon: M. Raymond Léchaire, directeur général de Coop Valais-Wallis.

r. bolli

Chez Bertram's, à Martigny

Le beaujolais nouveau «s'incrute».

MARTIGNY. - Une heureuse et sympathique tradition veut que le troisième jeudi du mois de novembre soit placé sous le signe du... beaujolais nouveau. En effet, plus de 850 tonnes de ce fin nectar ont été hissées, récemment, à bord des avions d'Air France pour arriver, au jour J et à l'heure H, chez les détaillants du monde entier. Chez Bertram's, à Martigny, on a fêté l'événement comme il se doit. Spécialisée dans l'importation des produits de la mer, cette entreprise sélectionne poissons et crustacés selon des critères draconiens. Compétence et expérience mettent, par exemple, à la disposition des maîtres queux, novateurs dans l'esprit d'une cuisine saine et de goûts divers, des variétés de poissons peu connues dans nos régions. Bertram's importe également des foies gras et des magrets des Landes triés sur le volet. A ce propos, une appellation d'ori-



Chez Bertram's, à Martigny, on a fêté l'arrivée du beaujolais nouveau sur fond de magrets et de crustacés.

r. bolli

gine contrôlée a été créée, afin de défendre l'identité et la qualité de ces produits. Bertram's, à Martigny, permet, ainsi, d'offrir aux professionnels de la restauration des

produits de première qualité, des services personnalisés, et ce à des prix intéressants. A l'évidence, beaujolais nouveau, crustacés, magrets et Bertram's font bon ménage.

Au garage Olympic

Porsche Carrera: 911 % de fascination.

SIERRE-UVRIER. - Récemment, la grille du parc de l'hôtel des Vignes, à Uvrier, s'est effacée, lentement, devant la dernière merveille de Porsche. C'est que la nouvelle Carrera 911 a de quoi «rouler les mécaniques». Noble, divine et sportive, elle l'est assurément. Depuis trente ans, cette voiture de sport fascine les automobilistes. La nouvelle Carrera 911 a été entièrement redessinée, et ce dans le but d'obtenir une aérodynamique accrue. Son train arrière présente un aspect inédit et lui assure une tenue de route encore supérieure. Quant au moteur proprement dit, il se révèle plus puissant, plus économique et moins polluant. En fait, si Porsche a



Actuellement, la nouvelle Porsche Carrera 911 attend votre visite au garage Olympic, à Sierre.

rompu avec certaines traditions, la firme allemande est restée fidèle à ses principes. Aussi, cette voiture de sport d'avenir demeure-t-elle un «classique».

Centre commercial Porte-Neuve

Au peigne fin, avec... Gidor.



Au centre commercial Porte-Neuve, à Sion, Gidor vous attend, peigne fin en main, et sans rendez-vous.

SION. - Lentement, mais sûrement, la Porte-Neuve renaît de ses cendres. Cet illustre quartier hébergea, jadis, l'un des premiers centres commer-

ciaux d'importance en ville de Sion. Puis, une sorte de «décadence» succéda à la légendaire grandeur. Le cœur économique de la cité émigra. Pas très

loin, il est vrai. Aujourd'hui, le centre commercial Porte-Neuve «nouveau» dynamise et ressuscite cette parcelle du vieux Sion. Gidor, cette enseigne helvétique qui ensorcelle le «tif» depuis quelque vingt années, propose, dorénavant, à la clientèle valaisanne des coupes de cheveux très mode et des soins capillaires à des prix exceptionnels. Et sans rendez-vous préalable, au surplus. Une équipe compétente conseille judicieusement dames, messieurs, enfants et adolescents.

Les personnes désirant insérer leur message publicitaire, sous forme rédactionnelle, dans cette page peuvent s'adresser, respectivement, à:

Raphaël Bolli, NF, tél. (027) 297 511 ou à Publicitas, Sion, tél. (027) 295 400 (M. J.-B. Rossier) et (027) 295 200 (M. J.-M. Beney).

Migros Châteauneuf-Contthey

On a fêté l'an I.

CHÂTEAUNEUF-CONTHEY. - Si la plaine du Valais central n'a pas encore eu droit à la manne blanche - ce qui ne devrait pas tarder! - elle a bénéficié, par contre, des joyeuses et appréciables retombées d'un anniversaire très attendu. Celui de Migros Châteauneuf-Contthey, en l'occurrence. Après une année de présence dans la «banlieue» ouest de la capitale va-

laisanne, ce centre de bricolaisirs a convaincu, motivé et judicieusement conditionné une foule de consommateurs du cru et d'ailleurs. Hormis la qualité et la diversité des produits suggérés - et ce à des prix Migros, évidemment! - ce centre, aux lignes architecturales harmonieuses et avant-gardistes, met en exergue une impressionnante surface alimentaire dont l'assortiment n'a rien à envier au tradition-

nel marché MM. Il convient de compléter ce «décor économique local» par un confort d'achat adapté aux exigences de la clientèle. Quant au parking gratuit, il gratifie les automobilistes d'un argument de choix: l'aisance dans le parcage et la mobilité. Facile d'accès, le centre brico-loisirs de Contthey a donc fait nombre d'heureux, en ce jour d'anniversaire, et à quelques jours des fêtes de fin d'année.



Rabais et cadeaux divers ont réjoui une foule de connaisseurs et de consommateurs au centre brico-loisirs Migros, à Contthey.

r. bolli

LA LUCARNE

Grand concours des déchets

Papiers et cartons

Un tiers des ordures ménagères est constitué de papier et de carton. La moitié est déjà récupérée et recyclée. L'utilisation de vieux papier permet en effet d'économiser la matière première (bois), mais aussi l'eau et l'énergie.

Il est ainsi possible de récupérer: les journaux, les illustrés, les annuaires, les catalogues et publicités, les sacs en papier, les emballages cartonnés propres, les cartons à œufs, etc.

Par contre, il faut séparer et ne pas mettre au ramassage des papiers et cartons: les plastiques et les emballages composites avec du plastique (brique de lait ou de jus de fruit, livres plastifiés), les papiers autocollants, les enveloppes à fenêtre, les papiers



carbones, les tambours de lessive, les papiers parcheminés ou similaires.

Il ne suffit pas de récupérer, il faut encore utiliser les produits confectionnés avec du matériel recyclé (enveloppes, papiers à lettre, boîtes de rangement en carton, papier de toilette, etc.).

Il est également possible de limiter les quantités de papier à jeter, en évitant de gaspiller, en renonçant à des emballages multiples, ou encore en refusant la publicité tout-ménage à l'aide de l'autocollant de la Fédération romande des consommatrices (avenue de la Gare 21, 1950 Sion, contre 1 franc en timbres et une enveloppe adressée à votre nom et affranchie).

Connaissez-vous l'UTO?

Les scories.
Toute installation générale des déchets, et l'UTO (usine de traitement des ordures d'Uvrier) n'échappe pas à la règle. Des fours ressortent environ 20% (en poids) de ce qui y est entré! Ces scories sont très hétérogènes: cendres, plastiques vitrifiés, verre et métaux fondus, etc. Après en avoir retiré la ferraille, les scories peuvent être utilisées comme remblai dans la construction routière. L'abondance de matériaux de remblai de qualité fait que, depuis 1991, les scories de l'UTO sont stockées dans l'attente d'une utilisation.

Dans les nouvelles installations (actuellement en cours de construction), les cendres provenant des électrofiltres ne seront plus ajoutées aux scories, mais seront mélangées avec les boues de lavage et du ciment. Sous cette forme solidifiée, elles pourront alors être déposées dans une décharge pour résidus stabilisés.



Concours - Question 6

(Le présent concours est limité à la durée de la campagne et ne fera l'objet d'aucune correspondance.)

Quelle proportion des déchets de papier et de carton est recyclée aujourd'hui en Suisse?

Réponse à envoyer jusqu'au vendredi 26 novembre 1993 (date du timbre postal) à: Usine de traitement des ordures Concours info-UTO 93 - NF 1958 Uvrier

Réponse à la question N° 5: 1 million de litres d'eau potable peuvent être rendus impropres à la consommation si on y déverse un litre d'huile minérale.

Les gagnants du concours N° 5 sont: M. Michaël Esteves, Dorénavant et M^{me} Monique Fort, Iséables. Ils recevront un T-shirt marqué à l'emblème de l'UTO.

Campagne réalisée avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEP), dans le cadre de la campagne fédérale sur les déchets.

« Mon pare-chocs est un PCI »

Les ordinateurs personnels (PCs) ne devraient bientôt plus aller grossir les déchets déjà encombrés de vieux frigos et de machines à laver. Depuis quelques années, les fabricants s'attaquent au problème du recyclage. Les vieux PCs finissent maintenant en pare-chocs ou en acier de construction. De la conception à l'élimination s'installe une véritable chaîne dont le but est le recyclage des ordinateurs à plus de 90% d'ici 2005.

Plus de 200 millions de PCs fonctionnent aujourd'hui sur les cinq continents, sans compter les périphériques (imprimantes, scanners, modems, etc.), minis et gros systèmes. Le cycle de vie des produits d'information et de bureautique se raccourcit, ce qui accentue encore le problème du recyclage.

Le recyclage des ordinateurs s'inscrit dans un contexte global intégrant notamment la réduction de la consommation électrique des machines et la conception d'emballages moins envahissants et susceptibles d'être revalorisés.

Depuis son lancement en 1989 en Suisse, l'élimination et le recyclage des ordinateurs et fournitures mis en place par IBM a suivi une courbe exponentielle: 67 tonnes récupérées en 1990, 106 en 1991, 150 l'an dernier, plus de 200 certainement cette année.

Les responsables concèdent toutefois que cette progression du volume ne représente encore que 2 à 3% du potentiel de recyclage dans ce domaine. (sim)

Info-chômage

Le Valais dispose également d'une législation permettant d'accorder des indemnités aux chômeurs arrivés en fin de droits. Pour bénéficier de l'aide cantonale, vous devez:

- être citoyen suisse ou étranger établi;
- résider dans le canton depuis deux ans au moins sans interruption;
- être totalement ou partiellement sans emploi;
- être apte au placement;
- avoir 55 ans au moins sans avoir atteint l'âge de l'AVS ou bénéficier de prestations d'invalidité (AI) ou d'accident;
- continuer de timbrer.

La limite d'âge est abaissée à 45 ans si vous suivez un cours de perfectionnement ou de reconversion autorisé ou ordonné par l'Office cantonal du travail, à Sion.



- 9♥
- V♥
- 6♣
- 10♣
- D♣
- A♣
- 7♦
- 10♦
- R♦
- 9♠
- D♠
- R♠

Tirage du 24 novembre

URGENCES

Services médicaux

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, 0 111.
Régions et villages entre Sion et Martigny: 0 111 ou natel (077) 28 08 09.
Région Fully-Conthey: Dr Johner, Chamoson, 0 (027) 86 55 65, natel (077) 28 08 09.
Saint-Maurice: médecin de garde: natel 0 (077) 22 84 40 ou clinique Saint-Amé, 0 65 12 12.
Monthey: service de garde, 0 71 11 92.
Bex et Aigle: hôpital d'Aigle, 0 (025) 269 288.

Pharmacies de service

Loèche-les-Bains: 61 15 15.
Sierre: Burgener, 0 55 11 29 et 65 36 35.
Crans-Montana: Pharmacie du Centre, R. Emery, Montana, 0 41 28 28, natel (077) 28 34 35.
De Conthey à Fully: natel (077) 28 14 24.
Sion: Pralong-Nord, 0 23 47 37.
Martigny: 0 111.
Saint-Maurice: de Saint-Maurice, 0 65 12 17.
Monthey: De Lavallaz, 0 71 21 06.
Bex-Aigle-Villeneuve: Pharmacie du Rhône, rue du Rhône 21, Aigle 0 (025) 26 55 55.

Ambulances

Centrale cantonale des appels ambulance secours: Police cantonale, 0 (027) 22 61 61.
District de Sierre - moins Saint-Léonard - et district de Loèche: 0 65 17 17.
Centrale cantonale des appels ambulance secours: police cantonale, 0 (027) 22 61 61.
Sion: Police municipale, 0 (027) 22 33 33.
Martigny et Entremont: service officiel (Martigny et Verbier), 0 (026) 33 14 44, ambulances Yerly, 0 (026) 33 18 13 (Orsières).
Saint-Maurice: 0 (025) 71 62 62 et 220 144.
Monthey: 0 71 62 62.
Aigle: 0 26 27 18.

Auto-secours

garagistes sierrois, 0 65 55 50. Auto-Secours sierrois, 0 65 24 24.
TCS: 0 140. Garage Vuistiner, 1958 Saint-Léonard, 0 jour 25 31, nuit 31 25 95. Auto-Secours accidents séduinois, 0 25 19 19.
Monthey: Auto-secours des garagis-

MOTS CROISÉS

Problème No 88

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTELEMENT

1. Avoir dans le collimateur.
2. Mesure de l'acuité auditive.
3. Fine mouche. Gardiens silencieux et solitaires.
4. Parole du Christ. Navigateur portugais. Entre chien et loup.
5. Tout le temps sur les planches. Donna une couleur dorée.
6. Satisfaites et tranquilles.
7. Sort de la bouche des enfants. Transport en commun.
8. Rivière de Guyane. Reine légendaire d'Arabie.
9. Participe passé. Opéra de Weber.
10. Note de musique. Cadeau royal. Consonne doublée.

VERTICALEMENT

1. Arbre des régions tropicales.
2. Enveloppe coriace. On peut en faire pour des prunes.
3. Cinéaste italien. Bonne pâte.
4. Jus de fruits. Source de calculs.
5. Amaigrissement extrême.
6. Vipère à cornes. Symbole chimique.
7. Bas de gamme. A le cran. Echange de balles.
8. Opération de choix. Prédecesseur de César.
9. Massif allemand. Entrave un cheval.
10. On y rêve aux étoiles.

Solution du numéro 87

- HORIZONTELEMENT**
1. Bercements. 2. Ose. Taquet. 3. Acciaiuoli. 4. Toit. Sen. 5. Put. Cosue. 6. Eres. Nt. 7. Ogres. Raid. 8. Pé. Enterai. 9. Loi. Ou. Ise. 10. Encabanais.
- VERTICALEMENT**
1. Boat people. 2. Escourgeon. 3. Récler. IC. 4. It. Sée. 5. Eta. Snob. 6. Maison. Tua. 7. Equestre. 8. Nuons. Aria. 9. Tel. Iasi. 10. Stipendiés.

CINÉMAS-SPECTACLES

Crans

Cinécran (027) 41 11 12
A 21 h - 12 ans
L'odeur de la papaye verte
Version originale.

Sierre

Bourg (027) 55 01 18
A 20 h - 12 ans
Germinal
de Claude Berri, avec Renaud, Miou-Miou, Gérard Depardieu, Jean-Roger Milo.
Le célèbre roman d'Emile Zola mis en images magnifiques. La misère et la révolte ouvrière à la mine. Une grande fresque à voir absolument.

Casino

(027) 55 14 60
A 20 h 30 - 14 ans
Tina - What's love got to do with it
de Brian Gibson, avec Angela Bassett pour raconter la vie fantastique de Tina Turner. Un grand moment de musique.

Sion

Arlequin (027) 22 32 42
A 20 h 30 - 12 ans
Dans la ligne de mire
de Wolfgang Petersen, avec Clint Eastwood, John Malkovich et Rene Russo. Deux géants pour une histoire en béton. L'un des meilleurs films de l'année. Après l'énorme succès de «JFK» et trente ans après l'assassinat du président des Etats-Unis, le mythe est toujours bien vivant!

Capitole

(027) 22 32 42
A 20 h 30 - 14 ans
Trois couleurs - Bleu
de Krzysztof Kieslowski, avec une extraordinaire Juliette Binoche. Premier volet de la trilogie de Kieslowski, centré autour d'une jeune femme confrontée à la solitude après une tragédie personnelle. Musique de Zbigniew Preisner. Superbe. Allez-y!

Lux

(027) 22 15 45
A 20 h 30 - 14 ans
Cliffhanger - Traque au sommet
de Remy Harlin, avec Sylvester Stallone. Métamorphosé en guide secouriste, Sylvester Stallone se livre à d'inquiétantes acrobaties. Vaincra-t-il les affreux gangsters assoiffés de billets de banque. Intellos s'abstenir, pour les autres, foncez, histoire de trouver encore des places.

Martigny

Casino (026) 22 17 74
Ce soir jeudi à 20 h 30 - 12 ans
Gérard Depardieu, Renaud, Miou-Miou et Jean Carmet dans **Germinal**
de Claude Berri, d'après le roman d'Emile Zola, plus actuel que jamais. De grands acteurs pour animer cette fresque formidable qui porte au cœur de l'homme.

Corso

(026) 22 26 22
Ce soir jeudi à 20 h 30 - 14 ans
Un «polar» vivifiant... Du cinéma d'action cinq étoiles...
Dans la ligne de mire
de Wolfgang Petersen, avec Clint Eastwood et John Malkovich, deux géants pour une histoire en béton. «L'un des meilleurs films de l'année.» («Première»)

Monthey

Monthéolo (025) 71 22 60
Ce soir jeudi à 20 h 30 - 12 ans
Nouveauté!
Une comédie trois étoiles!
Pour tous ceux qui aiment rire au cinéma!
Kevin Kline et Sigourney Weaver dans **Président d'un jour (Dave)**
Par le réalisateur de «S.O.S. Fantômes» Ivan Reitman.
«Dans un pays où n'importe qui peut devenir président... N'importe qui l'est devenu!»

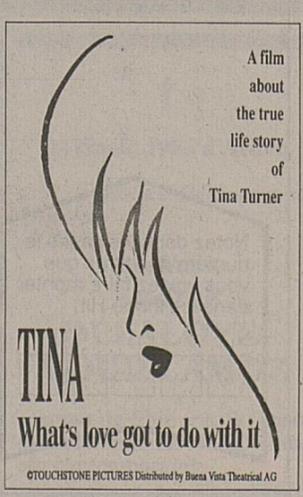
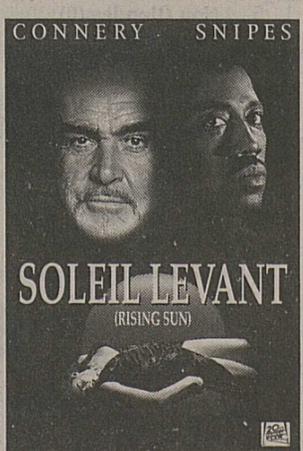
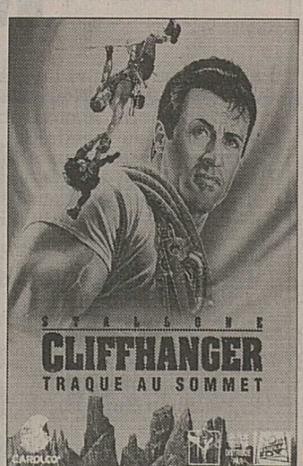
Plaza

(025) 71 22 61
Déjà à Monthey!
En grande première suisse!
Ce soir jeudi à 20 h 30
Admis dès 16 ans
Suspense et action à vous couper le souffle!
Avec Sean Connery dans **Soleil levant (Rising Sun)**
Tiré du célèbre roman de Michael Crichton («Jurassic Park»).
A voir de toute urgence! Le film de Philipp Kaufman.

THÉÂTRE

Sion

Théâtre de Valère
Ce soir, concert
Frank Braley, piano





Le FC Sion

le regret de faire part du décès de

Monsieur
André PAPILOUD

grand-papa de Jean-Jacques, responsable de la section juniors, et de Didier, entraîneur des C3.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



1980 - Novembre - 1993

l'absence ni le temps ne sont rien quand on aime et se souvient.

Georges et Cécile HAENNI

Une messe du souvenir vous rappellera à nous à la cathédrale de Sion, le vendredi 26 novembre 1993, à 18 h 10.



très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Madame
Céline MOTTIER

remercie sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages de réconfort, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve. Que ces personnes trouvent ici l'expression de notre gratitude et de notre reconnaissance.

Un merci tout particulier:

- au curé Stoll;
- au docteur Pasquier;
- au docteur Moillen;
- à la direction et au personnel des Marronniers.

Saxon, novembre 1993.

036-134017

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Rahmi DEMIR

remercie de tout cœur tous ceux qui, par leurs messages, leur amitié, leur présence ou leurs dons, l'ont entourée et soutenue dans son chagrin. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle remercie tout particulièrement:

- le docteur Jean-Luc Held, à Ardon;
- les docteurs Reto Obrist, E. Blanc et Pascal Meyer, à Sion;
- le docteur Jean-Marie Tschopp, à Montana;
- la direction et le personnel de FASA S.A., à Ardon;
- Cemil Meric, à Sion.

Novembre 1993.



La classe 1956 d'Orsières

le regret de faire part du décès de

Monsieur
Francis VOLLUZ

papa de Gaby, sa chère contemporaine et secrétaire.

036-134375



La classe 1957 d'Orsières

le regret de faire part du décès de

Monsieur
Francis VOLLUZ

papa de Roland Volluz, membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE
Joséphine MÉTRAILLER

1992 - Novembre - 1993

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la cathédrale de Sion, vendredi 26 novembre 1993, à 18 h 10.



EN SOUVENIR DE

Madame
Louise ZERMATTEN-MOIX



25 novembre 1992
25 novembre 1993

C'était hier et pourtant il y a déjà une année.

La lueur du chagrin qui brillait dans nos yeux s'est transformée en lumière d'espérance, car, de là-haut, tu veilles sur nous.

Demain, le soleil se lèvera une fois de plus. Ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Saint-Martin, le vendredi 26 novembre 1993, à 19 h 30.



La famille Martin Loretan et les collaborateurs du restaurant Fortuna à Loèche-les-Bains

ont le profond regret de faire part du décès de leur estimé collègue

Elezi SETKIJ

1960

enlevé à la tendre affection de son épouse et de ses trois enfants, à la suite d'un accident d'avion, survenu à Skopje-Ohrid.

Pensez à lui dans vos prières.

036-134388



L'Association romande et tessinoise des directeurs de maisons pour personnes âgées

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Francis VOLLUZ

père de M. Jean-Pierre Volluz, président d'honneur.

A sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

036-134378



La direction et le personnel de l'entreprise François Petriccioli S.A. Orsières et Monthey

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Francis VOLLUZ

ancien collaborateur et papa de Roland, leur employé et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-134423



Le FC Orsières

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Francis VOLLUZ

beau-père de M. Philippe Copt, président du club, et grand-père de Sébastien, joueur du mouvement juniors.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les installations sportives et touristiques de Crans-sur-Sierre

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel BARRAS

ancien et fidèle caddy master de son jeu de golf.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Votre présence, vos messages, vos dons de messes ont adouci notre peine et ont été sources de réconfort en ces jours de deuil et d'espérance.

Emue de tant d'amitié, la famille de

Madame
Marguerite ZUFFEREY-FAVRE

vous exprime sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci particulier:

- au docteur Martin Schneller;
- aux révérends curés Jean-Pierre Zufferey, Raphaël Amacker et Daniel Reynard;
- à la société de chant Edelweiss de Muraz;
- aux classes 1930, 1932 et 1937;
- au Fifty-One International;
- au personnel de M'Habit et Pantomat à Sierre;
- à la maison Valcrème à Sierre;
- à M^{me} Colette Lathion, infirmière;
- aux personnes qui l'ont entourée et lui ont rendu visite;
- au personnel du cimetière.

Muraz, Sierre, novembre 1993.

036-134317



Avec un courage exemplaire elle nous a quittés en silence renfermant en elle sa souffrance pour ne pas nous inquiéter.

Madame

Andrée DELALOYE-VOUILLAMOZ



a été rappelée par le Seigneur, le 24 novembre 1993, à l'âge de 50 ans.

Font part de leur grand chagrin:

Ses enfants:

- Philippe et Corinne DELALOYE, à Sion;
- Stéphane et Corinne DELALOYE-PARCHET, à Ardon;
- Alain DELALOYE, à Ardon;
- Elisabeth DELALOYE, à Ardon;

Ses frères, sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: Madame veuve Agnès VOUILLAMOZ et ses enfants, à Isérables; Monsieur André VOUILLAMOZ, à Isérables; Madame Bernadette MONNET-VOUILLAMOZ et ses enfants, à Riddes; Monsieur Amédée VOUILLAMOZ et ses enfants, à Isérables;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église d'Ardon, le vendredi 26 novembre 1993, à 15 heures.

La défunte repose à la crypte d'Ardon où la famille sera présente aujourd'hui jeudi 25 novembre, de 19 à 20 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais pensez à la Ligue valaisanne contre le cancer.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La maison Georges Pantucci & Fils - Thermolaquage et ses employés à Ardon

ont le regret de faire part du décès de

Madame
Andrée DELALOYE

maman d'Alain, chauffeur et collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1943 d'Isérables

a le regret de faire part du décès de

Madame
Andrée DELALOYE

De notre chère contemporaine, nous garderons le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La section valaisanne des laryngectomisés et mutilés de la voix du Valais romand

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Gabriel PRAZ

membre de la section.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de famille.



La classe 1965 d'Ardon

a le regret de faire part du décès de

Madame
Andrée DELALOYE-VOUILLAMOZ

maman de Philippe, Stéphane et belle-maman de Corinne, ses contemporains.

036-134390

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

MARTIGNY

SION

SION

SIERRE

CHABLAIS

Bagnes dans tous ses états 10

Grosse saisie de drogue 12

Au nom du Saint-Siège 12

Vingt-cinq nouveaux emplois 14

Ceinture pour les vétérans 20



Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.
Case postale 555 - 1951 Sion
Tél. (027) 297 666
La distribution de vos papillons à tous les ménages, rapide, sûre, économique

En bref

300 mètres plus bas...

ERIE. - Un homme de 49 ans, dont le parachute ne s'est pas ouvert, a survécu à une chute d'environ 300 mètres du haut d'une tour de télécommunications, à Erie (Colorado), a-t-on appris mardi de source policière.

Blessé à la colonne vertébrale, Alf Humphries se trouvait dans un état grave à l'hôpital Saint-Antoine de Denver. Dimanche, il a escaladé une barrière de trois mètres pour atteindre la tour. Il est membre d'un club spécialisé dans les sauts depuis des immeubles, antennes et ponts. (ats/afp)

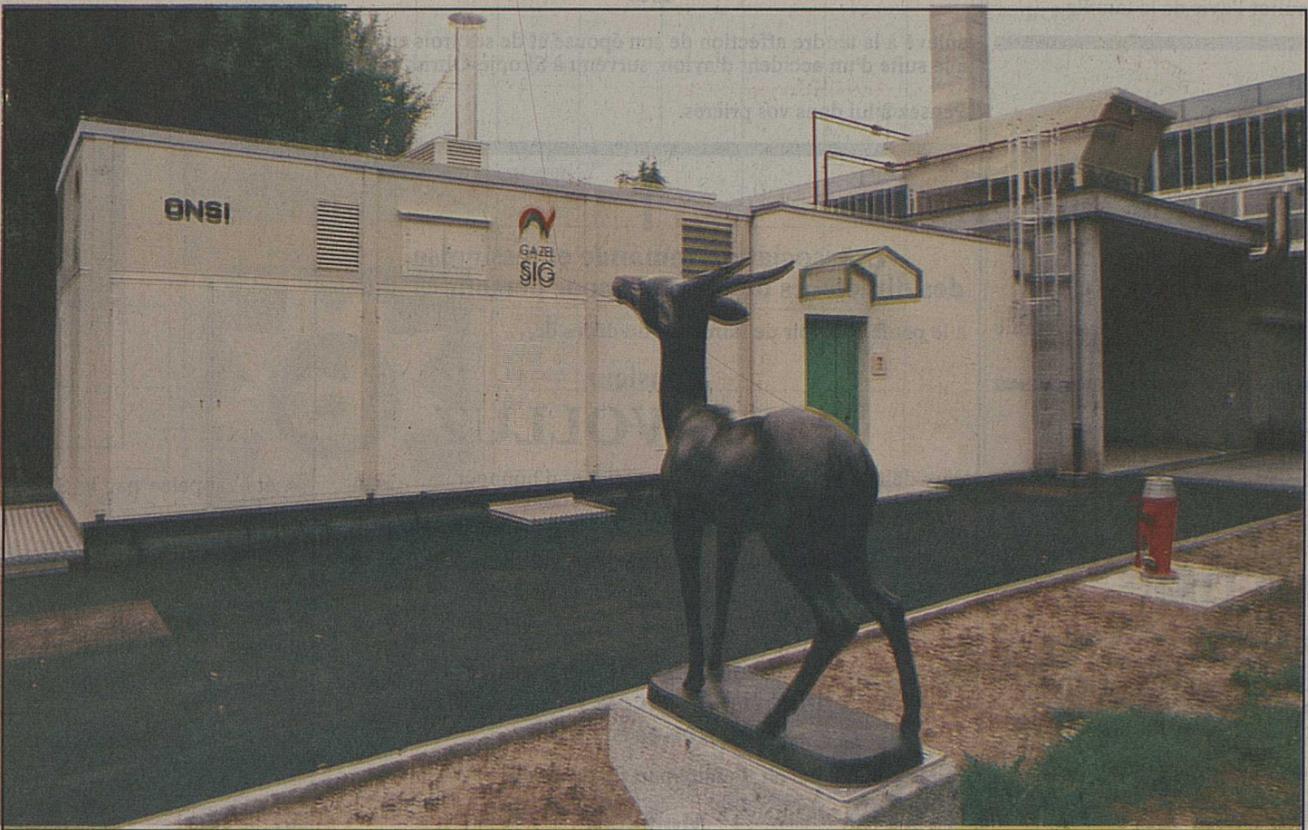
Epluchures!

SYDNEY. - Finie la tonte des moutons pour les éleveurs australiens: grâce à une nouvelle technique mise au point par des chercheurs locaux, les moutons vont être désormais pelés.

Il suffit de leur injecter préalablement une protéine qui arrête momentanément la croissance des cellules, particulièrement dans la toison. Cet arrêt provoque une rupture microscopique dans chaque follicule de laine. Après la pique, on équipe le mouton d'un filet pour empêcher la laine de tomber dans les champs. «Lorsqu'on retire le filet, la laine vient avec», explique Pat Wilson, de l'Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth. «La nouvelle laine recommence à pousser quelques heures plus tard.»

Avec 150 millions de moutons (pour une population humaine de 17,8 millions), l'Australie est le premier producteur de laine du monde. Depuis cent septante ans, la tonte des moutons est un événement important de la vie des Australiens et de nombreux poèmes et chansons lui sont consacrés. (ap)

Déjà un million de kilowattheures



La pile à combustible des SI de Genève, à l'enseigne du projet Gazel.

Dans le cadre du projet Gazel des Services industriels de Genève, la pile combustible alimentée au gaz naturel a passé le cap des 5000 heures de fonctionnement et du premier million de kilowattheures électriques fourni au réseau genevois.

La pile à combustible, d'une puissance électrique nominale de 200 kW, fonctionne selon le principe électrochimique inverse de l'électrolyse. Elle est actuellement connectée en parallèle avec le réseau genevois et injecte depuis le 4 mars l'énergie électrique dans le réseau vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La chaleur dégagée par la réaction électrochimique est récupérée pour fournir le chauffage et l'eau chaude sanitaire aux bâtiments administratifs actuels du complexe du Lignon des Services industriels de Genève.

Les excellentes performances déjà obtenues sont conformes et dépassent même dans certains cas les prévisions initiales. Le rendement électrique se situe à 41 %, soit à un niveau supérieur à tous les systèmes de production d'énergie électrique de même puissance. Le rendement global (électricité et chaleur) peut atteindre 90 %. Le taux d'utilisation varie entre 90 et 95 %, ce qui démontre une grande fiabilité de la technologie de la pile à combustible. Les essais de longue durée

permettront de vérifier la durée de vie estimée actuellement à 40 000 heures.

Au point de vue de la protection de l'environnement, les résultats obtenus sont tout aussi favorables. Les émissions d'oxyde d'azote et de monoxyde de carbone sont respectivement cinq fois et dix fois en-dessous des limites fixées par l'Opair 92. Les rejets de CO₂ sont aussi nettement plus faibles que ceux des meilleurs systèmes énergétiques traditionnels, ce qui permettra de réduire l'effet de serre sur le climat du globe. La pile a un fonctionnement parfaitement silencieux. Les mesures de bruit réalisées de nuit donnent des résultats conformes aux exigences cantonales.

La pile à combustible est une technologie de pointe pour l'an 2000. Le projet Gazel des Services industriels de Genève est un projet pilote destiné à démontrer la faisabilité et les avantages techniques et écologiques de cette technologie dont la commercialisation approche à grands pas. Le projet Gazel est une contribution des Services industriels de Genève à la politique énergétique cantonale. Ces tests bénéficient notamment du soutien de l'Office fédéral de l'énergie qui a accordé une subvention à cette réalisation dans le cadre du projet Energie 2000. Des contacts sont maintenus en permanence avec les milieux scientifiques nationaux et internationaux. (c)

En bref

Elimination

La fabrique fédérale de munitions d'Altendorf (FMA) et la société Derendinger AG à Dietlikon (ZH) vont créer une entreprise commune d'élimination de vieilles voitures.

Voir page 7

Gueules noires

En France, des affrontements ont opposé hier à Metz les forces de l'ordre à quelque 2000 mineurs des houillères du bassin de Lorraine.

Les gueules noires entendaient signifier leur colère au ministre de l'Industrie Gérard Longuet.

Voir page 8

Humeur

Si la France n'existait pas il faudrait l'inventer parce qu'elle existe, pour parodier Sacha Guitry, on ne peut être contre, mais tout contre... Que l'on en juge par la semaine qui vient de s'achever.

Mercredi: l'équipe de France est éliminée de la finale de la coupe du monde.

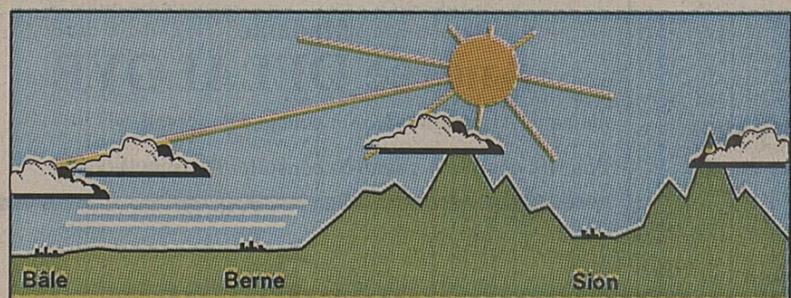
A 20 heures, c'est une nation tétanisée qui entend le présentateur-vedette de TF1 commencer son journal par l'annonce du match. Et pourtant, les Français sont battus sur leur propre terrain, plateaux et sans bavures. Comment un pays qui se pique de cartésianisme peut-il jeter la lucidité aux orties et faire preuve d'une telle capacité d'autointoxication chauvine?

Tout contre

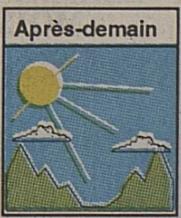
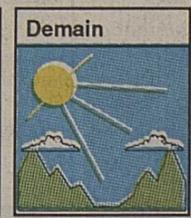
Jeudi: apothéose. François Mitterrand inaugure le Grand Louvre qui rejoint, au palmarès des grands musées, le Musée de New York et l'Ermitage de Saint-Petersbourg. Le chef de l'Etat français ne pas le triomphe modeste. Il évoque «l'universel louange» méritée par les promoteurs de ce grand chantier et, par sa voix auguste, c'est le monde qui semble convié à apprécier cette nouvelle contribution de la France à la civilisation. Aux 2500 pièces exposées, le gouvernement français aura pu ajouter les 5000, butin de guerre des armées napoléoniennes, rendus aux alliés, après Waterloo...

Samedi: François Mitterrand qui, décidément, ne manque pas de présence d'esprit, malgré ses 77 ans, monte à nouveau au créneau pour riposter la mise en demeure de Bill Clinton, au lendemain du sommet de Seattle, à boucler l'Uruguay Round le 15 décembre.

Cette agitation sera sympathique si elle ne dissimulait une bonne dose d'aveuglement et un zèle de chauvinisme. Car, à un moment où le libre échange progresse dans le monde entier, la France ne cesse de revendiquer pour elle un statut d'exception, au risque de laisser ses plus fervents partisans, ceux qui, comme Churchill, pendant la guerre, se plaignaient d'une croix particulièrement lourde, celle de Lorraine...
Pierre Schaffner

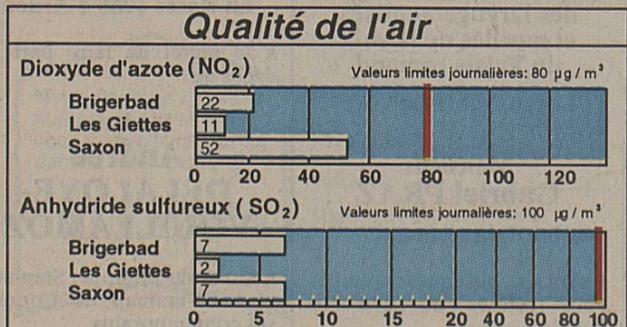


Aujourd'hui
Le puissant anticyclone centré sur la Russie se renforce sur son flanc occidental. Il déterminera à nouveau les temps dans nos contrées. La douceur se maintient: il fera jusqu'à 6 degrés en plaine et jusqu'à 2 degrés à 2000 mètres d'altitude.



Evolution
De demain à lundi: un temps ensoleillé et doux.
Hier
A Sion: peu nuageux le matin, puis très nuageux mais sec, 6 degrés.
A 13 heures: -7 au Grand-Saint-Bernard (neige), 2 à La Sage, 3 à Crans-Mon-

tana et à Vouvry, 6 à Fey (très nuageux), 10 à Viège (peu nuageux), 2 à Zermatt (beau).
Nous fêtons...
... Catherine d'Alexandrie, vierge martyre égyptienne. Est représentée avec un glaive et une roue dentée brisée. Patronne du Valais.



MENU SURPRISE



Ⓐ 1450.-

Ⓑ 980.-



Ⓒ 690.-



Ⓓ 980.-

Ⓔ 890.-


CHRIST
MONTRES ET BIJOUX



**CHRIST**

**TOUS LES BIJOUX
EN OR 18 CARATS.**

Couverture:

- Ⓐ Chaîne 45 cm bracelet assorti 20 cm 790.-
- Ⓑ Clip-pendentif avec émeraude, saphir et diamants
- Ⓒ Avec émeraude et diamants
- Ⓓ Avec émeraudes et saphirs
- Ⓔ Avec diamants

LES ENTRÉES 18 CARATS À LA MODE DU CHEF.



3 Collier 45 cm 290.-, bracelet 19 cm 130.-
 4 Collier 45 cm 898.-, bracelet 19 cm 398.-
 5 Collier 45 cm 1 650.-, bracelet 20 cm 850.-
 6 Collier 45 cm 890.-, bracelet 21 cm 459.-

5 Collier 70 cm 1 690.-, collier 60 cm 1 490.-
 6 Collier 80 cm 2 450.-
 7 Collier 50 cm 890.-, collier 45 cm 780.-
 8 Collier 45 cm 390.-, bracelet 19 cm 185.-

9 Collier 45 cm 749.-, bracelet 19 cm 329.-
 10 Collier 45 cm 590.-, bracelet 19 cm 270.-
 11 Collier 44 cm 950.-, bracelet 19 cm 450.-
 12 Collier 42 cm 698.-, bracelet 19 cm 359.-

13 Collier 45 cm 980.-, bracelet 19 cm 398.-
 14 Collier 43 cm 550.-, bracelet 19 cm 260.-
 15 Collier 45 cm 1 150.-, bracelet 19 cm 498.-
 16 Collier 42 cm 398.-, bracelet 19 cm 198.-



598.-

598.-

349.-

379.-

398.-

2 290.-

1 750.-

980.-

1 690.-

980.-

2 490.-

649.-

349.-

198.-

149.-

980.-


CHRIST

TOUS LES BIJOUX EN OR 18 CARATS
ET DIAMANTS.

Tous les bijoux du catalogue

LES SPÉCIALITÉS BRILLANTES À VOTRE GOÛT.

④ 249.-



⑤ 249.-



⑫ 249.-



⑥ 279.-



⑬ 159.-



⑦ 198.-



⑭ 249.-

⑧ 229.-



⑮ 298.-

⑨ 289.-



⑯ 449.-

① 198.-

⑩ 279.-



⑪ 298.-

⑰ 398.-



⑱ 349.-

② 398.-



à partir
de 698.-

③ 698.-



⑲ 890.-

① Avec perles de culture
② Avec perles de culture et diamants
③ Avec aigle-marine et zirconia*
④ Avec tourmaline et zirconia*

⑥ Avec aigle-marine, améthyste et zirconia*
⑦ Avec améthyste
⑧ Avec aigle-marine et zirconia*
⑨ + ⑩ Avec aigle-marine, améthyste et zirconia*

⑪ Avec tourmaline, améthyste et zirconia*
⑫ Avec perles de culture et diamants
⑬ + ⑭ Avec perles de culture
⑮ - ⑰ Avec perles de culture et diamants

⑱ Avec perles de culture
⑲ Avec émeraude et diamants

*zirconia = pierre synthétique



① 298.-



② 449.-



⑤ 349.-



④ 298.-


CHRIST
Swiss-made

TOUTES LES MONTRES AVEC 1 ANNÉE DE GARANTIE ET ASSURÉES PAR LES PRESTATIONS DE SERVICE CHRIST.

Chez CHRIST, nous nous réjouissons de vous conseiller individuellement et de façon personnalisée. En plus des montres de qualité illustrées sur cette page, nous vous présenterons un important choix de montres de marques renommées. Profitez régulièrement de nos offres et des super avantages de montres et bijoux.

LE TEMPS DES GRANDS CRUS.

⑥ 990.-

⑦ 990.-

⑧ 690.-

⑨ 890.-

⑩ 690.-

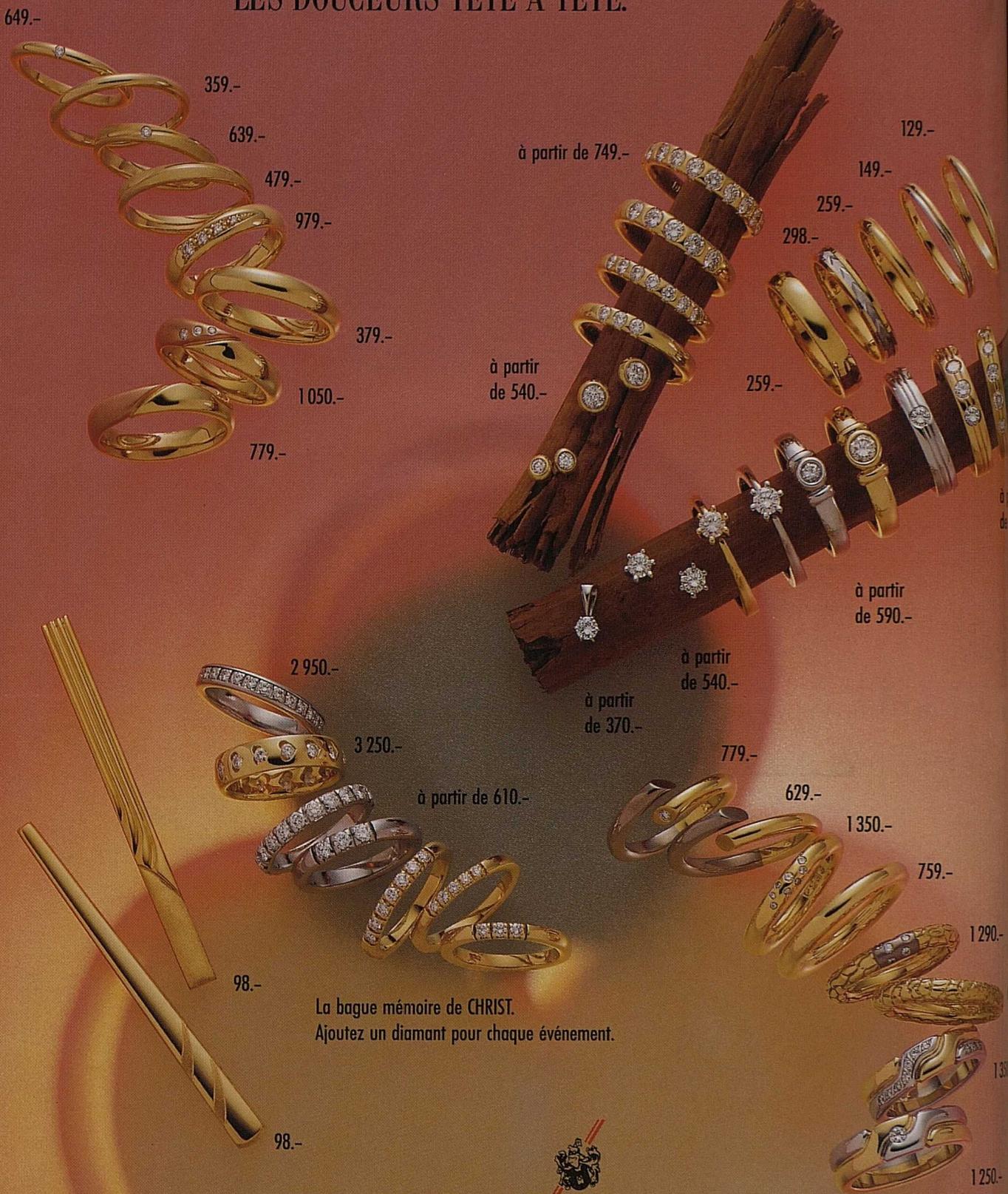
« CHRIST EMOTIONS »:
Montres mécaniques « Swiss Made »
de haute qualité, verre en saphir, étanches
à 50 m, fond de boîtier en verre minéral.

⑥ Chronographe avec date et secondes
⑦ Montre avec réserve de marche,
date et secondes

⑧ Montre automatique avec date et secondes
⑨ Montre avec voyant horaire, date et secondes
⑩ Montre avec régulateur, date et secondes

Montres dames
Montre dame ou homme
Montres en une

LES DOUCEURS TÊTE À TÊTE.



649.-
359.-
639.-
479.-
979.-
379.-
1050.-
779.-

à partir de 749.-
129.-
149.-
259.-
298.-
259.-
à partir de 590.-

2 950.-
3 250.-
à partir de 610.-
98.-
98.-

à partir de 540.-
à partir de 370.-
779.-
629.-
1 350.-
759.-
1 290.-
1 250.-

La bague mémoire de CHRIST.
Ajoutez un diamant pour chaque événement.


CHRIST
MONTRES ET BIJOUX

Vous trouverez CHRIST partout! **Biene:** Rue de Nidau 11. **La Chaux-de-Fonds:** Centre commercial. **Chavannes-de-Bogis:** Chavannes Centre. **Fribourg:** Centre commercial. **Genève:** Rue du Rhône 42-44 et Placette. **Lausanne:** Placette. **Monthey:** Centre commercial Placette. **Montreux:** Grand-Rue 30. **Neuchâtel:** Rue St-François. **Noës/Sierre:** Placette, Centre commercial. **Sion:** Les Galeries Sédunoises. **Vevey:** Rue du Simplon 39 et Centre commercial St-Antoine. **Aarau:** Vilan. **Arbon:** Centre commercial. **Bâle:** Greifengasse 11, Modehaus Pfauen, Globus et Rheinbrücke. **Berne:** Marktgasse 55 et Globus. **Brigue:** Bahnhofstrasse. **Coire:** Globus et Vilan. **Evian-les-Bains:** Centre commercial. **Geneva:** Promenade 72. **Emmen:** Nordmann Shopping-Center. **Herisau:** Einkaufszentrum Gutenberg. **Kloten/Aéroport:** Bahnhofshopping Terminal B. **Kreuzlingen:** Einkaufszentrum Karussell. **Langendorf:** Ladendorf. **Locarno:** Innovazione. **Lucerne:** Nordmann. **Lugano:** Via Soave 2 et Innovazione Centro. **Olten:** Hammer. **Pfäffikon:** Vilan. **Rapperswil:** Vilan. **Schaffhouse:** Vilan. **Soleure:** Nordmann. **Spreitenbach:** Vilan Shopping-Center. **St-Gall:** Globus. **St. Moritz:** Piazza. **Wallisellen:** Globus Glatzentrum. **Winterthur:** Untertor 20 et Coop City. **Zoug:** Nordmann. **Zurich:** Bahnhofstrasse 78, Globus Bahnhofstrasse, Vilan City et Vilan.